L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1154 - VENDREDI 24 FÉVRIER 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES

*Selon conditions générales et particulières.

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

▶ Sommaire



Elevage ovin *p.16*

Améliorer sa productivité par une conduite simplifiée

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Vente aux enchères: Guépard et Falcon c'est pour Gènes Diffusion

P 07 **Actualité** Nièvre
Vente de taureaux "vêlages faciles": Des enchères en progression

P 09 **Actualité** Yonne
Territoires: Une signature "bleu Morvan !"

P 11 **Actualité** Bourgogne
Cultures d'hiver: Dégâts de gel: quelle attitude tenir ?

P 14 **Filières** Cultures
Charançon de la tige du colza: Observer pour bien gérer le ravageur n°1 du colza au printemps



Gel sur cultures

Le temps du diagnostic

Le froid des semaines passées a provoqué des nécroses plus ou moins prononcées sur certaines cultures. Les parcelles de céréales d'hiver les plus avancées ont souvent souffert, avec un effet variétal prononcé. La priorité, avant toute prise de décision, c'est d'établir un diagnostic, une manœuvre délicate compte tenu de l'alternance de gel et dégel actuelle. Mode d'emploi avec les Chambres d'agriculture de Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne. *p11*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38

MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33

LUZY
Tél. 03 86 30 05 63

BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



GAMME RAFAL

• 3200
• 3400
• 3800



La référence en épandage

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

sodimac

Garage du MOUESSE
Agent POLARIS

500 SPORTMAN FOREST
VENTE
QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES



5 950 €HT*

* Offre jusqu'au 15 mars

51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers - Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Assemblées générales

28/02 Auxonne, 18h30, Salle des fêtes d'Auxonne
01/03, La Laigne , 18h30, Salle des fêtes de Puits
02/03, Châtillon, 18h30, Salle Luc Schreder à Chatillon
06/03, Pontailler S/Saône,18h30, Salle des fêtes de Pontailler s/Saône
08/03, Nuits Terre et Vins, 18h30, Maison de Nts St Georges
09/03, Aignay le Duc, 18h30, Salle Roidot à Aignay le Duc
13/03, Ouges Noiron , 18h30, Salle des fêtes de Noirons sous Gevrey
15/03, Dijon, 18h30, Espace Tabourot à St Apollinaire
16/03, Is sur Tille, 18h30, Salle polyvalente de Marcilly
21/03, Semur-Epoisses, 18h30, Espace de Loisirs d'Epoisses
22/03, Meursault, 18h30, Salle des fêtes de Puligny
23/03, Montbard18H30, Salle polyvalente de St Rémy
27/03, St Seine l'Abbaye, 18h30, Hôtel de la Poste à St Seine l'Abbaye
28/03, Gevrey-Chambertin, 18h30, Espace Chambertin à Gevrey-Chambertin
29/03, Nolay, 18h30, Salle des fêtes d'Aubigny la Ronce

FDSEA Réunions cantonales

Canton de Fontaine Française : 27 Février à 09h30. Canton de Pontailler sur Saône : 27 Février à 14h00. Canton de Pouilly en Auxois : 28 Février à 14h00. Canton d'Is sur Tille : 01 Mars à 09h30. Canton de Nuits Saint Georges : 01 Mars à 09h30. Canton de Dijon Nord et Ouest : 01 Mars à 18h00.

Pouilly Produire des protéines pour mon élevage ?

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une journée sur l'autonomie alimentaire jeudi 15 mars à Pouilly-en-Auxois. Au programme : présentation en salle le matin avec témoignages et visites de parcelles et d'élevages l'après-midi : conduite culturales de quelques protéagineux (pois, féverole, légumineuses : atouts/contraintes, choix des variétés, principaux ravageurs...), recommandations pour les rations (valeurs alimentaires, consitions d'utilisation, exemple de rations), intérêt économique pour votre élevage (prix d'équivalence, chiffres et repères par rapport à votre système). Inscriptions obligatoires avant le 5 mars au 03 80 90 89 09.

Agriculture Biologique 3ème Forum de découverte mardi 28 février à Dijon

Vous êtes agriculteur et les techniques culturales biologiques vous intéressent, vous vous interrogez sur les débouchés..Les acteurs du développement de la bio en Bourgogne (Sedarb, Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Gab21, Gerfab, Dijon Céréales, Cocébi) vous convient à venir découvrir les potentialités de l'agriculture biologique en système céréalier.
Au programme de cette matinée : présentation de résultats d'expérimentations sur les engrais verts et les variétés de blé. Échanges sur les attentes de la filière en présence des opérateurs économiques.
L'occasion de découvrir un autre mode de production et de poser vos questions pour un moment de convivialité et d'échanges.
Locaux de la Chambre d'Agriculture, 11 rue Becquerel à Dijon de 9h30 à 12h Renseignements au 03 80 28 80 45 / 06 89 27 97 68.

Nièvre

JA Soirée tartiflette

L'équipe cantonale des JA de Brinon sur Beuvron vous convient à une soirée tartiflette qu'elle organise samedi 3 mars, à partir de 20h, à la salle des fêtes de Brinon. La participation demandée se monte à 13 euros par adulte et 6 euros par enfant de moins de 12 ans. Les réservations obligatoires sont à passer, avant le 25 février, auprès d'Olivier Mateos au 06 83 23 89 22 ou de Julien Rolin au 06 88 26 66 24 ou d'Antoinette Girard au 06 76 98 35 32.

Initiation Médecines manuelles sur animaux

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 9 et 16 mars 2012, de 9h30 à 17h30, une formation dédiée à l'initiation aux médecines manuelles pour les animaux. Son objectif est de permettre aux participants de soulager rapidement les animaux à l'aide de leurs seules mains, et d'approcher la notion d'énergie et du développement du ressenti de chacun. Un vétérinaire viendra partager son expérience des méthodes de diagnostic, des techniques de traitement et une approche différente du pronostic de lésions aussi courantes qu'un écart d'épaule, un tour de rein ou une luxation de la hanche. La compréhension des principes de l'ostéopathie énergétique et de la circulation des énergies débouchera, l'après-midi, sur des cas pratiques chez l'un des exploitants participant. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

Stage Réussir la production d'agneaux d'herbe ou de bergerie

L'antenne de la Chambre d'agriculture de Corbigny propose un stage « Réussir la production d'agneaux d'herbe ou de bergerie » les 21 mars et 18 avril, de 9h à 17h à Corbigny. L'objectif de la formation, en fonction du système de production de l'exploitation, est de déterminer quel système de production choisir, en intégrant les notions de travail, de disponibilité alimentaire, d'objectifs de revenu... La formation vise plus particulièrement les éleveurs ou futurs éleveurs souhaitant créer un atelier ovin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

Formation Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation « Alimentation et homéopathie vétérinaire », qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny. Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche OBSALIM, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique... Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

Yonne

Foire St Léger Vauban le 25 février

La 46ème foire de St Leger Vauban se déroulera le samedi 25 février. Inscriptions au 03 86 32 24 29. Par ailleurs, le comité de foire organise un voyage au salon de l 'agriculture le samedi 3 mars. Inscriptions au : 03 86 32 24 29.

Permis de chasser Examen 2012 le 14 mars

La prochaine session d'examen du permis de chasser 2012 va débuter le 14 mars prochain.
Les dossiers d'inscription sont disponibles et peuvent être retirés au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne, 20 avenue de la Paix à Saint-Georges-sur-Baulches.
Les personnes intéressées peuvent contacter la fédération au 03 86 94 22 83, pour tout renseignement

FDSEA 89 Section des Anciens Exploitants

A l'initiative de la Mutualité Française Bourgogne, dans le cadre de la Prévention Santé Seniors «Rendre chacun acteur de sa santé», un module Alimentation est proposé aux anciens exploitants. Dates proposées : les jeudis 15 mars, 22 mars, 29 mars, 5 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin.. ce module sera animé par une diététicienne et comporte également une séance sur la santé bucco-dentaire animée par un chirurgien-dentiste
Ces 11 demi-journées se dérouleront de 14 h à 16 h, à la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre (Inscriptions pour le 1er mars)
Pour tout renseignement : tel 03 86 49 48 20

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon : Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
Maillot : Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
Toucy : Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre : Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre : Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer.

Apecita Permanence le 29 mars

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 29 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

Formation Créer une société, accueillir un associé

Une formation de 2 jours sur ce thème se déroulera mercredi 7 mars et jeudi 15 mars, à la FDSEA de l'Yonne, 37 bis rue de la Maladière (nouveau bâtiment) à Auxerre.
Objectif : appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à l'entrée dans une société préexistante et les bons interlocuteurs.
Contenu : avantages et inconvénients des différents types de sociétés, les démarches à effectuer, la gestion du foncier, apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, etc..
Il est nécessaire d'avoir particpé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.
Inscriptions à la Commission agriculture de groupe : tél 03 86 49 48 20, télécopie 01 56 72 57 31, email : martine.nigon@fdsea89.fr

Formation Transferts de foncier agricole

Une formation sur le thème « Transferts de fonciers agricoles » aura lieu vendredi 23 mars, de 9 h 30 à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 B rue de la Maladière à Auxerre
Objectifs : connaître les règles et procédures du contrôle des structures, les règles fondamentales des baux ruraux, les transferts de fonciers et de DPU
Programme : Qu'est-ce que le contrôle des structures ? Comment transmettre quand on est fermier ? Quelles libertés pour les propriétaires ? Les liens entre le transfert de foncier et le transfert de DPU
Inscription : auprès de Colette Casaramona au 03 86 49 48 10, télécopie 01 56 72 57 31, email : fdsea.yonne@fdsea89.fr

Installation

PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'ODASEA. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Saône et Loire Un projet d'installation à plusieurs ?

Vous avez un projet d'association en agriculture, vous allez accueillir un futur associé. Vous créez une société avec un membre de votre famille. Comment aborder ces changements ? Est-ce que je pourrai travailler avec quelqu'un d'autre ? Comment partager les responsabilités ? Comment chacun va-t-il trouver sa place ? Et si nous ne sommes pas d'accord ? Pour avancer dans toutes ces questions, vous pouvez solliciter l'appui d'une personne extérieure. Elle vous aidera à y voir plus clair en allant plus loin dans votre réflexion, en facilitant les échanges entre vous et vos associés (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Danielle Guilbaud, Chambre d'Agriculture au 03 85 29 56 94.

Yonne Transmettre votre exploitation ou trouver un associé ?

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'État). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

L'info à suivre

Sia 2012: L'emploi au cœur du Salon de l'agriculture



Photo: T.Michel

Pratiquement 700 000 visiteurs sont attendus cette année sur le 49ème SIA. Ils pourront se rendre compte de la diversité et de la richesse des multiples métiers des différentes filières qui composent l'agriculture française.

L'emploi en agriculture, c'est quasiment 1 000 000 de personnes selon le dernier recensement général de la population agricole en France en 2010 : 604 000 chefs d'exploitation et co-exploitants, 207 000 actifs familiaux et 155 000 salariés non familiaux. Et c'est un secteur qui recrute : l'agriculture recrute, chaque année, 50 000 salariés permanents et 860 000 saisonniers.

La bourse de l'emploi de l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa) propose chaque année 5 000 postes à pourvoir dans le seul segment de la production agricole. De son côté, la filière agroéquipement est toujours grande demandeuse d'embauches. Le Pôle agroéquipement (Aprodema, Axema, Sedima) estime à 5 000 le nombre d'emplois à pourvoir dans ses métiers, dont 90 % dans le cadre de contrats à durée indéterminée.

Multifilières

Dans le pavillon 3, un espace emploi-formation a été dressé cette année. Les visiteurs pourront se renseigner sur l'enseignement agricole et la formation initiale, les emplois et les métiers, la formation continue et reconversion professionnelle, le droit des salariés dans le secteur. Le Pôle agroéquipement y sera présent ainsi que deux grandes écoles prestigieuses de l'enseignement agricole français : AgroParisTech et AgroSup Dijon.

Le mouvement coopératif n'est pas en reste par rapport à cette thématique de l'emploi. Dans un contexte de retour en force du *«made in France»*, leurs dirigeants s'interrogent sur l'importance des métiers de l'élevage, de la nutrition animale et de la transformation industrielle alors même que ces derniers sont très liés aux territoires (par opposition aux métiers délocalisables). Ce sera l'objet d'une table-ronde le 27 février à 10 h 30 (Produire, transformer, consommer français : quelles réalités pour les filières animales).

De son côté, l'Office national des forêts consacrera une partie des animations de son stand à la découverte de huit métiers pour les passionnés de la forêt. Et pour sensibiliser les plus jeunes, un jeu de découverte des métiers du bois et de la forêt viendra compléter le dispositif de l'ONF. France Trait (l'union des neuf races de chevaux de trait en France) proposera aussi, le 28 février, de partir à la découverte des métiers de sa propre filière. Sur le stand 71/72 du hall 1 dans l'allée K, *«Terre d'élevage, Terre durable»* propose le ring *«En direct des métiers»* avec diverses démonstrations (tonte des moutons, chiens de troupeaux…) et des animations liées à d'autres métiers moins connus (commerce de bétail par exemple).

Autre facette des emplois dans le secteur agricole, la recherche de la certification qualité. Pour la première fois, le fonds d'assurance formation Vivea, présidé par Christiane Lambert, présentera les premières certifications de service Qualicert à destination des organismes de formation dans le secteur de l'agriculture. Trois organismes pilotes seront distingués le 28 février dans le pavillon 3, précisément sur l'espace emploi-formation.

T. Michel

En bref

«Mini paquet-lait» : la FNPL vigilante

Tout en exprimant sa satisfaction après le vote du règlement européen sur le *«mini paquet-lait»* qui donne aux éleveurs la capacité à s'organiser au sein d'organisations de producteurs (OP) ou d'association d'OP (AOP), la FNPL déclare rester *«vigilante sur la déclinaison française du texte»*. Le décret OP qui va donner une cadre aux organisations de producteurs doit accompagner la dynamique qui s'opère sur le terrain et non la contraindre, déclare-t-elle. Dans un communiqué elle stipule que *«les critères d'agréments doivent favoriser la massification de l'offre tout en tenant compte des spécificités territoriales»*. La FNPL assure ainsi qu'elle apporte déjà concrètement l'accompagnement juridique et technique nécessaire à la mise en conformité des OP. Pour autant, précise le communiqué, *«ce mini paquet-lait ne résout pas tout»* car dans le cadre de la future PAC, *«les outils de régulation sont plus que jamais nécessaires pour assurer l'avenir des éleveurs laitiers»*.

Mc Do contractualise du blé sur trois ans

Un accord de contractualisation portant sur 8 500 tonnes de blé achetées par an, à un prix ferme, sur trois ans renouvelables, à partir de la récolte 2012, a été passé entre Mac Donald's et les coopératives Valfrance et Beauce Gâtinais Céréales, les Grands moulin de Paris/Nutrixo et East Balt France (soit 140 exploitations agricoles concernées) qui sont les principaux fournisseurs de petits pains spéciaux (buns) pour Mac Donald's France. Cette contractualisation couvre 25% des besoins annuels de cette production. *«Dans la détermination du prix final, il a été acté de prendre en compte les coûts réels du producteur»* indique le communiqué de presse de la société de restauration rapide. Dans la détermination du prix ferme, les types de blé et le rendement ont été inclus. Un prix d'achat départ coopérative a été entendu sur la base des données de la récolte de juillet 2011, soit 180 euros/tonne pour les blés panifiables meunerie française (BPMF) et 235 euros/tonne pour les blés de force (ce prix fluctuera en fonction du coût de l'azote).

Libéralisation des échanges entre l'Union européenne et le Maroc

La filière fruits et légumes manifeste fortement son inquiétude après la signature de l'accord de libre échange entre l'Union européenne et le Maroc, conclu par le Parlement européen, en contradiction avec la position de sa commission agricole. *«On sacrifie la filière légumes à des intérêts qui nous échappent. On brade la production française à des pays tiers qui n'ont même pas les mêmes conditions de travail et sanitaire que nous. C'est une attitude irresponsable du Parlement européen»* tempête Angélique Delahaye, présidente de Légumes de France. La résolution prévoit une libéralisation immédiate de 55% des droits de douane sur les produits agricoles et les produits de la pêche de l'Union et de 70% des droits de douane sur les produits agricoles et les produits de la pêche du Maroc, sur une période de dix ans. Concrètement, l'accord prévoit l'entrée libre en Europe de tous les produits agricoles marocains, sauf des légumes qui disposeront de droits de douane mais qui resteront préférentiels : tomates, concombres, courgettes, artichauts, ail et fraises. Légumes de France considère que cet accord fragilise tout particulièrement la filière serriste française, car les produits sous serre se trouvent les plus exposés. 40 000 emplois dans cette filières pourraient être directement impactés.

L'abattage rituel réglementé à partir du 1er juillet

Le ministre de l'Agriculture vient d'annoncer qu'à l'issue d'un travail de sept mois avec des représentants des cultes musulman et juif, les professionnels de la filière viande et des associations de défense des animaux, un décret est paru en décembre 2011, qui stipule qu'à partir du 1er juillet 2012, les abattoirs devront disposer d'une autorisation préalable fournie par le préfet du département pour pratiquer l'abattage rituel. Il s'agira notamment de justifier par des bons de commande les demandes d'abattage rituel. Une façon de faire en sorte que ce ne soit pas *«un abattage de commodité»*.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1154
VENDREDI 24 FEVRIER 2012

Vente aux enchères

Guépard et Falcon, c'est pour Gènes Diffusion

La station d'évaluation charolaise de Créancey a organisé vendredi dernier sa vente de reproducteurs. Les statistiques sont très bonnes, deux bovins ont même dépassé le prix de 5 000€.



Falcon, né au Gaec Laligant à Mont-Saint-Jean, a fait monter les enchères jusqu'à 5 280€. Son index de synthèse (Imocr : 121) était le meilleur de la station.

«C'est la première fois que nous assistons à deux très bonnes ventes consécutives»: Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais, est satisfait de la vente aux enchères 2012 de la station d'évaluation de Créancey, après une édition 2011 déjà très positive. Trente-et-un reproducteurs, sur les 35 proposés, ont été vendus à un prix moyen de 3 025 euros. *«C'est à peu de chose près la même moyenne que celle de l'an passé»* commente Jean-Pierre Godot. Fait marquant de la vente, deux reproducteurs ont dépassé la barre des 5 000 euros, sans toutefois battre le record de l'année dernière (5 460€). Ces deux bovins (Guépard et Falcon, nés au Gaec Jacob à Savigny-sur-Grosne en Saône-et-Loire et au Gaec Laligant à Mont-Saint-Jean) ont été achetés par Gènes Diffusion, groupe coopératif de génétique et d'insémination animale.

Un local, premier de station

Le président du GIE Charolais s'est dit *«très fier»* pour Julien Laligant, éleveur dans le canton de Pouilly-en-Auxois, dont le reproducteur présentait les meilleurs index : *«C'est une très bonne chose que ce soit un jeune éleveur, qui adhère à Bovins croissance et au Herd book charolais, qui termine premier de la station. C'est un bon exemple pour tous les jeunes motivés par notre métier»*. Pour Florence Marquis, responsable génétique, l'affluence enregistrée vendredi dernier est une *«récompense»* et le *«fruit d'un long travail réalisé en partenariat avec les organismes génétiques du département»*. Florence Marquis rappelle l'utilité d'une *«forte pression de sélection, réalisée en ferme par les éleveurs, puis par la commission professionnelle»* et du site internet pour une bonne communication.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Large diffusion pour Falcon ?

Gènes Diffusion, groupe coopératif de génétique et d'insémination animale, a fait *«monter les enchères»* vendredi dernier. Rencontre avec Patrick Reversé, directeur technique de la section charolaise.

Vous avez acheté deux bovins à plus de 5 000€ l'unité. Quelles ont été vos motivations?

«Tous les ans, Gènes Diffusion expertise toutes les stations d'évaluation charolaises et achète 90 taureaux haut de gamme. Nous les évaluons dans notre station de contrôle individuel dans la Loire. La recherche de la performance avec des facilités de naissance, de la croissance, du poids, de la conformation et des qualités maternelles sont au centre de nos préoccupations. Falcon représente potentiellement ces atouts. Une large diffusion de sa semence pour l'insémination des génisses charolaises est envisageable. Son père, Unibloc, a été le taureau charolais le plus utilisé en insémination sur les deux dernières campagnes. Quant à Guépard, il représente notre rayonnement à l'international, et notamment en Irlande, avec des partenaires qui nous font confiance».

Quelles seront les destinations et les orientations de ces deux taureaux?

«Falcon rejoindra les 30 autres reproducteurs retenus dans notre programme de sélection au centre de production de semence de Coop'évolia. Après deux mois de fonction sexuelle, nous conserverons les 22 meilleurs pour un contrôle sur descendance (testage) en inséminant 250 vaches avec chaque taureau. Après un suivi de 4 années, les 4 ou 5 meilleurs taureaux réunissant les qualités recherchées verront leur semence diffusée dans tous les troupeaux charolais. Guépard rejoindra quant à lui le Centre national d'insémination d'Irlande (National Cattle Breeding Center). Il sera collecté et utilisé en insémination en croisement sur les autres races allaitantes. Ceci afin d'augmenter la production de viande».

Que représente, pour vous, la vente de la station d'évaluation charolaise de Créancey?

«Il s'agit d'un excellent outil pour départager, sur les performances, une sélection des meilleurs reproducteurs charolais nés principalement en Bourgogne. Au-delà de la qualité incontestable de ses reproducteurs, l'organisation de la vente est empreinte de dynamisme et de professionnalisme. Ce rendez-vous est devenu un évènement incontournable et une interface entre sélectionneurs, éleveurs naisseurs et naisseurs-engraisseurs, organismes d'élevage et élus régionaux».



Julien Laligant et Patrick Reversé (directeur technique section charolaise à Gènes Diffusion).

▶ Repères

Vingt acheteurs côte d'oriens

Les 31 bovins ayant trouvé preneur provenaient tous de Bourgogne (22 de Côte d'Or, 6 de Saône-et-Loire, 2 de la Nièvre, 1 de l'Yonne). Deux ont été achetés par Gènes diffusion, 20 l'ont été par des éleveurs de Côte d'Or et 2 par des éleveurs de la Nièvre. Les destinations hors Bourgogne sont les suivantes : 3 en Haute-Saône, 1 dans le Jura, 2 en Haute-Marne, 1 en Moselle.

État des cultures

La Côte d'Or jaunit

La commission *«productions végétales»* de la FDSEA vient de faire un état des lieux des cultures dans le département. Suite aux récentes intempéries, l'orge d'hiver, pour ne citer qu'elle, a visiblement *«pris cher»*.


Jacques de Loisy, ici aux côtés du président du Cétiom.

«Difficile de quantifier les dégâts mais l'inquiétude est là» résume Jacques de Loisy, le président de la commission «productions végétales» de la FDSEA de Côte d'Or. A l'issue d'une réunion organisée la semaine dernière au lycée de Quetigny, certains agriculteurs ont fait part de nombreux dégâts visuels en orge d'hiver, pois d'hiver, moutarde, orge de printemps et certaines variétés de blé. La couleur jaune est de plus en plus visible dans les champs. *«Les températures gélives ont été intenses et sont survenues après un hiver très doux. Le froid sans neige, avec des températures de -15° à -20° C, les plantes n'ont pas l'habitude»* relate Damien Ronget, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Celui-ci poursuit : *«en plus, les nouvelles températures gélives de ce début de semaine, après un récent léger redoux, ne vont sans doute rien arranger»*.

Faudra t-il resemer?

«Tant que les cultures ne sont pas reparties, tant qu'il n'y a pas un développement de biomasse, on ne pourra pas prendre de décision sur l'orientation de la culture» enchaîne Damien Ronget. Le technicien se souvient de l'année 2003 : *«la situation était un peu semblable, à la différence qu'on avait pris des décisions vers le 20 janvier. Ça ne pourra pas être le cas cette année...»* Pour Jacques de Loisy, ces problèmes montrent bien la nécessité d'une recherche variétale accrue et de progrès en génétique, notamment en orge d'hiver : *«aujourd'hui, nous n'avons pas beaucoup de solutions entre ce qui est souhaité par les malteurs et ce dont on dispose...»*

AURÉLIEN GENEST


Très sensibles au froid, les cultures d'orge d'hiver sont les plus marquées. *«Cette photo évoque toute la difficulté du moment...»* signale Damien Ronget, *«il y a plusieurs questions à se poser : s'agit-il d'un gel partiel ? Les tissus constituant le futur épi sont-ils touchés ? Toutes les talles sont-elles gelées ? Reste-t-il suffisamment de talles pour faire un rendement correct? Quel serait le coût d'une réimplantation ?»*

▶ Zoom sur...

Présence du Cetiom

Deux mois après la venue du président de la FOP, ce fut au tour du président du Cetiom, Bernard de Verneuil, de participer à la commission *«productions végétales»* de la FDSEA. *«La Côte d'Or est l'un des principaux départements producteurs d'oléagineux au niveau français»* souligne Jacques de Loisy, *«il est primordial pour les producteurs côte d'oriens d'avoir des échanges réguliers avec le Cetiom pour faire part de leurs préoccupations. Le colza est pratiquement la seule tête de rotation du département, nous faisons face à des impasses techniques. Les agriculteurs s'inquiètent notamment des postes désherbage et fertilisation, qui demandent à progresser»* .

▶ En bref

AGPB, Dominique Chambrette réélu vice-président

Le conseil d'administration de l'AGPB tenu le 14 février a renouvelé Philippe Pinta à la présidence de l'association générale des producteurs de blé et autres céréales (AGPB). Outre Philippe Pinta, le bureau de l'AGPB est composé comme suit : secrétaire général : Jean-François Isambert (Essonne), vice-présidents : Dominique Chambrette (Côte d'Or), Rémi Haquin (Oise), secrétaire généraux-adjoints : Joël Cottart (Oise), Jean-François Gleizes (Aude), Jean-Pierre Langlois-Berthelot (Calvados), trésorier : François Barret (Eure-et-Loire).

Salon de l'agriculture

Urgente monte à Paris

Les éleveurs de Traits auxois ont la fierté de *«monter»* à Paris présenter leur race. Un des six animaux qualifiés pour le concours appartient à une jeune passionnée âgée de 9 ans, domiciliée à Saulieu.


Bénédicte et Pierre Bizouard, devant Urgente qui participera au concours mercredi prochain.

Son sourire en dit long. La jeune Bénédicte Bizouard, en classe de CM1 à Saulieu, a la joie d'avoir une jument qualifiée pour le Salon de l'agriculture qui débute demain. Urgente, 4 ans, est arrivée hier soir à Paris et y restera jusqu'au dimanche 4 mars.

Au programme notamment : des présentations quotidiennes devant plusieurs centaines de milliers de personnes et un concours officiel qui se déroulera mercredi prochain. Urgente fait partie des six Traits Auxois retenus pour le Sia 2012. Une grande fierté pour Bénédicte et son père Pierre, éleveur bovin en retraite, qui restera auprès de la jument toute la durée du salon.

Distinctions à Semur

Pour être sélectionné, Urgente a brillé en 2010 (première de section au cantonal de Liernais, première au National de Semur chez les pouliches de 2 ans) puis en 2011 (première de section à Liernais, troisième au national chez les poulichesde 3 ans). C'est à l'issue des assemblées générales de France Trait et du syndicat d'élevage de la race que Bénédicte a appris la qualification d'Urgente pour le salon de l'agriculture.
Une nouvelle qui a tout de même mérité 48 heures de réflexion pour qu'elle soit validée. *«Aller au salon, ce n'est pas une petite organisation»* confie Pierre Bizouard, beaucoup moins indécis qu'il y a encore quelques semaines : *«ça n'arrive pas tous les jours de présenter des animaux là-bas, c'est une grande fierté pour nous»*.

AURÉLIEN GENEST

Les autres élevages de Côte d'Or participant au salon sont : l'EARL Laitière Jean Bertrand (Poiseul-la-Ville), le Gaec Loosli (Chazeuil), le Legta Semur-Châtillon, Alain Demongeot (Millery), l'EARL Deschamps Jean-François (Poiseul-la-Ville), l'EARL Parent Luc et Isabelle (Frolois), l'EARL Poillot Benoît (Thoisy-la-Berchère), le Gaec Mimeur (Thoisy-le-Désert), Thibault Odile et Bernard (Mimeure), le Gaec Baudot élevage/Laboisse (Pont-et-Massène), le Gaec Baulot/Baudion Nicolas (Semur), EARL Dupaquier (Posanges), Magalie Joliet (Tart l'Abbaye).
En démonstration sur le ring équin : Abel Bizouard ,Aurélien Decaen,Josépha Daval



Inauguration d'un bâtiment volaille

"J'avais besoin d'un revenu"

Les Établissements Sirugue (Ald'or Alimentation animale) et la Société bressane de production (SBP) ont organisé une journée porte-ouverte sur la production de volaille, la semaine dernière dans le Val de Saône.



Thibaut Jovignot, éleveur sur la commune des Maillys, vient d'inaugurer son bâtiment volaille nouvelle génération. Sa marge brute nette variera entre 19 000 et 24 000 euros. L'installation, d'une surface de 1 360 m², peut accueillir 30 000 poulets.

«Mon exploitation de 50 hectares ne suffisait pas pour vivre. J'avais besoin d'un revenu» : Thibaut Jovignot, jeune agriculteur dans le canton d'Auxonne, explique les raisons qui l'ont poussé à s'orienter vers un élevage de volaille. La journée porte-ouverte organisée la semaine dernière en guise d'inauguration de son bâtiment nouvelle génération, a attiré de nombreuses personnes. Ce moment d'échanges a permis a plusieurs agriculteurs, et tout particulièrement des jeunes, d'approfondir leur réflexion sur cette belle opportunité que représente l'élevage de volaille. Un marché porteur, les poulets ? *«Oui»* répond sans hésitation Cyrille Loiseau (Société bressane de production), *«la demande régionale est forte pour cette viande et nous recherchons des partenaires aviculteurs en Côte d'Or et en Saône-et-Loire»*.

Deux à trois heures par jour

Thibaut Jovignot, installé depuis le 1er avril 2011, aura une marge brute variant entre 19 000 et 24 000 euros (avant MSA). Le temps de travail relativement peu exigeant (entre deux et trois heures par jour) lui permet de conserver son exploitation de 50 hectares avec notamment 120 moutons et 20 génisses à l'engraissement. La bonne expérience de son frère qui travaille dans la volaille depuis plusieurs années l'a inspiré. L'accompagnement du projet est assuré notamment par les Établissements Sirugue et la Société bressane de production l'a conforté dans son choix.

29 500 poussins arrivent aujourd'hui

Tout commence aujourd'hui, vendredi 24 février, pour l'éleveur de la commune des Maillys. Pas moins de 29 500 poussins, nés dans la nuit, arriveront aux alentours de midi. En provenance de la Bresse, ils resteront six semaines dans ce bâtiment de 1360 m², avec un objectif de poids avoisinant 2 kilogrammes. Les poulets seront ensuite conduits à l'abattoir de Branges, en Saône-et-Loire. La viande sera principalement vendue dans les grande surfaces de tout l'Est de la France. Selon la demande et les saisons, le bâtiment de Thibaut Jovignot pourra accueillir des dindes, notamment en périodes de fêtes de fin d'année. *«Il y a trois types de personnes qui optent pour ce genre de bâtiment»* termine Cyrille Loiseau, *«des jeunes qui s'installent comme Thibault, des épouses d'éleveurs qui arrivent sur l'exploitation et également des personnes qui se spécialisent avec plusieurs bâtiments du même type»*.

AURÉLIEN GENEST

En chiffres

Éléments économiques

Coût total avant aides : 302 600€. Total après aides : 235 470€. Détails : terrassement : 25 770€, fondation : 5 000€, coque du bâtiment: 128 850€, équipement intérieur : 133 880€, branchements électriques: 7 600€, permis de construire : 1 500€. Aides : Conseil général : 7 000€, PPE : 24 000€, PMBE : 16 000€, Sirugue et SBP : 20 130€.
Les revenus évoqués prennent en compte le remboursement de l'emprunt qui s'échelonnera sur une durée de 15 ans.

Agriculture biologique

Un accompagnement technique mais aussi politique

Le Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or s'est réuni en assemblée générale la semaine dernière à Labergement-lès-Auxonne.



Producteurs bio et élus locaux devant la production emblématique du canton d'Auxonne : les légumes. L'AB représente 530 ha, soit 6% de la SAU totale du canton, avec pas moins de 13 producteurs en AB.

Comment agir pour un développement *«solide et harmonieux»* de la bio? Le Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or (Gab 21) s'est penché sur la question lors de son assemblée générale.
Pour le président Bernard Krempp, deux éléments sont particulièrement importants. Il y a tout d'abord l'accompagnement des producteurs.
Il doit être optimal pour les actuels et futurs adhérents du Gab 21 : notamment par les indispensables visites en ferme, l'appui technique et le conseil sur les aspects administratifs ou réglementaires : *«Les nouveaux agrobios ne nous connaissent pas, nous devons donc redoubler d'efforts à leur égard pour leur faire découvrir notre rôle, qu'aucune autre structure agricole ne peut jouer. Pour les adhérents, ce n'est pas parce qu'ils le sont que nous n'avons plus rien à leur apporter. Un adhérent, quel que soit son historique ou sa production, doit avoir le réflexe de se tourner vers le Gab pour le moindre questionnement ou souci concernant son activité en bio»*.

Être acteurs des filières d'aval

La deuxième volonté du Groupement pour faire progresser l'agriculture biologique est d'être *«initiateur, acteur ou partenaire de l'organisation des débouchés»*. *«Un produit bio de qualité a un prix, et nous devons garder la main sur l'organisation de son débouché»* indique Bernard Krempp, qui poursuit : *«ce produit et son prix, nous devons les défendre et faire reconnaître par l'ensemble de la société les efforts fournis par notre mode de production, qui est la meilleure réponse aux enjeux environnementaux actuels. Encore une fois, sans nos produits, l'aval ne peut rien faire. A nous de nous organiser solidairement pour nous rendre incontournables! Nous avons des exemples qui, aux dires des intéressés, donnent satisfaction : les Eleveurs bio de Bourgogne et Biolait, qui vient d'inaugurer un nouveau point de collecte à Sainte-Marie la Blanche, ici, en Côte d'Or»*.

Soutien indispensable des élus locaux

Enfin, le Gab 21 a mis en avant le rôle primordial des politiques dans le développement de la bio. Le témoignage de Jacques Lançon, adjoint à l'environnement à la ville de Lons-le-Saunier l'a bien illustré. Confrontée à un problème de nitrates sur le captage municipal, la mairie a choisi, dans les années 2000, la prévention plutôt que la dépollution, en incitant les producteurs des alentours à passer en bio. Aujourd'hui, la restauration municipale offre un débouché local aux producteurs bio pour quatre filières : céréales (pain), viande bovine, lait (yaourts) et légumes. Volonté politique et organisation des producteurs ont été les principales clés de cette réussite.

AURÉLIEN GENEST

Vente de taureaux "vêlages faciles"

Des enchères en progression

Pour la troisième année consécutive, la station d'évaluation *«vêlages faciles»* du Marault a mis aux enchères 48 reproducteurs, le 17 février à Magny-Cours. Le public y est venu plus nombreux qu'en 2011 et le prix de vente moyen a grimpé de 200 euros.

Mission accomplie: succès garanti. Pour sa troisième année d'existence, le programme *«vêlages faciles»* de la station d'évaluation du Marault a confirmé l'intérêt des professionnels de la région, de toute la France et même de l'étranger, puisque des visiteurs russes et un acheteur portugais ont fait le déplacement, le 17 février, à l'agropôle de Magny-Cours. Pour cette vente aux enchères, qui concluait plusieurs mois de pension et d'évaluation pour 51 veaux, ils étaient nombreux sur les bancs de l'amphithéâtre où résonnait la voix de Martial Tardivon, le chef des ventes du marché au cadran de Moulins-Engilbert. En dépit d'un incident électrique qui a fait perdre quelques minutes sur le programme, la vente s'est finalement bien déroulée. Les gradins, de chaque côté du ring, étaient pleins. Carole Cheneau, la chargée de communication du Herd Book Charolais, a évalué une affluence multipliée par deux en comparaison de celle de 2011.

Prix moyen de 3006 euros

Parmi les bonnes nouvelles, les prix ont également caracolé à des niveaux encore jamais atteints pour ce type de programme. Ainsi, sur 48 reproducteurs charolais présentés à la vente, 35 ont trouvé acquéreurs pour un prix de vente moyen de 3006 euros. Cela correspond à une hausse de 200 euros par rapport au prix moyen constaté l'an dernier à cette même occasion. Si le prix le plus bas a tourné autour des 2500 euros de mise à prix, un taureau originaire de la Nièvre a remporté la palme à un prix de 5200 euros. Good -c'est son nom- est un fils de Noaille VF et de Vigne. Né dans l'EARL Jean-Michel Bonnet, à Rémilly, il affiche des performances remarquables. Son gain moyen quotidien, à la station, s'est élevé à 1571 grammes par jour et tous ses index étaient supérieurs à 100 (IFNAIS 104, IVMAT 110, DM Sev 107, CR Sev 104 et AVEL 106). Il a fait le bonheur d'un acheteur portugais, Joao Correia, éleveur à Moita, qui est à la tête d'un troupeau de 2000 vaches, dont 1500 croisées et le reste en Charolaises, Limousines et Salers pures. Comme l'acquéreur, de nombreux éleveurs présents ont admiré les lignes et la morphologie du taureau, dont les qualités visibles, aux yeux des professionnels, dépassaient le seul intérêt des index. *«Quel bel animal!»* a-t-on entendu dans les travées. A partir de 16h40, une fois les enchères électroniques terminées, les éleveurs se sont retrouvés devant les boxes pour commencer les négociations à l'amiable autour de la dizaine d'invendus. **E.C.**



Il y avait beaucoup de monde, le 17 février au Marault, pour la vente aux enchères de 48 reproducteurs spécialisés « vêlages faciles ».

CHAPUIS FRERES, votre spécialiste de la traite



Robot VMS


Roto


Traite arrière

21450 St Marc/Seine - 03 80 93 22 28

DeLaval

Réunions locales du GDS 58

Quid du Fonds de mutualisation sanitaire ?

Le Groupement de Défense Sanitaire de la Nièvre a repris le chemin des salles des fêtes en ce début 2012, afin d'y organiser des réunions locales d'information pour ses adhérents.



Le GDS 58 organise ses réunions d'information locales depuis le 13 février, comme ici à Alligny-Cosne, mardi dernier.

L'an dernier, il n'y en avait pas eu. En 2009 et 2010, elles avaient eu lieu plus tôt dans la saison. Cette année, une dizaine de réunions locales d'information ont été programmées dans la deuxième quinzaine de février, comme à Alligny-Cosne, mardi après-midi où dix éleveurs se sont retrouvés. Alain Bonnel, le directeur du GDS58 qui les anime, reconnaît que l'affluence est relativement modeste cette année et s'explique: *«il est tard dans la saison et les vêlages sont bien avancés. Pourquoi février plutôt que décembre? Nous étions coincés entre l'assemblée générale où se décident les choses et le recueil d'informations précises qui tardaient à venir quant au Fonds de mutualisation sanitaires (FMS)»*.

Mutation de la caisse fièvre aphteuse

Qu'est-ce que le FMS? Sa création découle d'une directive européenne, à la suite du Bilan de santé de la PAC, qui permet dorénavant aux Etats membres *«de prévoir, par contribiution financière à un fonds, le paiement d'indemnités aux agriculteurs destinées à couvrir les pertes économiques découlant de l'apparition d'un foyer de maladie animale ou végétale ou d'un accident environnemental»*. Une liste de 14 maladies a été répertoriée. En France, l'application de cette mesure a pris du temps et suscité hésitations, tergiversations des Pouvoirs Publics et interrogations du réseau GDS France. Dans la Nièvre, après réflexion, les responsables du GDS ont finalement décidé, fin 2010, la mutation de la Caisse de péréquation fièvre aphteuse, créée en 1991, en Fonds de mutualisation sanitaire (FMS). Avec par conséquent des risques couverts élargis. Ce nouveau FMS, bénéficie donc de près de 500 000 euros dans la Nièvre et au plan national de 25 millions d'euros de la caisse fièvre aphteuse, ce qui a suscité des réticences de la part des responsables départementaux, quant au risque de perte d'indépendance des GDS départementaux.

Cette étape franchie, l'État, après avoir entendu les revendications des OPA (FNSEA-JA-APCA-Coop de France) envisagerait la création d'un grands fonds de mutualisation (le projet Famuse) qui engloberait tous les agriculteurs et regrouperait toutes les productions. Ce qui, là encore, suscite la méfiance des adhérents des GDS. *«Pour l'instant, rien n'est décidé»* tempère Alain Bonnel.

E.C

Depuis 1978
MEF
Elevage
Stockage
Tunnels
8m, 9.30m, 10m
MATERIEL D'ELEVAGE FOREZIEN
RN82 "Le Chanasson" - 42110 EPERCIEUX SAINT PAUL
www.mef-sarl.com - Tel 04 77 27 47 47

Anciens du lycée de Challuy

Vers une amicale, utile et conviviale

De jeunes anciens du lycée agricole de Challuy évoquent et préparent la relance de l'Association des anciens de l'établissement, qui était tombée en sommeil depuis 1992.

C'est par un malheureux concours de circonstance que quelques anciens de Challuy se sont retrouvés, à l'automne dernier, pour évoquer la mémoire de l'une des leurs, disparue brutalement dans un accident de voiture. Après la cérémonie, ces jeunes tout émus ont griffonné un papier, jetant ainsi les bases d'une association destinée à les faire se retrouver régulièrement. *«Nous avons pensé qu'il était dommage de ne nous réunir qu'en de tristes occasions et qu'il était nécessaire de recréer un cadre à notre réseau»* disent en chœur Lucie Estivalet, Carole Duvernois et Pascale Pot. Leur réflexion sur les conditions d'une amicale des anciens est bien avancée. Vendredi dernier, lors d'une troisième réunion, une vingtaine de Challuysiens se sont retrouvés au lycée afin d'étudier les modalités pratiques du projet.

Suite à une rencontre avec Agnès Varignier, la proviseure adjointe de l'établissement, il est apparu qu'une structure existait déjà. L'association des anciens, présidée par Alain Blandin jusqu'en 1992, n'a en réalité par résisté au déménagement du lycée, de Magny-Cours à Challuy. Elle est en sommeil depuis lors mais il n'est pas interdit aux nouveaux jeunes anciens d'en utiliser le cadre. *«Notre ambition, aujourd'hui, est de rassembler toutes les personnes qui ont mis un jour les pieds dans l'établissement. Nous ne voulons fermer la porte à personne»* précise Pascale Pot. Et, de fait, les recherches de futurs membres ne font que commencer. Les organisatrices disposent déjà du fichier des anciens jusqu'en 2001, afin de les contacter, et comptent beaucoup sur le bouche-à-oreille. Mieux encore, elles attendent beaucoup des réseaux sociaux sur internet. Après quelques mois de présence sur facebook, elles recensent déjà près de 500 amis sur la page *«Anciens de Magny-Cours-Challuy»*. L'objectif est de réunir un maximum de personnes lors des prochaines portes ouvertes du lycée, le 17 mars, à Challuy. *«Après le traditionnel tournoi de rugby, le déjeuner en commun et le visionnage du matche France-Galles, nous en profiterons pour tenir notre première assemblée générale»*. Un conseil d'administration puis un bureau seront alors élus.

Contacts: Association des anciens de Magny-Cours et Challuy, à l'adresse postale du lycée qui transmettra.
magnycours.challuy@laposte.net



Lucie Estivalet, Pascale Pot et Carole Duvernois (de gauche à droite) veulent relancer l'association des anciens de Challuy.



Salon de l'agriculture

La présence timide des Nivernais

Véritable vitrine de l'excellence agricole nationale, le salon de Paris, qui s'ouvre aujourd'hui jusqu'au 4 mars, demeure un événement orienté vers le grand public. A ce compte-là, les producteurs nivernais semblent ne pas prêter grande attention à son image. Hormis quelques habitués, la Nièvre s'oriente vers une très timide participation.



Le Concours général agricole de la race charolaise met en valeur la production emblématique de la Nièvre auprès d'un large public (photo archives 2011).

Depuis ce matin et pour 10 jours, la ferme France accueille à la Porte de Versailles, à Paris, tout ce que le pays compte de représentants des productions agricoles du pays.

Producteurs, collectivités locales, groupements, organisations professionnelles attendent de pied ferme les visiteurs, petits et grands, en général des urbains qui une fois par an viennent prendre une bouffée d'air rural en plein centre de la capitale. Ils étaient près de 700 000 l'an dernier. C'est souvent l'occasion pour les territoires de mettre en avant leurs spécificités. A ce jeu-là, la Nièvre aura son mot à dire, mais la mobilisation semble de plus en plus timide dans notre département.

L'emblématique concours charolais

Première fonction de la manifestation annuelle: distinguer l'excellence. De ce côté-là, une fois encore, c'est bien la race charolaise qui fera briller la Nièvre et la Bourgogne au firmament de l'élite agricole. Au Concours général agricole (CGA), lors de la journée charolaise de lundi, ce sont 5 éleveurs habitués de l'épreuve qui défendront les couleurs Nivernaises aux côtés de leurs collègues spécialisés. Parmi les 41 plus beaux specimen de la race figureront 8 animaux nivernais. La SCEA Melaye Sennepin présentera un mâle de plus de 4 ans, l'EARL Olivier Dessauny, une femelle de plus de 2 ans, l'EARL de Beaumont, une femelle de plus de 3 ans. Deux éleveurs participeront dans plusieurs catégories: Florent Besson, avec Ernest Hoeffel, présentera un mâle de plus de 3 ans puis, seul, une vache suitée de plus de 5 ans et enfin le Gaec Gauthé fera concourir un mâle de plus de 4 ans et deux vaches suitées de plus de 5 ans. Tous espéreront rapporter des plaques de champions de Paris.

Ovins, vins et miels

Le CGA, c'est aussi une présentation de nombreuses variétés d'animaux et de produits. La Nièvre compte par exemple sur les concours ovins pour se faire remarquer. Quatre éleveurs de moutons du département iront participer aux épreuves, eux-aussi des habitués du Salon. Michel Marion présentera des moutons charollais, Benjamin Pommier et Bernard Lospied, des Berrichon du Cher, et Christophe Rainon, des moutons Charmoise.

Côté équins, dans le hall 4, le Conseil du cheval de Bourgogne tiendra un stand et un éleveur de cheval de trait Auxois par département, donc un de la Nièvre, devraient participer au concours. Comme à l'accoutumée, des producteurs de vins et de miels nivernais devraient également participer au CGA: les vignerons de Pouilly-Fumé et des Coteaux du Giennois y ont une catégorie à part entière. De même que les producteurs de miel, dont Les Ruchers du Morvan de Dominique Coppin qui, outre le concours, sont les seuls du département à louer un stand d'exposition et de vente dans le pavillon des régions.

Animations et stand Bourgogne

En dehors des producteurs, qui brillent par leur timide présence, la région et le département se vendront durant toute la semaine, au coeur du même pavillon des régions. Le Conseil régional de Bourgogne, associant les conseils généraux de la région, proposeront sur le stand de multiples animations quotidiennes, par exemple dédiées à l'apiculture ce dimanche ou au réseau Bienvenue à la ferme samedi prochain.

Si le département de la Nièvre mettra l'accent sur sa démarche en faveur des circuits courts dans les collèges, il présentera également son soutien à des projets bien connus tels que le magasin collectif Secrets de paysans ou la marque Charolix. Lors de l'inauguration de l'espace Bourgogne, mercredi, c'est d'ailleurs Frédéric Debacker qui offrira la dégustation des rillettes de bœuf que celle-ci a lancées.

E.C.

Territoires

Une signature «bleu Morvan» !

Le lancement officiel de la signature «Morvan, natures et talents» a eu lieu à Vézelay, en présence d'élus et d'acteurs économiques de toute la région.

Déjà présentée dans notre édition du 20 janvier dernier, la signature «Morvan, natures et talents» a connu son lancement officiel, lors d'une réunion organisée à la Cité de la Voix, à Vézelay. Un site Oh combien approprié pour se lancer en une nouvelle «croisade», à la conquête de la promotion des produits du Morvan ! Déclinée en lettres capitales noires sur fond bleu, la signature ainsi créée, sera présente sous différentes formes, selon la nature des produits et leur conditionnement : soit une étiquette accrochée par une ficelle en fibres naturelles ou imprimée sur l'emballage, soit disposée sur les étals des producteurs locaux pour une mise en valeur de leurs produits.

Parmi les premiers à se lancer dans la démarche, l'association française du sapin de Noël : *«l'une des seules productions où le Morvan est leader, produisant à lui seul le quart des 5 millions de sapins vendus chaque année pour les fêtes»*, comme l'a fait remarquer Marie-Christine Grosche, secrétaire de l'association, pour qui, *«il est plus que jamais nécessaire d'identifier les produits, les localiser, les mettre en valeur, afin d'apporter aux acheteurs des garanties sur leur fabrication»*.

Un sentiment partagé par Jean-Yves Deschamps, producteur de vins et coopérateur à la *«Cave Henry de Vézelay»*, déjà adhérent à l'association Morvan Terroirs : *«avec cette nouvelle signature ombrelle, tout le monde sera gagnant. Le client, qui pourra ainsi identifier produits et artisans, les produits eux-même, du fait de la promotion faite en interne comme à l'extérieur, le territoire enfin, qui sera reconnu pour son dynamisme et le développement de son économie»*.

La marque territoriale ainsi créée ne pourra que renforcer l'image d'excellence et d'authenticité rattachée au Morvan, dans un contexte où la concurrence est vive pour susciter la consommation de produits du terroir. Ce dont se félicite Patrice Joly, maire d'Ouroux en Morvan et président du Parc Naturel Régional : *«il faut donner envie aux Bourguignons de s'approprier cette montagne qui est la leur ! Tirer partie des qualités environnementales du territoire, pour que la promotion de nos produits valorise elle-même l'image du Morvan tout entier. Cette signature fédératrice, permettant de regrouper sous une même bannière, produits agricoles, artisans, ou produits touristiques»*.

DOMINIQUE BERNERD



Un lancement officialisé en un lieu à la hauteur de l'évènement…Vézelay !



Patrice Joly, président du PNR du Morvan, lors du lancement officiel du label *« Morvan, nature et talents »*, le 17 février dernier

En bref

Crédit Agricole Une nouvelle agence à Paron

Dans cette période où de nombreuses agences bancaires ferment en zone rurale, le Crédit Agricole reste engagé aux côtés de ses clients, fidèle à ses valeurs mutualistes de proximité, de solidarité et de responsabilité. Après l'ouverture fin 2011 de «L'autre agence», à Dijon, une agence bancaire de nouvelle génération, à la fois high-tech et proche du client, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne prouve une nouvelle fois son engagement et son ancrage territorial, avec la naissance, en début d'année, d'une nouvelle agence à Paron, dans le nord du département. Cette agence, dont les travaux ont été réalisés exclusivement par des artisans locaux, est constituée d'une équipe de deux conseillers et d'un directeur d'agence. Elle est dotée du système Vison'ère, un service de visioconférence, qui permet d'entrer en contact à distance avec un expert Crédit Agricole, depuis le bureau du conseiller. Elle a été inaugurée le 16 février dernier, en présence du directeur général adjoint du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne, Alain Andreose, de son vice-président, Bernard Moissette, du président de la caisse locale du Sénonais, Michel Dombrecht, du directeur des agences de Sens Maupéou et Paron, Michel Mercier et de ses équipes.



La nouvelle agence Crédit agricole, est située 33 avenue Edmé-Pierre Chauvot de Beauchêne (prolongement de la rue des Acacias), à Paron (89100). Elle est ouverte du mardi au samedi : Mardi et jeudi : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h - Mercredi et vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h - Le samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Nécrologie

Disparition de Michel Delagneau

Sa disparition brutale à l'age de 58 ans a été ressentie comme une grande perte par les professionnels de l'élevage avicole icaunais. Michel Delagneau avait travaillé à la CECNA à Migennes dans les années 80, avant de rejoindre en 1990 le groupe Duc à Chailley, où il occupait la fonction de Technicien Développement en charge du développement du parc bâtiments. Homme de terrain, il comptait un grand nombre d'amis à travers tout le département. Toujours disponible, notamment auprès des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, qui chaque année bénéficiaient de son soutien et de sa présence lors de leur fête ou du forum des métiers organisé à La Brosse. Disponible également auprès du journaliste départemental lorsque ce dernier était en quête d'informations…
Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances

DB

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

SIA 2012

L'Yonne fait Salon

Comme chaque année, le département de l'Yonne marquera de sa présence l'Espace Bourgogne installé au cœur du Hall 7 de la Porte de Versailles à Paris, pour la 49ème édition du Salon International de l'Agriculture. Il se déroulera du 25 février au 4 mars, avec, mercredi 29 février, la journée «*Spécial Bourgogne*».

Côté gourmandise, les producteurs icaunais seront au rendez-vous : Yvette et Roger Rabuat et leur gamme complète de produits pur canard, dont le désormais célèbre magret fourré au foie gras. Un détour par le stand des Macarons Charlou devrait suffire à satisfaire les *« becs sucrés »* ! Passionnée de pâtisserie et formée à l'école Lenôtre, l'avallonaise Chantal Bierry-Groetz propose un voyage tout en douceur autour de sa palette de macarons aux multiples parfums. Outre les incontournables représentants icaunais en lice pour le Concours Général, l'Yonne participera également au Salon du fromage (réservé aux professionnels), qui se déroulera du 26 au 29 février, dans le Hall 5 du Parc des Expositions : un évènement majeur pour la filière laitière, où seront présents notamment la fromagerie Lincet et le laboratoire Abia (fabricant de présure de qualité). Deux entreprises installées dans le département.

Une animation quotidienne

Cette année encore, le stand du Conseil général, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne et Yonne Tourisme accueillera les visiteurs, qui pourront venir déguster les vins et découvrir les paysages de notre département autour d'une animation quotidienne, en lien avec les journées thématiques du Pôle Bourgogne. Au programme :

Samedi 25 février : Vins d'Irancy et Office de Tourisme de Saint-Florentin
Animation : atelier et sculptures chocolat pour les enfants
Dimanche 26 février : Vins de Chitry et Office de Tourisme de Vézelay
Animation : atelier bougies en cire pour les enfants
Lundi 27 février : Vins de Coulanges la Vineuse et Maison du Pays Coulangeois
Animation : ateliers fleurs



Sur le stand du Conseil général de l'Yonne, lors de l'édition 2011.

Mardi 28 février : Vins et Office de Tourisme de Joigny
Animation : jeu de reconnaissance de céréales
Mercredi 29 février : Vins d'Epineuil, Tonnerre et Joigny et Yonne Tourisme
Animation : présentation réseau et produits Bienvenue à la ferme
Jeudi 1er mars : vins de Saint-Bris-le-Vineux et Office de Tourisme d'Auxerre
Animation : société Senoble
Vendredi 2 mars : caves Bailly Lapierre et Office de Tourisme de Villeneuve sur Yonne
Animation : graveuse sur verre
Samedi 3 mars : Appellation Bourgogne et Maison de Puisaye
Animation : poterie de la Bâtisse
Dimanche 4 mars : Vins de Vézelay et Syndicat entre Cure et Yonne
Animation : fermes pédagogiques et de découverte

DOMINIQUE BERNERD

Lycée La Brosse

En route pour Paris !

La Brosse participe cette année encore au trophée national des lycées agricoles dans le cadre du prochain salon de l'Agriculture. Cinq élèves de l'établissement vont séjourner à Paris accompagnés de «Cerise» une Prim'Holstein déjà en lice l'an passé.


Entourés des salariés de l'exploitation du lycée : Pauline, Cindy, Gabin, Benjamin, Jérémie et… Cerise

Décidément, on n'arrête plus les *«Brossards»* ! Après les *Ovinpiades* à Charolles, après le 2e prix au concours *«Champs et lycées»*, le lycée de La Brosse va participer dans quelques jours au prochain *«Trophée National des lycées agricoles»* organisé dans le cadre du Salon de l'Agriculture à Paris. Depuis novembre dernier, cinq élèves de l'établissement se préparent activement à l'épreuve, sous la houlette de la directrice de l'exploitation du lycée, Alexandra Cherifi. Tous volontaires, Pauline, Cindy, Benjamin, Gabin et Jérémie forment une équipe solide et se sont partagés les tâches autour de *«Cerise»*, une vache Prim'Holstein du lycée, qui a déjà concouru l'an passé : conduite de l'animal pour les uns, tonte et lavage pour d'autres, préparation de la ligne de crête dorsale, oral de présentation en français et en anglais… Le plus difficile ? *Se faire suivre par la vache ! Que ce soit nous qui la promenions et pas l'inverse !»* Plusieurs ont déjà *«fait du ski»* en la matière. Gabin se souvient encore de l'une des ses premières expériences, lorsque *Cerise*, bien disciplinée mais un tantinet espiègle, décida de rentrer seule du lycée à l'étable !

Aujourd'hui, tout le monde est fin prêt, dans l'attente de prendre mardi prochain la route pour la Porte de Versailles à Paris, où ils séjourneront jusqu'à la fin de Salon. Passage prévu devant le jury : dimanche 4 mars, la date de l'épreuve de clippage étant tenue secrète jusqu'au dernier moment. Pas de jupe blanche à pois verts pour «Cerise», mais la robe noire et blanche caractéristique de la race Prim'Holstein. Pour autant, nul doute qu'avec une vache portant un si joli prénom, l'équipe de la Brosse ne manquera pas d'assurance le moment venu !

Leurs aventures sont à suivre sur leur blog : http://tnla-vachement-cerises.blogspot.com/

D. B.

Concours Général Agricole

Première participation pour un jeune éleveur icaunais

Trois éleveurs de l'Avallonnais, représentants du Herd Book Charolais, vont concourir pour le Concours général agricole. Une première pour Alexandre Bretagne, jeune éleveur installé à Joux-la-Ville.

« Bon sang ne saurait mentir ! ». Un dicton qui résume à lui seul le parcours d'Alexandre Bretagne, jeune éleveur de l'Avallonnais de 26 ans, dont le taureau *Darkvador* a été sélectionné pour participer dans quelques jours au prochain Concours général agricole, à Paris. Tombé tout petit dans la marmite de l'élevage au sein de l'exploitation familiale, Alexandre a été vacciné au virus de la sélection par sa maman qui, depuis plusieurs années enchaîne les prix avec ses animaux. Une passion des concours entretenue alors qu'il était étudiant en BPEA à la Brosse, par un stage à la SCEA Riotte-Schrapfer. Un nom qui fait depuis longtemps référence au royaume charolais ! Si la sélection pour le Salon de l'Agriculture est une forme de consécration pour Alexandre Bretagne, elle est surtout le fruit d'un travail régulier et d'une progression qui lui ont permis d'engranger déjà de belles récompenses dans différents concours parmi les plus prestigieux. Comme l'an passé, avec un 1er prix glané au Sima, avec l'un de ses autres taureaux, *Ferdinand*.

Beau *«bébé»* de 1 300 kg, *Darkvador* est issu d'un croisement entre *Black Out* et *Réjouie* de l'élevage Riotte-Scharapfer. Né sur l'élevage de l'EARL La Croix-du-Château, à Joux la Ville, il a depuis engrangé les récompenses, sous la houlette de son jeune propriétaire : 1er prix à Semur-en-Auxois et à Avallon en 2009 et


Alexandre Bretagne et Darkvador.

2010, 1er prix au National à Cournon en 2010, 1er et prix d'honneur à Avallon en 2011, à Semur et au national à Magny-Cours. Réputé *«docile»*, il semble n'avoir qu'un défaut : *«quand il voit un véto arriver, là, pour le coup, il apprécie pas !»*.

L'animal (et l'éleveur !) ne semblent pas encore gagnés par le stress, même si Alexandre se soucie déjà de l'état de fatigue de son protégé après neuf jours de présence au salon. Autre inquiétude : *«la foule, qui ne se rend pas toujours compte du danger et prend parfois des risques inconsidérés avec les animaux. On doit y veiller en permanence»*. Le concours se déroulera sur le grand Ring de la Porte de Versailles, lundi 27 février au matin. Parmi les autres concurrents de *Darkvador*, d'autres sélectionnés icaunais : *Féodale* et *Célèbre*, du Gaec Cadoux Père et Fils, à Saint-André-en-Terre-Plaine, *Bégonia* de la SCEA Riotte-Schrapfer à Angely. Et quand on demande à Jean-Louis Riotte si *«l'élève Bretagne»* ne dépassera pas un jour le *«Maître de stage»*, il répond en riant : *«Si seulement ! C'est ce que je lui souhaite de tout cœur ! On ne peut être qu'heureux et fier de voir des jeunes prendre la suite et représenter fièrement le département»*. Alexandre Bretagne peut dormir tranquille, *«la guerre des étoiles»* n'est pas entamée, même si son protégé a pour patronyme *Darkvador*. Que la force soit avec lui !

DOMINIQUE BERNERD

Cultures d'hiver

Dégâts de gel : quelle attitude tenir ?

Face à une situation préoccupante, il est important de réaliser un diagnostic sur les parcelles touchées puis d'étudier les différentes alternatives avant d'envisager une culture de remplacement.

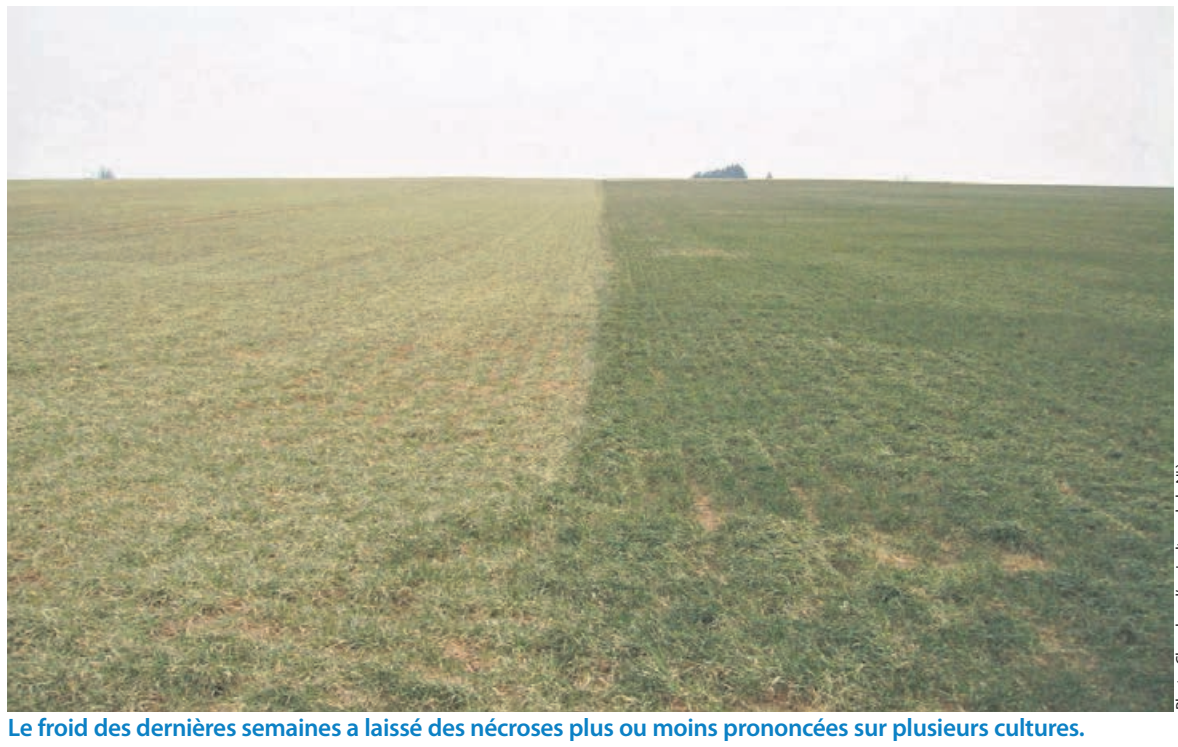


Photo: Chambre d'agriculture de la Nièvre

Le froid des dernières semaines a laissé des nécroses plus ou moins prononcées sur plusieurs cultures.

Le froid des semaines passées a provoqué des nécroses plus ou moins prononcées sur plusieurs cultures. Les symptômes sont apparus sur les céréales à partir du vendredi 10 février alors que le froid était installé depuis plus d'une semaine. On peut d'ores et déjà penser que les orges de printemps semées d'automne, les blés durs, la moutarde brune, l'avoine d'hiver, seront très atteints ainsi qu'une forte proportion des pois d'hiver. La préoccupation se porte sur les céréales d'hiver : ce sont les parcelles qui étaient les plus avancées qui ont le plus souffert avec un effet variétal important (Estérel, Alixan, Altigo sont par exemple 3 variétés qui sont très touchées). Concernant les colzas, ce sont ceux qui présentaient une forte élongation automnale qui ont souffert; néanmoins les dégâts ne devraient pas conduire à réimplanter une nouvelle culture.

Établir un diagnostic

Etablir un diagnostic en rentrant des plantes dans une pièce éclairée et à une température supérieure à 15°C afin de connaître rapidement la viabilité des pieds (méthode détaillée sur le site www.arvalis-infos.fr). Ce diagnostic doit être étayé par une observation précise quotidienne des parcelles pour suivre leur évolution. C'est l'étape la plus importante et la plus délicate. S'il reste plus de 5 pieds/m2 en colza et plus de 120 pieds/m2 en céréales, il n'est pas conseillé de remplacer la culture en place, même si son rendement est amputé.
Le diagnostic est délicat, car parfois certains pieds sont partiellement détruits et fragilisés, en cas de nouvelles gelées ou d'une période d'alternance gel-dégel, ils peuvent subir de nouvelles nécroses pouvant aller jusqu'à leur perte.

Éléments à prendre en compte pour l'implantation d'une nouvelle culture :

- La rémanence des herbicides qui peut limiter fortement le choix de la culture de remplacement. (en cas de ressemis, le recours au labour peut s'avérer indispensable si certains herbicides ont été utilisés)
- La disponibilité des semences et leur coût. Dans ce contexte, il est conseillé aux agriculteurs de conserver s'ils en détiennent, leurs stocks d'orge de printemps ou de variétés de blés alternatives (Palédor, Cézanne, Galopain voire Orvantis) ou du pois
- Le potentiel de la culture de remplacement, au regard des caractéristiques agronomiques des terres concernées
- La disponibilité en temps et climatique pour réaliser une nouvelle implantation
- La possibilité de déclencher l'assurance récolte pour ceux qui l'ont souscrite
- La nécessité d'honorer des contrats de vente
- Le respect du cahier des charges de la MAE rotationnelle

Pour faciliter la prise de décision, il est intéressant de réaliser un budget partiel dont voici un exemple : parcelle d'Alixan en Puisaye non désherbée à l'automne.

Première alternative : *«je laisse en place mon blé»*.
Rendement espéré : 40 q/ha à 180 €/t soit un produit de 720 €.
Dépenses à engager : 100 unités d'azote (100€), 50 € d'herbicide, 30 € de fongicide soit 180 € de charges opérationnelles.
Il me reste 540 €/ha auxquels viendra certainement s'ajouter une indemnité pour perte de récolte si j'ai souscrit une assurance aléas climatiques.

Deuxième alternative : *«je décide de ressemer avec des pois de printemps que j'ai en stock»*.
Rendement espéré : 30 q/ha à 200 €/t et une aide couplée de 100 €/ha, soit un produit de 700 €.
Dépenses à engager : 60 € de semence de ferme non traitée, 60 € d'herbicide, 10 € d'insecticide, 20 € de fongicide soit 150 € de charges opérationnelles.
Il me reste 550 €/ha.
NB: dans ce cas de figure, les frais de ressemis de la culture peuvent être pris en charge par l'assurance aléas climatiques.
En 2003, beaucoup de parcelles ont été ressemées. L'orge de printemps est venue en remplacement de l'escourgeon et du blé d'hiver alternatif a été semé à la place des blés. Les rendements des blés semés en février ont été compris entre 20 et 30 q/ha dans les sols superficiels et proches de 50 q/ha dans les terres profondes. Les rendements en orge de printemps étaient sensiblement meilleurs, surtout dans les sols superficiels.
L'année 2003 s'est caractérisée par un épisode sec et chaud au mois de juin qui a fortement pénalisé ces deux cultures. Que se passera-t-il en 2012 ?

Penser aux contrats (quantité de récolte déjà engagée, MAE rotationnelle…)

Les dégâts de gel peuvent mettre en difficulté l'exploitant pour honorer les contrats de vente déjà engagés. Dans ce cas, il est nécessaire de se rapprocher de son organisme stockeur pour connaître les conséquences.
Concernant ceux qui ont signé une MAE rotationnelle, des difficultés peuvent apparaître pour respecter le cahier des charges, notamment le fait que la somme des trois cultures majoritaires ne doit pas dépasser plus de 90% de la surface contractualisée.
Cette difficulté est réelle lorsque la 4ème culture a totalement gelé (pois d'hiver, avoine d'hiver, moutarde brune), ou lorsque dans un assolement prévisionnel composé de colza, blé, orge d'hiver et orge de printemps, l'escourgeon est totalement détruit. Dans ce dernier cas, si l'escourgeon est remplacé par de l'orge de printemps, le cahier des charges n'est plus respecté. L'agriculteur doit déclarer cet accident de culture à la DDT et ne devrait pas percevoir l'aide rotationnelle cette année.

Assurance aléas climatiques : réalisez sans tarder votre déclaration de sinistre

Pour ceux qui ont contractualisé ce type d'assurance, nous vous conseillons de relire les termes de votre contrat et de déclarer sans tarder votre sinistre si vous envisagez de ressemer car un expert devra venir constater et estimer les dégâts avant le ressemis.
Deux cas de figure peuvent être envisagés. Soit, vous décidez de ressemer, dans ce cas, vous pouvez prétendre à une indemnisation correspondant aux frais d'implantation de la nouvelle culture. Soit vous décidez de laisser en place, dans ce cas, vous pourrez, selon le rendement obtenu, toucher une indemnité sur la perte de rendement, mais avec une franchise de 25%.

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE CÔTE D'OR, NIÈVRE ET YONNE (CONTACTS : CONSEILLERS PRODUCTIONS VÉGÉTALES)



Photo: Chambre d'agriculture de la Nièvre

Une autre méthode pour réaliser le diagnostic consiste à disséquer le maître brin et à observer l'épi à la loupe. A gauche, l'épi est blanc : il est gelé. A droite, l'épi est translucide : il est sain.

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr

Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Schmallenberg

Un virus sous surveillance

Le virus de Schmallenberg s'étend rapidement sur le territoire européen et centralise toute l'attention des autorités sanitaires, du gouvernement et des représentants de l'élevage français. Ce petit «nouveau» soulève pas mal d'inconnues.

Les principaux représentants des éleveurs bovins et ovins bourguignons étaient réunis le 17 février dernier à Autun en Saône et Loire, à l'invitation du FRGDS Bourgogne et de la FRSEA, pour faire un point d'information sur le virus de Schmallenberg. Depuis son identification en Allemagne (d'où son nom) en novembre 2011, le virus de Schmallenberg suscite beaucoup d'interrogations du fait de son apparition (c'est un nouveau virus) et de la rapidité avec laquelle il s'étend sur les territoires qu'il conquiert dans le pays du nord en particulier (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni) et en France. Le 16 février dernier, on comptabilisait sur le seul territoire français 152 élevages touchés dans 25 département. Un chiffre appelé à évoluer certainement.

Priorité à la connaissance du virus

La priorité est donnée à la collecte d'un maximum d'informations sur un virus identifié comme étant de la famille des *«orthobunyavirus»* qui n'affecte que les ruminants. Il s'agit donc bien d'une maladie d'élevage qui peut se manifester chez les animaux adultes par de la fièvre, une perte d'appétit, une chute de production de lait, des diarrhées parfois aigües.

Ce tableau clinique reste cependant sans gravité pour le cheptel adulte. En revanche, les conséquences sont beaucoup plus critiques sur le plan de la reproduction. Le virus entraîne en effet des avortements, des troubles neurologiques pour les animaux à naître, des malformations graves des fœtus, des animaux morts-nés présentant des raccourcissements ou des déformations des tendons et des membres, une diminution, voire l'absence de cerveau.

Pour le moment la très grande majorité des cas avérés concerne le troupeau ovins (93% des cas) et dans une bien moindre mesure le troupeau bovin (4%) et le troupeau caprin (3%). Cette maladie d'élevage, sur laquelle subsistent encore de nombreuses inconnues, retient tout particulièrement l'attention des experts scientifiques, des vétérinaires et des laboratoires pharmaceutiques du Réseau français pour la santé animale, qui a été chargé par le gouvernement de définir des priorités de recherche, afin de mettre au point dans les plus brefs délais un test sérologique et un vaccin adapté.

Il s'agit en priorité d'évaluer l'impact *«physique»* de la maladie (niveau des pertes, conséquences sanitaires, coût pour les élevages...). La plateforme nationale de surveillance épidémiologique trouve là une première occasion de tester son mode de fonctionnement. Comme toute maladie contagieuse, ou réputée comme telle, le virus de schmallenberg est soumis à déclaration obligatoire. La progression de l'immunité dans les troupeaux concernés fait l'objet également d'une surveillance particulière.

Pressions à l'export

Tous les États d'Europe touchés jouent le jeu de la transparence en déclarant les cas avérés à l'Oie. Ils engrangent les observations et parlent d'une même voix à Bruxelles, comme le confirme Alain Escurat, président du FRGDS Bourgogne qui animait la réunion d'Autun.

La Commission européenne soutient la recherche sur le virus et ne manifeste pas de volonté de réglementer. A noter que la répartition de foyers très disséminés sur les territoires où la maladie s'exprime, rend impossible tout zonage. Seule mesure d'ordre générale *«on ne met pas en vente des animaux malades»*, ce qui n'est pas propre au virus.

Pour le reste, comme le stipule une note d'information du ministère de l'Agriculture *«En l'absence de risque pour la santé publique et de réglementation spécifique à cette nouvelle affection et compte tenu du faible risque de transmission de cette maladie vectorielle en hiver, aucune restriction particulière n'est mise en œuvre sur les exploitations suspectes»*.

Pour le moment, l'inquiétude vient surtout des conséquences de l'apparition du virus sur les exportations européennes et françaises, en particulier vers les pays tiers. La Russie et l'Ukraine appliquent le principe de précaution et mettent l'embargo sur les bovins et petits ruminants des pays touchés. Une situation qui pourrait évoluer plus favorablement dans les mois qui viennent.

D'autres pays sont en demande d'information comme l'Argentine et la Chine, tandis que le Mexique ferme ses frontières *«au matériel génétique ruminant»*. Les États-Unis ont arrêté les importations de semences et d'embryons de bovins, tandis que l'Égypte pourrait elle aussi renoncer à certaines importations en provenance des pays touchés.

Pour aller plus loin, les éleveurs trouveront toutes les informations utiles sur le site de FRGDS : www.gdsbourgogne.fr avec de nombreux liens vers les instances nationales et internationales de surveillance.

Anne-Marie Klein

Fédération nationale ovine

Une réunion régionale fait le point sur l'état du marché

La FNO tient régulièrement des assemblées générales de ses organisations départementales ovines sur le terrain. Le 15 février, c'était au tour de la Bourgogne-Franche Comté de se réunir au lycée agricole de Château-Chinon, en présence d'Emmanuel Coste, vice-président et d'Amélie Villette, animatrice de la FNO. Si les professionnels présents ont évoqué la reconquête ovine, l'installation, l'identification et la traçabilité ou la contractualisation, ils ont d'abord écouté les responsables nationaux dresser le tableau du marché des ovins.



Emmanuel Coste et Amélie Villette, vice-président et animatrice de la FNO, Thierry Besançon et Maurice Huet, administrateurs nationaux, accompagnés par Marcel Cottin, président de la section ovine de la Nièvre (de gauche à droite).

En présence des responsables départementaux et régionaux de la FNSEA et des sections ovines, une trentaine d'éleveurs sont venus entendre à Château-Chinon la bonne parole. Et d'autant plus bonne que pour la filière, les chiffres sont porteurs d'espoirs en France. A l'aide d'un diaporama détaillé, Amélie Villette, l'animatrice, a commencé par un point de conjoncture. Si tout n'est pas encore rose, les éleveurs ovins français peuvent tout de même commencer à respirer. En 2011, le prix moyen pondéré a tourné autour de 6,36 euros du kilo. C'est une augmentation de 8% par rapport à 2010, se félicite la FNO, même si elle constate que l'on vient de rentrer dans la baisse saisonnière des cours (-13 centimes depuis fin 2011). Le phénomène est d'ailleurs plus marqué au Royaume Uni (-21 cts à 5,23 euros / kilo fin janvier) qui avait connu une hausse plus prononcée de 15% en 2011. Le constat n'est en revanche pas perceptible en Irlande pour le moment.

Abattages en hausse

Autre signal encourageant: les abattages français d'agneaux ont progressé de 3% en 2011 (réformes des brebis +5%). Cette hausse a été particulièrement spectaculaire en août 2011, date à laquelle près de 500 000 têtes sont passées dans les abattoirs du pays. Ceci expliquant cela, la FNO a enregistré une demande à l'import contenue en 2011. L'importation de viande ovine a chuté de 8% en 2011, ce qui se justifie aussi -hélas- par une consommation morose en France et une captation accrue en Allemagne, Italie et Asie. Les importations de Nouvelle Zélande accusent donc un retrait de 20%, celles du Royaume Uni de 4%. Tous les indicateurs ne sont pourtant pas au beau fixe: malgré une embellie de +6% en septembre, la consommation des ménages français d'agneaux affiche une baisse cumulée de 6% en 2011. Cette contre-performance s'explique peut-être par un prix au détail en hausse de 4,7% sur la même période (12,95 euros/kilo en moyenne) qui a détourné les consommateurs. Un prix qui ne revient pas forcément aux producteurs, eux-mêmes touchés par la hausse des charges (carburants et aliments) qui se retrouvent au même niveau que 2008. Enfin, plus positif, les exportations françaises d'ovins vivants ont connu une hausse de 23% en 2011, à la fois du fait d'envoi d'agneaux vers l'Italie et l'Espagne mais aussi de brebis vers le Liban.

Encourager l'export

Ce dernier constat fait dire à Emmanuel Coste qu' *«essayer de sortir des animaux, c'est un bon moyen quand les marchés sont tendus. On l'a vu avec l'export des bovins depuis l'automne dernier»*. Et ce, même si ce n'est pas suffisant pour stopper la morosité de la demande intérieure: *«ce qui nous inquiète, dit le vice-président de la FNO, c'est que les jeunes ménages, et les jeunes en général, zappent la viande d'agneau. Celle-ci n'est pas une protéine de tous les jours comme le lait ou le bœuf. Les consommateurs veulent du plaisir mais d'autres viandes remplissent ce rôle à bon marché»*. L'agneau aurait un déficit d'image auprès des plus jeunes et des personnes âgées qui disposent pourtant d'un certain pouvoir d'achat. *«Les cours ne correspondent pas aux charges qu'on a mises en œuvre»* précise le responsable. Et Thierry Besançon, éleveur de Côte d'Or, de réagir: *«c'est embêtant quand on nous dit que la viande d'agneau est chère. Cela voudrait dire que l'on n'irait pas à plus de 6,50 euros du kilo, que les producteurs bénéficient d'une marge conséquente et que tout va bien. Mais si c'était si intéressant, nous n'aurions pas arrêté de faire de la brebis»*. Répondant que *«les cours se font par l'offre et la demande* , Emmanuel Coste a rebondi: *«Nous devons nous défendre et ne pas nous laisser intoxiquer par l'aval. Bien sûr que si les prix baissent, les organismes intermédiaires se font plus de marge. Mais nous devons faire comprendre aux gens que l'on ne peut pas faire un produit pas cher. Nous devons faire reconnaître notre travail et la rareté de notre production»*. Les éleveurs sont unanimes: ils veulent une hausse de leur revenu, et cela sans un plafond artificiel de 7 euros par kilo.

E.C.

FDSEA 21

Le GNR ne passe pas l'hiver au chaud

Avec la vague de froid qui a impacté la France début février, de nombreux agriculteurs se sont retrouvés bloqués, le nouveau carburant agricole «gazole non routier (GNR)», entré en vigueur fin 2011, résistant difficilement aux températures négatives ressenties en Côte d'Or.



A partir du 06 février 2012, les premiers retours d'agriculteurs sont remontés auprès de la FDSEA 21, avant de s'amplifier les jours suivants. Les symptômes décrits sont régulièrement les mêmes avec des tracteurs qui démarrent puis qui calent et restent bloqués sur place, ainsi que des filtres obstrués de paraffine. Dans des cuves, une séparation de phase avec une partie solide stagnant au fond et une phase liquide en surface ont également été observées.

La profession agricole n'est pas la seule touchée et impactée, des camions de transport, matériels de travaux publics et véhicules particuliers, tous roulant au diesel ont également été affectés par le gel du carburant.

Après enquête de la FDSEA auprès des principaux pétroliers du département, le gel du GNR serait lié :

- à la durée de cette période de grand gel ;
- à l'incorporation de 10% de biocarburants ou de graisses animales qui augmente la sensibilité du produit au froid ;
- aux normes nationales de filtrabilité qui sont définies sur des filtres à 30 microns alors que les tracteurs récents sont souvent équipés de filtres à 5 microns. Donc lorsqu'un carburant testé sur des filtres à 30 microns est annoncé à -21°C il ne résiste en réalité qu'à des températures comprises entre -10°C et -15°C avec des filtres à 5 microns.

Les remontées du terrain, font également état que la puissance des ventilateurs installés sur les nouveaux tracteurs augmente la sensation de froid dans les moteurs, n'arrangeant pas la situation.

Une chose est sûre, Il est regrettable que la qualité actuelle des carburants impacte aussi fortement l'activité économique de notre pays (transport routier, agriculture, véhicules particuliers…), d'autant plus que rien n'exclut que cette vague de froid ne se reproduise dans les années à venir. C'est pourquoi, la FDSEA 21 a immédiatement alerté la FNSEA pour qu'une demande soit faite auprès des ministères concernés (Agriculture, Transport et Environnement) en vue d'améliorer les normes et la qualité des carburants distribués en agriculture. Nous demandons également que les agriculteurs qui auraient utilisé du fioul premier durant cette période de gel ne soient pas inquiétés, qu'ils puissent récupérer la TVA et éventuellement la TIC.

Rendez-vous

Les prochaines réunions cantonales

Canton de Fontaine Française : 27 Février à 09h30
Canton de Pontailler sur Saône : 27 Février à 14h00
Canton de Pouilly en Auxois : 28 Février à 14h00
Canton d'Is sur Tille : 1er Mars à 09h30
Canton de Nuits Saint Georges : 1er Mars à 09h30
Canton de Dijon Nord et Ouest : 1er Mars à 18h00

Juridique

Fermiers, déposez votre fonds agricole!

De retour du congrès de la Section Nationale des Fermiers et Métayers (SNFM) qui s'et tenu les 8 et 9 février derniers à Agen, les élus de la SDFM de la FDSEA de la Nièvre souhaitent apporter quelques précisons sur le fonds agricole et sur ses avantages pour les preneurs. Retour sur ses principales caractéristiques.

Institué par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006, le fonds agricole permet aux agriculteurs de créer une unité économique solide et autonome dont la valeur est reconnue, mais permet également de faciliter, en cas de transferts ou de transmissions d'exploitations, les opérations. Il n'est ni plus ni moins qu'un outil juridique susceptible de rassembler l'ensemble des facteurs de production de l'exploitation.

Qu'est ce que le fonds agricole ?

Le fonds agricole se compose du matériel et de l'outillage de l'exploitation, de l'intégralité des installations (salle de traite, cellules …), du mobilier de bureau ou du local de vente, du cheptel vif, des stocks, du contrat d'approvisionnement ou d'écoulement des produits, des baux ruraux cessibles, des DPU, des parts sociales, de la dénomination de l'entreprise, de la clientèle et des éventuels brevets détenus par l'entreprise. En revanche, les baux non cessibles ainsi que les immeubles (terres, bâtiments, installations scellées au sol) n'appartiennent pas au fonds.

Qui peut créer un fonds agricole ?

Les agriculteurs installés en individuel, les sociétés à vocation agricole (EARL, SCEA, GAEC …) ainsi que les associations déclarées en préfecture peuvent créer un fonds agricole. Pour ce faire, il leur suffit de prendre contact avec le centre de Formalités des Entreprises de la Chambre d'agriculture.

SDFM FDSEA 58

Contact pour la Nièvre : Marie-Anne Sennepin - 03 86 93 40 38.

En bref

La FDSEA 58 à la rencontre des étudiants du LEGTA de Challuy

Le 14 février dernier, un forum des métiers a été organisé au LEGTA de Challuy. Celui-ci avait pour objectif de permettre aux étudiants de BTS ACSE et PA de s'informer sur les différents métiers accessibles une fois leur BTS en poche. Par ce fait, différents organismes agricoles de la Nièvre étaient présents, essentiellement représentés par des anciens étudiants du lycée. La FDSEA de la Nièvre, représentée par S. Lafranchise et M. Guegan figurait parmi la liste des OPA invitées.

Par petit groupe et à tour de rôle, les étudiants ont rencontré les différents intervenants (Cialyn, CER, Crédit Agricole, FDSEA …) et ont pu découvrir les différentes facettes des métiers para-agricoles auxquels ils pourront prétendre après leur BTSA. Une rencontre enrichissante, tant au niveau des professionnels que des étudiants.

MG-FDSEA 58

FDSEA 58 Rappel BCAE Herbe 2012

La norme BCAE «gestion des surfaces en herbe» prévoit notamment l'exigence de maintien global des surfaces en herbe au niveau de l'exploitation. Cela se traduit par le suivi de deux références calculées à l'exploitation à partir des données du dossier PAC 2010, en tenant compte, le cas échéant, des résultats de contrôle 2010 :

- l'une relative aux surfaces en prairies permanentes et PT5
- l'autre relative aux surfaces en pâturages permanents.

Depuis 2010, des dispositions ont été prises afin de suivre l'évolution de ces «*références herbe*» en tenant compte des événements susceptibles d'intervenir.

Aussi, en cas d'évolution du parcellaire de l'exploitation (transfert foncier, remembrement, perte de surface …), vous êtes désormais contraints de notifier les diverses évolutions afin que les références individuelles soient mises à jour. Tous les formulaires et notices nécessaires sont disponibles à l'adresse internet suivante : http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/conditionnalite ou auprès de la DDT 58. De même, la FDSEA tient ces éléments à votre disposition. Dans le cas où vous n'auriez pas effectué vos rectifications au cours des deux dernières campagnes PAC, les références prises en compte en cas de contrôle, ne seront pas les bonnes et des sanctions financières pourraient être appliquées. Vous pouvez consulter vos références herbe sur le site TelePAC. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec votre FDSEA.

M.G-FDSEA 58

Politique

FNSEA Matin La FNSEA dévoile ses propositions pour la présidentielle 2012



A quelques semaines du premier tour des élections présidentielles, la FNSEA, dans un recueil de huit pages au format «tabloïd» et dénommé «FNSEA Matin», dévoile ses propositions pour la présidentielle 2012.

Face à une compétitivité qui n'a cessé de reculer sous le poids des contraintes et de la bureaucratie au cours des dernières années, la FNSEA entend au travers de ce manifeste regroupant les témoignages des Présidents de la FNSEA, des JA, de Coop. de France, de Groupama, du Crédit Agricole, de la MSA et de l'APCA, faire valoir le fait que l'agriculture ne doit plus être «*une variable d'ajustement mais une constante de développement*».

Au travers du défi de la sécurité alimentaire et de son poids dans l'économie nationale, la FNSEA exhorte les politiques à lever les freins pesant aujourd'hui sur la compétitivité des exploitations et se fait force de propositions : Fiscal, social, environnement … tout est brossé pour une proposition claire et cohérente et une vision stratégique de, et pour, l'agriculture à l'horizon 2012. Un document précieux que la FDSEA de la Nièvre, au travers d'un courrier adressé à tous les élus de la Nièvre ainsi qu'aux candidats à la législature a dernièrement largement vulgarisé.

Pour toute demande ou pour pouvoir être destinataire de ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec la FDSEA au 03 86 93 40 92.

S.L – FDSEA 58

Sofiproteol

“Le Colza Diester sera payé au moins 450 euros la tonne en 2012”

L'entreprise financière et industrielle a réalisé en 2011 des résultats significatifs, mais en recul dans une conjoncture défavorable. Un point avec son directeur général, Philippe Tillous-Borde.



DR

Diester Industrie et sa filiale Diester Industrie International forment à eux deux le premier producteur européen de biodiesel.

Quel bilan tirez-vous de 2011 pour Sofiprotéol ?

«Nous avons été pénalisés par une conjoncture défavorable à l'ensemble de la profession. Le chiffre d'affaires des activités industrielles de Sofiprotéol a augmenté de 16 % à 6,5 milliards d'euros ; l'excédent brut d'exploitation, estimé à 250 millions d'euros, accuse un recul de 17 %. Il reste néanmoins significatif, ce qui témoigne de la solidité du modèle économique de l'entreprise. En dépit de cette conjoncture, le groupe a poursuivi ses investissements industriels, ses efforts d'innovation et son développement international».

Vous rappelez souvent que Sofiprotéol a une stratégie d'investisseur sur le long terme. Cela signifie quoi concrètement ?

«Cette stratégie est vraie pour les deux métiers de Sofiprotéol: investisseur financier et acteur industriel. Nous travaillons pour le long terme: cela signifie que lorsque nous investissons, nous ne visons pas le profit à court terme. C'est une grande différence par rapport à un certain nombre de fonds d'investissement. Nous avons toujours la volonté de développer à long terme les débouchés pour mieux valoriser les productions agricoles. Notre stratégie est orientée vers l'engagement durable : à toutes les étapes, nous recherchons la valeur ajoutée pour tous les acteurs et nous structurons les filières depuis la semence jusqu'à l'assiette».

Vous développez une stratégie d'internationalisation de Sofiprotéol. Pourquoi et sur quel axe ?

«Notre stratégie repose sur un logique de développement international vers des zones bien identifiées : Europe de l'Est et Mer noire, bassin méditerranéen, pays du Maghreb, constituent un ensemble où il y a des matières premières oléagineuses, qui constituent une alternative au soja et au maïs.

Saipol a racheté Expur en Roumanie en 2010, au cœur du bassin oléagineux de la Mer noire. Nous sommes en train de structurer les activités de collecte, trituration, raffinage des huiles, conditionnement, vente grande consommation et biodiesel. Expur a augmenté ses volumes de trituration et son chiffre d'affaires atteint 183 millions d'euros en 2011. Ce développement permet de développer dans ce pays une filière agronomique et agro-industrielle mais il constitue aussi une opportunité pour sécuriser l'approvisionnement de nos sites industriels en France.

En Pologne, Glon Sanders a pris la majorité de Polsanders, spécialisé dans la production de prémix, destinés à l'alimentation animale.

Lesieur et Saipol ont investi au Sénégal dans des activités de raffinage et de conditionnement d'huile alimentaire. Bientôt Soprol contrôlera Cristal Tuniserie. Enfin, le rachat de Lesieur Cristal, numéro un des huiles alimentaires au Maroc, vient de se conclure.

Le Maghreb est en plein développement démographique avec des besoins alimentaires importants. Nous voulons participer au développement de la production agricole et agro-alimentaire dans cette zone. C'est notre intérêt commun d'avoir une vision commune du développement entre les deux rives de la Méditerranée».



DR

Compétitivité

Philippe Tillous-Borde : *«L'année 2012 s'annonce encore difficile. Sofiprotéol se montrera particulièrement attentif à la compétitivité de ses activités, tout en poursuivant son développement et sa stratégie d'investissement à long terme».*

Comment se tient le marché des oléagineux ?

«Le marché est porteur, concernant le colza, le niveau du Matif se situe aux alentours des 450 euros/t sur mai et 430 euros/t sur la nouvelle campagne. Il s'agit maintenant de mieux connaître les conséquences des grands froids sur les cultures que subit toute l'Europe. En 2011, une baisse de 7 % de la production de colza dans l'Europe des 27 a réduit l'offre et affecté nos marges dans la trituration. L'impact des niveaux de volumes récoltés est donc déterminant. Globalement la demande reste soutenue, avec toujours en toile de fond, la Chine qui tire le marché. Nous restons cependant dans une configuration où les marges de trituration fluctuent assez rapidement, selon l'offre et la demande de graines, d'huile et de tourteaux».

La contractualisation avec les organismes collecteurs n'a pas bien fonctionné en 2011. Comment voyez-vous la rémunération des graines pour la campagne 2011-2012 ?

«Pour la campagne en cours, l'engagement contractuel avec les organismes collecteurs a été plus faible que les autres années : 490 000 tonnes ont été engagées, dont 445 000 tonnes de colza et le reste de tournesol, alors que nous avons, par le passé, atteint presque 2 millions de tonnes. Plusieurs raisons sont avancées : les résultats des négociations ont été transmis aux organismes collecteurs trop tardivement ; l'envolée des marchés a conduit les organismes collecteurs à engager leur colza directement sur le marché… D'ores et déjà, au vu des résultats de la campagne, je suis en mesure d'annoncer un prix moyen pour les graines de colza Diester d'au moins 450 euros/T base janvier (y compris la Démarche de progrès), prix auquel s'ajoutent les bonifications de qualité.

Concernant la contractualisation pour la prochaine campagne, nous avons clarifié certains termes de l'accord comme la référence au marché mondial, la notion de participation aux résultats… Les organismes de collecte ont compris l'intérêt global de la contractualisation. C'est un thème que nous aborderons lors des réunions régionales de la Fop».

PROPOS RECUEILLIS PAR H. GARNIER

Activités industrielles

Bilan et perspectives

- «Diester Industrie enregistre une baisse de ses ventes de 21 %, à 1,3 million de tonnes. Ce recul s'explique principalement par la forte concurrence des esters méthyliques d'huile animale (EMHA) et des esters méthyliques d'huiles usagées (EMHU). Ces esters comptant double dans les obligations d'incorporation de biodiesel, les pétroliers ont préféré incorporer ces esters, le plus souvent importés de pays tiers, plutôt que ceux provenant d'huile végétale. Cela a amputé le marché français des esters d'huile végétale d'environ 600 000 tonnes. Depuis, le législateur a revu la réglementation en limitant l'incorporation de ces esters méthyliques d'huile animale et d'huile usagée.

- L'activité de Lesieur a connu une légère progression des volumes à 289 millions de litres, malgré les difficultés, au premier semestre, à faire passer les hausses de tarif avec certains distributeurs. La relance d'Isio 4 et la valorisation des produits comme «Fleur de Colza» et «Cœur de Tournesol origine France» ont permis de réaliser une année stable en volume.

- Oleon et Novance, qui forment à eux deux le numéro un européen de l'oléochimie, ont su résister à la concurrence asiatique et réalisé des résultats supérieurs aux attentes, dans un contexte difficile.

- Pour Glon Sanders, année difficile même si les résultats restent globalement corrects. Le niveau élevé et la volatilité des prix des matières premières, et surtout la difficulté de répercuter la hausse des matières premières sur les produits finis, en sont la cause. La filière oeuf en a extrêmement souffert, avec en plus une perturbation du marché due à la mise aux normes du bien-être animal des fermes pondeuses. Nous sommes en train de travailler à une restructuration de la filière avec nos partenaires.

- Dans son métier financier, Sofiprotéol, engagé auprès d'une centaine d'entreprises de la filière et des filières connexes, s'est montré très actif : en 2011, les nouveaux engagements ont atteint 30 millions d'euros, dont 25 millions décaissés pendant l'exercice».

Sofiprotéol en chiffres

- 6,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires (pour les activités industrielles)
- EBITDA : 250 millions d'euros (estimation 2011)
- 6 400 collaborateurs (au 31/12/2012)
- 24 sites industriels de transformation des oléagineux
- 41 sites de production Glon Sanders
- Filiales : Saipol, Lesieur, Diester Industrie, Glon Sanders, Oleon et Novance.

Charançon de la tige du colza

Observer pour bien gérer le ravageur n°1 du colza au printemps

Le charançon de la tige du colza est le principal ravageur du colza au printemps compte tenu de sa fréquence et de sa nuisibilité. Il peut coloniser les parcelles dès les premiers réchauffements lorsque la température de l'air dépasse 9°C, avec une généralisation du vol pour des températures supérieures à 12-13°C.

Il est donc souhaitable de se mettre en position d'observer avant l'arrivée des insectes pour ne pas se laisser surprendre, sans pour autant intervenir trop tôt.

Positionner son intervention

Le vol précoce et long que nous avons connu au printemps 2011 a parfois rendu la maîtrise de l'infestation difficile. Toutefois dans la plupart des cas, une intervention bien positionnée est suffisante. Rappelons que celle-ci se justifie en présence d'insecte au cours du stade sensible. La période de sensibilité de la culture s'étale de l'apparition des premiers entre-nœuds (stade C2) à la fin de la montaison (allongement des inflorescences secondaires). Si la montaison est engagée, il faut intervenir dans les 8-10 jours qui suivent les premières captures significatives.

Attention, de ne pas intervenir trop tôt à la vue des premiers individus. Il est souhaitable d'attendre que les insectes soient présents dans la parcelle et d'intervenir avant la ponte des œufs, ce qui justifie le délai de 8-10 jours.

En cas de captures précoces, alors que le colza est encore en repos végétatif, il faut différer l'intervention pour se rapprocher du début de l'élongation. Le positionnement optimal des interventions doit bien-sûr être modulé en fonction des prévisions météo et des conditions de passage dans la parcelle.

Choisir une spécialité à base de pyréthrinoide

Les spécialités à base de pyréthrinoide seule ou associée offre les meilleures efficacités. Mavrik flo et Pyrinex sont en retrait mais ne sont pas prioritairement positionnés sur cette cible. En situation de risque simultané charançon de la tige et méligèthes, le choix d'une pyréthrine associé à un organophosphoré (Nurelle D550, Geothion XL, Daskor 440) ou à un néonicotinoide (Protéus) peut être intéressant.
Dans tous les cas, respecter les restrictions d'usage relatives à chaque produit.

CETIOM L.M.Allard - A Baillet



Reconnaître la cible

Le charançon de la tige du colza a le corps gris cendré et le bout des pattes noir. La ponte des œufs dans la tige provoque une déformation voire un éclatement de la tige, ce qui perturbe l'alimentation de la plante. Il ne doit pas être confondu avec le charançon de la tige de chou (extrémités des pattes rousses) qui vole à la même période mais ne génère pas d'éclatement de tige. La distinction des deux insectes est importante pour évaluer le risque à la parcelle et bien positionner l'intervention si nécessaire. Déclencher une intervention sur les vols de charançons de la tige du chou peut conduire à une protection inutile ou trop précoce et donc peu ou pas efficace vis-à-vis du charançon de la tige du colza.

Repères

Aider la prise de décision par les outils de mise en alerte

ProPlant Expert est un outil de mise en alerte dédié aux insectes du colza. Cet outil, accessible sur www.cetiom.fr, permet de prévoir l'arrivée des ravageurs au printemps à 2 jours. Mais il ne remplace pas la cuvette jaune
Le Bulletin de Santé du Végétal vous informe chaque semaine de la situation sanitaire à l'échelle de la région. L'analyse de risque, basée sur les observations réalisées par les partenaires du réseau, vous aide dans la prise de décision. Il est disponible sur le site de la DRAAF, des chambres d'agriculture et dans l'espace régional du site Cetiom.
La cuvette jaune posée sur la végétation reste le seul moyen de confirmer la présence des charançons de la tige dans vos parcelles. Elle doit être placée dans le colza à 10 m de la bordure, à proximité d'un ancien champ de colza.

Génétique

Bien choisir un reproducteur

La campagne de reproduction, dans les élevages de la région bat son plein. Le choix des reproducteurs qui seront utilisés est crucial. C'est pourquoi une attention toute particulière doit être apportée à cette phase capitale. Démonstration sur trois critères essentiels présentés par Coop'Evolia.

Les facilités de naissance.

L'index IFNAIS est l'indicateur qui permettra de choisir des taureaux qui contribueront à faire des veaux légers à la naissance sur génisses ou sur vaches. Dans cette catégorie, Coopevolia propose un large choix de taureaux à vêlages faciles, parmi lesquels on peut citer:

Artois, fils de Ternois/Jacquart né chez Maurice Cloix(58). Ce taureau indexé 108 sur IFNAIS produit des animaux racés, développés et très performants sur la croissance avant et après sevrage (CRpsf 113).

Unibloc, fils d'Ohio / Impair, utilisé depuis 3 années, confirme son très haut niveau sur IFNAIS (111), la croissance et la conformation musculaire au sevrage qu'il transmet à ses descendants font de lui un taureau adapté aux demandes des éleveurs et du marché.

Toledo, fils de Nelson / Habit, avec 111 sur Ifnais, il appartient à la liste restreinte des taureaux au top sur ce critère. Il apporte du format à sa descendance, ses filles présentent une bonne aptitude au vêlage et à l'allaitement.

Potentiel de croissance

CRsev et CRpsf sont les index qui permettent de choisir les taureaux qui transmettront du potentiel de croissance. CRsev indique l'aptitude des veaux à prendre du poids au sevrage. Cela revient à dire, que ces animaux transforment et valorisent mieux l'alimentation dont ils disposent. Le potentiel génétique sur ce caractère explique des écarts de valorisation commerciale - à âge égal - de l'ordre de 100€ sur la vente de broutards.

On peut citer les taureaux suivants, parmi les plus performants sur la croissance au sevrage: Unmarquis, fils de Marquis CR / Impair, par son père il présente un renouveau dans les pédigrées disponibles à l'utilisation. Par sa souche maternelle, il apporte les garanties attendues sur le volet des qualités d'élevages, notamment sur Avel (114). CRsev: 119.

Viry, est le «champion» d'Agonges. Ce fils d'Idéaliste / Casoar est né chez Michel Douhard à La Guiche (71). Crsev : 118. Sa descendance est lourde et d'un très bon niveau sur tous les postes de qualité maternelle.

Toulon, fils de Lerebel sur Exeden, confirme depuis maintenant 3 campagnes, son excellent niveau sur CRsev : 112. Toulon transmet à sa descendance, de la longueur de corps (DSsev 120), des bassins larges et fonctionnels (Avel 114).

CRpsf (psf pour post sevrage) cet index est obtenu à partir du poids des femelles d'élevage à 2 ans. C'est le meilleur prédicteur du poids adulte des vaches.

On peut citer parmi les taureaux leader sur ce critère :

Ugny, fils de Nelson / Jumper apporte croissance et format. D'un profil élevage, ses filles sont très lourdes (CRpsf 117) et très développées (DSpsf 120). Elles présentent d'excellentes aptitudes fonctionnelles (AFpsf 119).

Popcorn, fils d'Harnois / Jumper utilisé depuis 3 années, a une production qui révèle tout son potentiel dans les cycles longs. Sur la voie femelle on obtient du poids (CRpsf 116) et un type d'animaux très complet en morphologie (DMpsf 105 et DSpsf 115), caractéristiques auxquelles s'ajoute une excellente aptitude au vêlage (Avel 116).

Tamilly, fils de Magenta / Ficus. Avec 129 en IVMAT, Tamilly est le champion Français sur IVMAT depuis 2 campagnes. Sa production a un potentiel hors norme sur les postes croissance et morphologie avant et après le sevrage (ISEVR 120). Sur les qualités maternelles, son niveau est également haut de gamme (Avel 118, ALait 115)

Valeur laitière des mères

L'index ALait est l'indicateur qu'il faut prendre en compte si l'on souhaite améliorer le potentiel laitier des vaches. Difficile à améliorer car faiblement héritable, ce caractère doit être sélectionné sur plusieurs générations pour être capitalisé dans le troupeau. Sur ce critère également, on chiffre a + de 100 € les écarts de valorisation des broutards, selon le niveau génétique des vaches sur Alait.

On peut citer parmi Les taureaux qui améliorent le plus ce caractère : Viviers, fils de Nécessaire / Lerebel correspond parfaitement à la définition de taureau complet. Il n'a aucun point faible, sa production présente une morphologie équilibrée entre muscle et squelette, avec un bon potentiel de croissance. Ces filles vêlent bien et sont très laitières (IMER 116).

Urfe, fils d'Oural / Hasting, c'est un taureau avec lequel on peut accoupler tous types de femelles, génisses ou vaches. Ses trois atouts principaux sont, l'originalité de son pédigrée, sa capacité à produire des femelles d'élevages complètes et racées, le potentiel laitier de ses filles (ALait 115).

Populair, fait partie du paysage depuis plusieurs années, ce fils d'Habit/Blason porte bien son nom. Au top sur tous les critères, IVMAT 127: n°2 Français ! Sa descendance ne présente pas de points faibles. Populair produit des animaux lourds, bien conformés (DMpsf 116, DSpsf 109) et racés. Ses filles sont excellentes sur l'aptitude au vêlage (Avel) et exceptionnelles sur la valeur laitière (ALait 119).

En complément de ces choix variés de taureaux testés sur descendance, Coop'Evolia propose deux nouvelles gammes génétiques, les taureaux Sans Cornes et la semence sexée. Ces produits ouvrent de nouvelles perspectives de sélection aux éleveurs.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Élevage ovin

Améliorer sa productivité par une conduite simplifiée

En faisant le choix de remplacer en 2003 ses brebis de type «Mouton Charollais» par des «Grivettes F1» et changé de système en privilégiant une production d'agneaux de bergerie, le Gaec Moiron est parvenu à améliorer la productivité en menant une conduite simplifiée.



Éleveur ovin à Courterolles, Vincent Moiron a troqué en 2003 son troupeau de brebis «Mouton Charollais» pour des «Grivettes F1» plus rustiques et très productives.

Responsable au sein du Gaec familial, des ateliers ovin et vaches laitières, Vincent Moiron est catégorique : *«entre des mères sans agneaux qu'on lâche au printemps dans les prés sans avoir à s'en occuper et des bêtes en production d'agneaux d'herbe qu'il faut rentrer tous les huit jours pour les déparasiter, il n'y a pas photo ! Je ne reviendrai jamais en arrière !»*

C'est en 2003, en pleine sécheresse et alors qu'il avait commencé à engraisser ses agneaux en bergerie faute d'herbe dans les prés, que l'éleveur de Courterolles est passé d'un système production d'agneaux d'herbe avec un troupeau de brebis type *« Mouton Charollais »* à une production d'agneaux de bergerie, optant pour une race dessaisonnée. Après avoir testé des *«Iles de France»* et des *«Romanes»*, son choix s'est finalement porté sur des *F1 Grivettes*, plus rustiques et très productives. Aujourd'hui, le troupeau est constitué de 420 brebis et 80 agnelles, ainsi que d'une trentaine de brebis d'herbe.

Un taux de productivité de 131 %

La récente augmentation de la surface combinée à l'évolution à la hausse du nombre de vaches laitières a incité Vincent Moiron à simplifier la conduite du troupeau, en optant pour une conduite de la reproduction classique, avec pour objectif un agnelage principal en novembre décembre, une repasse et l'agnelage des agnelles à partir de janvier. Un premier lot de brebis est lutté fin mai, suivi d'un nouveau lot mis à la reproduction toutes les trois semaines. Le but étant d'étaler les mises bas pour correspondre à la capacité de la bergerie d'agnelage. Une repasse est réalisée en août et les agnelles nées en septembre, mises au bélier.

Avec, pour premiers résultats de l'agnelage principal : 385 brebis mises à la reproduction à partir de fin mai et un agnelage débutant le 27 octobre pour se terminer à Noël. Un taux de fertilité de 85 % avec 328 mises bas et un taux de prolificité de 168 % avec 551 agneaux nés, dont 45 agneaux morts (8 % de taux de mortalité). Soit un taux de productivité final de 131 %.

Des fourrages distribués à la mélangeuse

Le fourrage est distribué à l'aide d'une mélangeuse tous les deux jours. Chaque ration pour 300 brebis étant composée de 550 kg de foin, 300 kg de paille et 300 kg de foin de luzerne. Un système qui a fait ses preuves selon Vincent Moiron : *«la paille dans la mélangeuse rend l'ensemble beaucoup plus appétant et permet d'économiser entre les ovins et les bovins, jusqu'à 25 % de foin»*.

Se rajoute le concentré, à la composition constante : 88 % de céréales, moitié avoine et moitié orge, pour 12 % de drêche de blé.

Les agneaux sont sevrés à 80 jours et les mères, à la paille pendant 15 jours après sevrage.

Dans le système F1 Grivettes dit à *«Croisement à double étage»*, l'achat du renouvellement est obligatoire afin de maintenir la rusticité des brebis et la qualité des agneaux de boucherie. Au Gaec Moiron, une partie du renouvellement est issue de l'élevage, par croisement des F1 avec des béliers Grivets, l'autre partie étant achetée. Âge minimum des agnelles livrées : 4 mois, pour un poids mini de 30 kg. En rythme de croisière, 675 agneaux devraient être vendus, pour un poids global de 12 622 kg, soit 15 390 kg, rapportés à l'unité de MO consacrée à l'atelier ovin

Bien que sur l'exploitation, la production ovine soit minoritaire, le maintien du troupeau passe par une meilleure productivité. Si le choix d'agneaux de bergerie combiné à une conduite de la reproduction simple et une mécanisation de la distribution du fourrage et du paillage y contribuent, des améliorations sont encore possibles, notamment au niveau de la maîtrise des charges et de la gestion des surfaces en prairies : maîtrise de l'état d'engraissement des agneaux, utilisation d'une autre race que l'Ile de France pour le croisement terminal (Berrichon, Suffolk, Charollais), augmentation du chargement sur les prairies, pour une plus grande récolte de fourrage.

DOMINIQUE BERNERD*

*D'après document élaboré par Yves Le Boulbin, Chambre d'agriculture de l'Yonne



Filière bio

Premier tour de plaine pour l'année 2012

Un tour de plaine organisé conjointement par le Sedarb et la Chambre d'agriculture de l'Yonne a été organisé à Augy, en périphérie d'Auxerre, suivi d'une visite de l'installation de stockage de l'exploitation.



Les agriculteurs, devant l'un des trieurs de l'exploitation.

Pour ce premier tour de plaine bio de l'année 2012, une dizaine d'agriculteurs avait répondu présent, pour échanger sur les deux thématiques de la journée : l'état des cultures et le stockage à la ferme. La matinée d'information s'est déroulée sur l'exploitation de la SCEA La Croisière, située sur la commune d'Augy.

Ce tour de plaine a permis de faire le point sur l'avancement des cultures, les adventices et leur gestion à la fin de l'hiver. Le stockage des productions bio issues de l'exploitation a été abordé dans un second point. En agriculture biologique, que l'on possède un stockage temporaire ou à long terme, le minimum d'équipement requis est un trieur ainsi qu'une unité de ventilation. En effet, la moindre trace de matière verte (paille ou adventices) peu faire chauffer la récolte et endommager parfois irrémédiablement le produit. La ventilation permet quant à elle de sécher légèrement (1 point d'humidité maximum en ventilation classique) mais surtout de diminuer la température afin de lutter contre les insectes.

Ce refroidissement doit se réaliser par paliers : entre la moisson et fin septembre, le tas doit avoir une température de 19 °C. De mi-octobre à début décembre, il doit être à 12 °C. Enfin, de fin décembre à fin mars, le grain doit être à moins de 5 °C. Le respect de ces paliers, pour le stockage sur du long terme, permet de sécher le grain après moisson, de lutter contre les insectes et les moisissures et d'éviter les prises en masse. Attention cependant à ne pas créer des écarts de températures supérieurs à 8 °C afin de ne pas faire de condensation dans la cellule.

En bio, les rotations diversifiées conduisent les céréaliers à produire des cultures plus compliquées à gérer : lin, sarrasin, tournesol, parfois lentilles doivent, si elles sont récoltées humides, être livrées dès moisson, voire avec une journée de délai pour quelques-unes, car il est très difficile de les trier et sécher sans un équipement approprié.
En fin de matinée, une visite de l'installation de triage et de stockage de l'exploitation a été réalisée afin de compléter les échanges.

Les tours de plaine pour les grandes cultures biologiques, au niveau du département de l'Yonne, sont organisés conjointement par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le Sedarb.

Vos contacts départementaux sont : Patrice Côte pour la Chambre d'Agriculture de l'Yonne (au 03 86 94 82 90) et Olivier Bouilloux, pour le Sedarb (au 03 86 72 92 23).

Olivier Bouilloux (Sedarb)
Patrice Côte
(chambre agriculture de l'Yonne)



Droits de plantation

L'Europe divise pour déréguler les marchés

Le 10 février à Beaune, le secteur viticole a sonné le tocsin. La libéralisation des droits de plantation menace la viticulture bourguignonne, et donc l'image même de la région à long cours. Peu d'élus, peu de maires, peu de députés et peu de sénateurs étaient pourtant présents alors que cet enjeu s'avère crucial !



Quelques élus et une solide délégation de professionnels pour sonner le tocsin et défendre les droits de plantation.

«C'est un problème grave. Une décision mettant en péril la situation économique de notre région. C'est bien dommage qu'un seul sénateur soit présent ce jour». Récemment élu à la vice-présidence de la Cnaoc et président pour la Bourgogne, Jean-Michel Aubinel ne cachait pas son mécontentement.

Vendredi 10 février à Beaune, les représentants des vignerons en Europe, en France et en Bourgogne - respectivement Efow, Cnaoc et CAVB - avaient en effet invité tous les élus de Bourgogne à venir les soutenir dans le combat contre la disparition des droits de plantation viticole. Une cinquantaine d'élus seulement avaient fait le choix politique de se déplacer; bien souvent des proches du milieu viticole. D'autres, plus volontaires (Conseil régional, Camval...), s'affichaient clairement - aux côtés des producteurs et de l'économie locale - contre la décision "*ultralibérale*" européenne votée juste avant la crise mondiale.

Priorité absolue !

Car les conséquences de cette libéralisation du secteur viticole se feront ressentir sur l'ensemble des entreprises de la région, tous secteurs économiques confondus… tant Bourgogne et viticulture sont deux mots indissociables de nos jours. Un combat économique, social, environnemental, mais aussi symbolique !

Loin de s'opposer bêtement ou de vouloir vivre en autarcie, la Bourgogne a une histoire qui a largement démontré son *«ouverture»* à l'économie de marché. Son agriculture - et particulièrement sa viticulture - *«baigne»* même dans la mondialisation et ses vins sont autant d'ambassadeurs. *«Malgré tout, la libéralisation du commerce a besoin de régulation. En viticulture, nous avons des outils de régulation de la production, en amont des marchés»*, rappelle le viticulteur de Prissé, par ailleurs secrétaire général de l'Union viticole de Saône-et-Loire.

Sans débouché, 50 000 ha de vignes plantables !

A l'heure actuelle, le marché des Bourgognes est relativement *«équilibré»*. Il bénéficie encore de cette régulation. Pour la seule Bourgogne, sur les trois départements producteurs de vins, 29 000 ha sont occupés par de la vigne sur les quelques 59 000 ha potentiellement "*plantables*". Élargi à la "*Grande Bourgogne*", il faut rajouter un potentiel de 18 000 ha.

En Europe (464.800 ha plantés en production AOC en 2011), les chiffres sont astronomiques : un million d'hectares de vignes pourrait théoriquement être libre d'être planté du jour au lendemain. La production pourrait ainsi tripler de volume !

«Imaginez la réaction des marchés. Quand sera-t-il de l'adéquation offre/demande ?» Le sénateur-maire de Beaune, Alain Suguenot donnait sa réponse sans tarder : *«un nivellement des prix par le bas»*.

Au sein de la filière, les avis sont partagés. Le négoce viticole français est favorable à cette libéralisation. Mais ici, le négoce bourguignon (Fneb) n'est globalement pas pour. Eux aussi verraient de puissants investisseurs venir financer des plantations massives: en plaine, à proximité des aires d'appellations (AOC) et en Europe centrale.

En Bourgogne, cette *«délocalisation»* de la vigne - qui retournerait en plaine - s'accompagnerait certainement de *«pratiques industrielles»*, pour accélérer le retour sur investissement et la prise de part de marché aux acteurs historiques. Cette concurrence aurait fatalement une influence sur l'image des vins, sur le tourisme en Bourgogne et sur la concurrence. *«La Bourgogne a fait sa réputation sur ses vins et ses paysages. C'est donc l'ensemble du territoire qui en pâtirait»*.

La Commission a peur

Pour Pascal Bobillier-Monnot, directeur de la Cnaoc, l'administration de la Commission européenne ne veut pas revenir sur cette décision (voir encadré ci-dessous). Aussi s'active-t-elle, comme en 2008, *«à diviser les Etats producteurs de vins en mettant sur la table un paquet d'argent (chaptalisation, moûts, distillation…)»*, et ce en fonction des revendications de chaque pays producteur.

De plus, dans l'Europe à 27 pays, les pays non-producteurs de vin sont majoritaires et, sur ce sujet, ils en profitent pour négocier des contreparties dans d'autres secteurs économiques... Les négociations à 27 sont donc incertaines et le resteront vraisemblablement jusqu'au vote final.

Reste que - affaiblie par la crise financière et, avec la montée de l'eurosceptisisme - la Commission européenne a *«peur des réactions»* en France, à la veille des élections présidentielles françaises… Une opportunité donc d'enlever cette épée de Damoclès administrative en se mobilisant et en faisant en sorte que tous les élus et responsables de Bourgogne votent cette déclaration avant la fin du mois.

CÉDRIC MICHELIN



Signatures officielles pour une déclaration solennelle.

▶ Un calendrier serré

L'objectif est de parvenir, d'ici aux élections présidentielles, à obtenir du ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire qu'il s'implique à Bruxelles auprès des Etats membres encore indécis, pour le maintien des droits de plantation. *«Le calendrier est très serré. Il faut que nous obtenions la majorité qualifiée des ministres de l'agriculture de l'Union européenne avant les élections présidentielles»*, indique Pascal Bobillier-Monnot, directeur de la Cnaoc.

Autre échéance déterminante : fin 2012, *«une date qui nous obsède»*, le Parlement européen et le Conseil des 27 voteront formellement sur la Pac à mener à partir de 2014.

L'Association nationale des élus de la vigne et du vin (Anev) a recueilli 1 100 signatures de conseils municipaux opposés à la libéralisation. Certaines villes - comme Epernay en Champagne - ont fait figurer sur leur site Internet une déclaration contre la libéralisation des plantations.

▶ En bref

Nouveau record à l'export pour les Vins et spiritueux

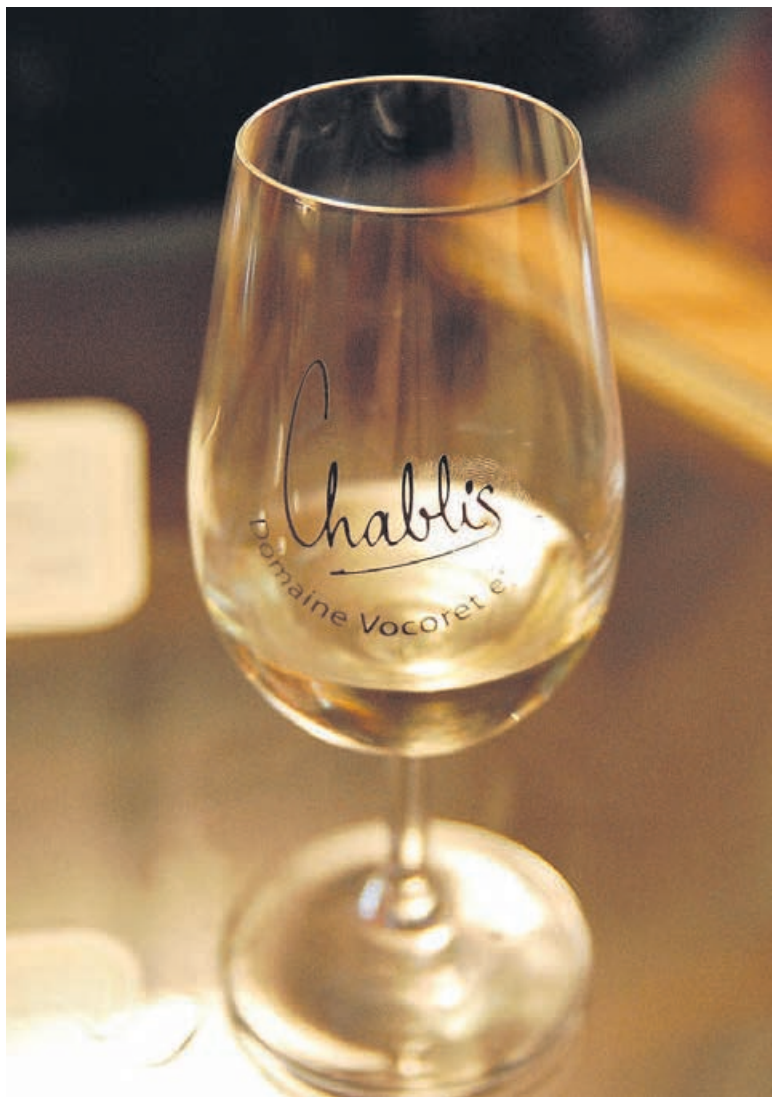
C'est moins voyant qu'un Rafale ou qu'un Airbus, mais ce secteur pèse de tout son poids économique dans la balance commerciale française : les vins et spiritueux viennent de réaliser un nouveau record à l'exportation, en franchissant le cap symbolique des dix milliards d'euros. 10,1 milliard d'euros exactement, soit la vente de 153 avions Rafale.... Les vins et spiritueux représentent ainsi le deuxième poste excédentaire de la balance commerciale, avec un solde positif de 8,6 milliards d'euros, derrière l'aéronautique à 17,7 milliards. Depuis dix ans on constate une prédominance de la valeur sur le volume, les quantités exportées régressant de 12%, alors qu'elles ont progressé de 7% en valeur. Les *«locomotives»* qui tirent les exportations sont le Champagne (2,13 Md €, +9,3% en 2010), les Bordeaux (1,9 Md €, +29,2%), le solde étant réalisé par les Bourgogne, Côte du Rhône, les vins mousseux non AOC, les Cognac... Tous les marchés sont en progression, surtout ceux d'Asie qui alimentent en particulier la Chine (qui se hisse à la 3ème place de nos acheteurs). Les deux premiers marchés restant les Etats-Unis et le Royaume-Uni. L'Allemagne vient en 4ème position. Plus globalement, l'excédent sur les échanges agricoles s'établit selon Agreste à 11,6 Md €, grâce aux vins et spiritueux, aux céréales, aux produits laitiers et aux viandes qui ont largement tiré l'export en 2011.

Chablisien

Le système VCI bientôt pérennisé

L'expérimentation du système de Volume Compensatoire Individuel (VCI), conduite dans le vignoble depuis plusieurs années, est en voie de pérennisation. Une bonne nouvelle pour l'économie viticole chablisienne.

Député de la circonscription, Jean-Marie Rolland avait à plusieurs reprises attiré l'attention du ministre de l'Agriculture, sur les attentes des professionnels du vignoble chablisien à voir pérennisée l'expérimentation du Volume Complémentaire Individuel (VCI), conduite depuis 2005 et qui arrivera à son terme le 31 juillet prochain. Dans un courrier en date du 3 février, Bruno Lemaire vient d'informer l'ancien président du Conseil général de l'Yonne de la décision prise : *«Au vu du bilan tiré des sept ans d'expérimentation, …conclut à l'opportunité de pérenniser la possibilité d'utiliser le VCI pour le vignoble chablisien, sous réserve d'aménagement de certains points du dispositif. Présenté au Comité national de l'Inao, lors de la séance du 2 février dernier, ce rapport a recueilli un avis favorable, assorti de recommandations. Sur cette base, je suis heureux de vous annoncer que le ministère en charge de l'Agriculture examinera dans les meilleurs délais, en lien avec les autres administrations et les professionnels concernés, les conditions d'une pérennisation de ce dispositif…»*



Le VCI avait été mis en place à titre expérimental dans le chablisien, lors de la campagne 2005/2006.

Visant en priorité les régions à risque climatique (gel de printemps notamment), le VCI est une réserve qualitative créée à titre individuel par les viticulteurs, leur permettant de se constituer un stock de vin lors d'années excédentaires, pour le réutiliser sous certaines conditions en cas de mauvaises années. Si le dispositif est en quelque sorte une assurance contre les coups durs, son objectif est également de prévenir des éventuels déséquilibres pouvant subvenir entre l'offre et la demande, en cas d'aléas climatiques et de réguler les rendements et volumes mis sur le marché. La partie excédentaire mise en réserve, ne devant pas dépasser la limite de 10 hectolitres par ha et par an et régénérée chaque année afin d'avoir toujours le dernier millésime disponible.

L'intérêt n'est pas seulement économique, mais également environnemental, comme l'explique Frédéric Gueguen, co-président du Syndicat de défense de l'appellation Chablis : *«avant la mise en place du système, en période de gelées de printemps, on comptait jusqu'à 500 ha de vignes chauffées à Chablis, pour une consommation d'environ 500 000 litres de fuel. Compte tenu des volumes en stock en réserve, qui jouent un peu le rôle d'assurances, cela nous permet de prendre un peu plus de risques et aujourd'hui, certaines parcelles de 1er cru ne sont même plus protégées par les chaufferettes. Un résultat plutôt positif en matière de bilan carbone»*. Les avantages du VCI peuvent également être écologiques : *«du fait de la linéarité de l'offre, de nombreux viticulteurs ont depuis longtemps levé le pied en ce qui concerne les traitements phytosanitaires ou anti botrytis»*.

Aujourd'hui, souligne Frédéric Gueguen, ne reste que *«quelques petites modalités à finir de régler quant au volume de VCI autorisé»*, avec le Commissaire du gouvernement, pour que le système soit définitivement mis en place dans tout le chablisien.

Dominique Bernerd

Bio

Acte de naissance du «vin biologique»

De nouvelles règles de l'UE pour le « vin biologique» ont été adoptées le 8 février, par le comité permanent de l'agriculture biologique (SCOF) et seront publiées au Journal officiel au cours des prochaines semaines.

Principale nouveauté, le taux de sulfites devra être inférieur de 30 à 50 mg/l à l'équivalent conventionnel, une décision bien accueillie par les professionnels. En vertu du nouveau règlement, qui s'appliquera à partir de la récolte 2012, les producteurs de vin biologique seront autorisés à utiliser les termes *«vin biologique»* sur leurs étiquettes. Les étiquettes devront également comporter le logo biologique de l'UE et le numéro de code de leur certificateur et respecter les autres règles en matière d'étiquetage du vin.

Des règles existaient déjà pour le *«vin obtenu à partir de raisins issus de l'agriculture biologique»*, mais elles ne couvraient pas les pratiques œnologiques, c'est-à-dire l'ensemble du processus d'élaboration, du raisin jusqu'au vin.

Le vin était le seul secteur non couvert intégralement par les règles de l'UE relatives aux normes de l'agriculture biologique en application du règlement 834/2007. Seuls les raisins pouvaient être certifiés comme issus de l'agriculture biologique et seule la mention *«vin obtenu à partir de raisins issus de l'agriculture biologique»* était autorisée.

Les nouvelles règles visent à améliorer la transparence et à favoriser une meilleure reconnaissance de la part des consommateurs. elles


Les nouvelle règles en matière de «vin biologique» sont applicable dès la récolte 2012 et couvrent désormais les pratiques œnologiques.

permettront non seulement de faciliter le fonctionnement du marché intérieur, mais également de renforcer la position des vins biologiques de l'UE au niveau international, étant donné que de nombreux autres pays producteurs de vin (États-Unis, Chili, Australie, Afrique du Sud) ont déjà mis en place des normes applicables aux vins biologiques. Ce texte législatif permet de compléter les normes pour l'agriculture biologique de l'UE et de couvrir tous les produits agricoles.



Social

Régime de retraite des salariés agricoles : 2,5 millions de bénéficiaires

Au 31 décembre 2011, les bénéficiaires d'une retraite du régime des salariés agricoles étaient au nombre de 2 514 936. Ce qui traduit une diminution de 0,2 % de l'effectif sur un an, du fait essentiellement de la réforme des retraites entrée en vigueur au 1er juillet 2011. Le montant des pensions est en légère progression de 1,5 % en un an à 2 236 euros en 2011. Cependant, le montant de pensions est en moyenne cinq fois plus élevé pour les bénéficiaires d'une carrière complète au régime des salariés agricoles.

A fin 2011, 2 514 936 personnes sont titulaires d'une retraite de salariés agricoles. Leur nombre diminue de 0,2 % par rapport à 2010 du fait de la réforme des retraites. Suite au report de l'âge légal de départ à la retraite de 4 mois pour les assurés nés à partir de juillet 1951, le nombre de nouveaux retraités de droits personnels diminue de 16,1% entre fin 2010 et fin 2011. Le nombre total de retraités titulaires d'un seul droit personnel diminue de 0,6% en un an et s'établit à 1 766 939 retraités fin 2011. En revanche, les retraités cumulant un droit personnel et un droit de réversion sont au nombre de 163 852, effectif en augmentation de 0,1% par rapport à 2010. Les retraités bénéficiant uniquement d'un droit de réversion sont au nombre de 584 145, effectif en augmentation de 0,8% entre fin 2010 et 2011.

2 236 euros, c'est le montant moyen annuel des pensions fin 2011. Un montant en progression de 1,5 % par rapport à 2010. En un an, l'évolution globale du montant de pension est inférieure de 0,6 point à la revalorisation de 2,1 % intervenue au 1er avril 2011. Les bénéficiaires de droits personnels servis seuls, ont une pension annuelle moyenne de 2 391 euros fin 2011. Ce montant est en augmentation de 2,1 % par rapport à fin 2010. Les titulaires d'une pension de réversion servie sans droit personnel ont une pension annuelle moyenne en baisse de 0,5% en un an, soit 1 382 euros en 2011 contre 1 388 euros en 2010. Les retraités cumulant un droit personnel et un droit de réversion servis ensemble ont une pension moyenne annuelle de 3 617 euros, montant en augmentation de 1,1 % par rapport à 2010.

Une courte carrière de 9 à 10 ans

Parmi les bénéficiaires d'une pension de droit personnel, la durée de carrière salariée agricole est en moyenne de 37 trimestres fin 2011. Près de 5 % ont effectué une carrière complète d'au moins 150 trimestres dans ce régime et 9 retraités sur 10 relèvent d'un autre régime. Les retraités ayant effectué une carrière complète au régime des salariés agricoles ont un montant annuel moyen de pension cinq fois plus élevé que la moyenne des pensions de l'ensemble des retraités salariés agricoles. Ce montant s'élève à 11 911 euros en 2011 et progresse de 3,1 % par rapport à 2010.

MSA

▶ Définitions

Définitions

• Droit personnel : droit acquis par un assuré du fait de ses propres cotisations.

• Droit de réversion : avantage attribué au conjoint survivant compte tenu des droits acquis par l'assuré décédé.

• Carrière complète : durée de carrière exigée pour obtenir une pension au taux plein. La durée retenue est de 150 trimestres minimum au régime des salariés agricoles.

• Montants de pensions : somme des montants de pensions de droit propre, de réversion et des avantages complémentaires.

Retrouvez les formations dans votre département sur AgriBourgogne.fr

Vos rendez-vous Formation

21 Les OPA vous proposent des formations à partir du 1er mars

Les formations proposées	ouvertes à :	Lieux et dates	Modalités d'inscription
Comment anticiper et gérer les risques présents sur votre exploitation ? *- Identifier les risques assurables et non assurables sur votre exploitation. - Explorer des pistes d'actions de prévention.*	Tous	**Dijon le 9 mars 2012**	M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 fdsea21@wanadoo.fr A. Parize Chambre d'agriculture Côte d'Or 03 80 68 66 28
La conditionnalité des aides PAC appliquée à mon exploitation *- Identifier les points de vigilance pour un diagnostic d'exploitation réussi. - Se préparer à un éventuel contrôle*	Tous	**Dijon le 16 mars 2012 Châtillon sur seine le 19 mars 2012 Pouilly en Auxois 20 mars 2012**	C. Cuisin Chambre d'agriculture Côte d'Or 03 80 28 81 27
Réflechir à l'intérêt des protéagineux pour son élevage *- Définir la conduite culturale la plus adaptée pour intégrer des protéagineux dans ses rations - Anticiper l'impact sur les performances des animaux et en évaluer l'intérêt économique*	éleveurs bovins allaitants	**Pouilly en Auxois 15 mars 2012**	E. Pillant Chambre d'agriculture Côte d'Or 03 80 90 89 09
Gestion sanitaire en élevage *Maitriser la réglementation et identifier les enjeux et les impacts sur votre exploitation.*	Éleveurs en cours d'installation ou récemment installés	**Dijon le 19 mars 2012**	F. Bernard - JA21 - 03.80.68.67.72
Faire le point sur les compétences nécessaires à son projet d'installation	Jeunes en cours d'installation	**A Dijon le 29 mars 2012 (session tous les mois)**	F. Bernard - JA21 - 03 80 68 67 72
Environnement : les enjeux agricoles *Connaître la réglementation environnementale pour la gestion de son exploitation.*	Jeunes en cours d'installation ou récemment installés	**Dijon le 15 mars 2012**	F. Bernard JA21 03.80.68.67.72
Devenir employeur *- Se donner les moyens de réussir un recrutement. - Savoir motiver son salarié.*	Jeunes en cours d'installation ou récemment installés.	**Dijon les 5 et 14 mars 2012**	M. Barrucand FDSEA21 03 80 68 67 68 ou fdsea21@wanadoo.fr
Cesser son activité : comment faire les bons choix ? *Connaître les modalités juridiques de la transmission et identifier les démarches à réaliser pas à pas*	Futurs cédants	**Baigneux les Juifs le 26 avril 2012**	A. Parent Chambre d'agriculture Côte d'Or 03 80 68 67 84
Évaluer la valeur de votre exploitation dans une perspective de transmission	Futurs cédants	**30 mars 2012, lieu à définir**	A. Parent Chambre d'agriculture Côte d'Or 03 80 68 67 84
Augmentez vos chances de trouver un repreneur ! *- Rendre votre offre attractive et susciter de l'intérêt - Imaginer les différents scénarios juridiques et fiscaux d'une reprise.*	Futurs cédants	**Créancey Pôle Agricole, 10 mai 2012**	A. Parent Chambre d'agriculture Côte d'Or 03 80 68 67 84
Assurer la promotion de votre activité touristique ou de vos produits sur Internet *Rendre visible votre activité sur le web.*	Utilisateurs réguliers d'internet	**Vitteaux le 6 mars 2012**	A.-M. Ormancey ou M. Orsini Chambre d'agriculture Côte d'Or 03 80 68 66 50

Retrouvez l'ensemble de nos formations sur www.cote-dor.chambagri.fr

58 Classer ses documents

Acquérir une méthode de travail pour être efficace dans le classement des documents d'une exploitation agricole: tel est l'objectif de la formation proposée par la Chambre d'agriculture, le 5 mars ou le 12 mars, de 9h à 17h30, à Nevers. «Les papiers: du classement à la destruction» est une formation d'une journée destinée aux agriculteurs en cours d'installation ou qui souhaitent organiser leur travail administratif. Contact: Laurence Evers au 06 72 39 76 36 ou par mail: laurence.evers@nievre.chambagri.fr.

58 Ex-Certiphyto

La Chambre d'agriculture organise des sessions de formation au certificat individuel (ex-certiphyto). Ce sera les 28 février et 7 mars à Corbigny, et les 1er et 14 mars à Decize. Ce certificat est dorénavant exigé pour celui qui achète et/ou utilise les produits phytosanitaires. Nombre de places limité. Contact: Sylvie Niant au 03 86 93 40 34.

58 Initiation à la médecines manuelles sur les animaux

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 9 et 16 mars, de 9h30 à 17h30, une formation dédiée à l'initiation aux médecines manuelles pour les animaux. Objectif: permettre aux participants de soulager rapidement les animaux à l'aide de leurs seules mains, et approcher la notion d'énergie et du développement du ressenti de chacun. Un vétérinaire viendra partager son expérience. La compréhension des principes de l'ostéopathie énergétique et de la circulation des énergies débouchera, l'après-midi, sur des cas pratiques chez l'un des exploitants participant. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Production d'agneaux d'herbe ou de bergerie

L'antenne de la Chambre d'agriculture de Corbigny propose un stage «Réussir la production d'agneaux d'herbe ou de bergerie» les 21 mars et 18 avril, de 9h à 17h à Corbigny. L'objectif de la formation, en fonction du système de production de l'exploitation, est de déterminer quel système de production choisir, en intégrant les notions de travail, de disponibilité alimentaire, d'objectifs de revenu... La formation vise plus particulièrement les éleveurs ou futurs éleveurs souhaitant créer un atelier ovin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

58 Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation «Alimentation et homéopathie vétérinaire», qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny. Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche OBSALIM, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique... Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Dressage du chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois stages de deux jours sur «Apprendre à dresser son chien de troupeau» à Saint-Saulge. Le premier, de niveau initiation, aura lieu les 25 avril et 23 mai, de 9h à 17h. Le second, perfectionnement 1er niveau, se déroulera le 19 septembre et le 17 octobre. Le troisième, perfectionnement 2ème niveau, se tiendra les 2 mai et 6 juin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail:christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

89 Appréhender les bases de l'agronomie en agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, à Avallon, mardi 6 et lundi 12 mars, de 9 h à 17 h, sur le thème de «Appréhender les bases de l'agronomie en Agriculture Biologique»
Objectifs : Améliorer les pratiques culturales et optimiser la production, comprendre les bases physiques et chimiques du sol, raisonner sa fertilisation, adopter sa rotation à l'exploitation, adapter ses interventions à la culture, etc.
Public et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion et ceux certifiés AB
Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

89 Approche de la biodiversité (vers de terre)

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 1,5 jours, à Chablis, mercredi 7 mars et mardi 16 octobre, de 9 h à 17 h 30, sur le thème de « Approche de la biodiversité avec les vers de terre». Objectifs : Mettre en œuvre la technique de diagnostic quantitatif et qualitatif des vers de terre et connaître la biodiversité des sols viticoles. Public et pré-requis : exploitants et salariés agricoles.
Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

89 Comprendre les marchés pour progresser

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1 jour, à Auxerre, 14 bis rue Guynemer, vendredi 9 mars, de 9 h à 17 h 30, sur le thème de «Comprendre les marchés pour progresser»
Objectifs : Connaître le contexte du marché des céréales et en particulier du blé, connaître les principaux acteurs (coopératifs, privé, metteurs en marché, exportateurs, acheteurs…), faire découvrir aux jeunes agriculteurs les différents modes de commercialisation des céréales, présenter le marché à terme des céréales, son vocabulaire, son fonctionnement
Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

Région S'installer en vaches allaitantes

Vous envisagez de devenir éleveur en production bovin viande, une formation va vous permettre de partir du bon pied : « Se créer des opportunités d'installation en vaches allaitantes en Bourgogne ». Pour en savoir plus sur les atouts, les contraintes et les opportunités de reprise.
Orientation technico-économique dominante en Bourgogne, la production bovin viande reste particulièrement attractive pour les jeunes en recherche d'installation. Pourtant, il semble encore difficile de mettre les demandes des repreneurs potentiels en face des offres des cédants éventuels. Dans le cadre de la semaine du renouvellement des générations en agriculture, initiée sur l'ensemble du territoire national par les JA, les Chambres d'agriculture et les JA organise une formation destinée à tous les porteurs d'un projet d'installation en production allaitante.
Cette formation de trois jours permettra aux candidats de découvrir la filière vaches aillantantes en Bourgogne (gras, maigre, vente directe…), de les informer sur les performances économiques des différents systèmes, de les mettre en relation avec des agriculteurs en recherche de repreneur ou d'associé ; ainsi que de jeunes agriculteurs récemment installé hors du cadre familial et qui pourront faire part de leur expérience.
Enfin, cette formation sera aussi l'occasion de découvrir la Bourgogne, son environnement, ses paysages, son économie et des atouts dont la gastronomie. Cette formation se déroulera à Saulieu, du 23 au 25 février 2012, sous l'égide de Bourgogne Puissance 4. Lieu : espace Jean Bertin, avenue de la gare. Hébergement et restauration organisés de jeudi midi au samedi midi. Participation au frais : 190 euros (pour les trois jours).
Contact : Marie-Laure Gauvin, 42, rue de Mulhouse, 21000 Dijon – 03 80 68 67 75.
Mail : jeunes-agriculteurs-bourgogne@wanadoo.fr

Nouveauté

Un porte barrières de contention à la Sarl Ponge Père et Fils

La société Ponge Père et Fils, constructeur de matériel d'élevage à Guipy (58), propose un nouveau matériel : le porte barrières de contention de 2 m (type BCE2), à attelage 3 points en chappe. Compact et stable, ce porte barrières a été conçu avec un empattement maximum et un déport minimum pour le blocage des barrières. Des potences permettent le stockage et le transport jusqu'à 20 Barrières. Une sangle maintient le chargement lors du transport.



Un nouveau site internet pour la société Ponge Père et Fils

Celui-ci présente les différentes gammes de matériels conçus et fabriqués par le constructeur de Guipy (58) : bétaillère agricole, plateau fourrager, matériels d'entretien des prairies, de contention et d'alimentation. Chaque produit est exposé sur une fiche technique, composée des points forts, des caractéristiques et des options.
Le Zoom sur..., permet de mettre en avant un produit ou une manifestation. Les outils de productions employés sont présentés dans un diaporama.



Des professionnels à votre service

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Éleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

EARL CUNIN
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)
21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOsyS

Patrick CESCHIN
patrick.ceschin@ceschin.fr
03.86.42.38.61
PAROI DE SOUTENEMENT ET DE STOCKAGE
HANGARS, SILOS COULOIRS, CELLULES, MURS, GARAGES, CAVES...
www.patrickceschin-btp.fr
BLOCS 2S BETON®
Ecologique – Economique – Durable

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr
ACHATS EN LIGNE | CHOIX ET DISPONIBILITÉ | VIDÉOS | TÉMOIGNAGES CLIENTS
TOUT L'UNIVERS BEISER EN 1 CLIC ! 24H/24 ET 7J/7

DESTOCKAGE MASSIF
LIVRAISON DU LOCAL MONTÉ POSSIBLE
RENSEIGNEZ-VOUS !
2x2m 2447 € HT 1990 € ht livré*
2x3m 2978 € HT 2190 € ht livré*
LOCAL PHYTOSANITAIRE EN KIT 2X2M ET 2X3M

NOUVEAUX MODÈLES
GÉNÉRATEUR À CARDAN 24 KW
-10%
EXISTE EN 40 KW

NOUVEAU
PAILLEUSE P200 2 DÉMÊLEURS
D'AUTRES MODÈLES DISPONIBLES
NOUS CONTACTER

NOUVEAUX MODÈLES
FENDEUSES DE BÛCHES VERTICALES
-10%
10T - 14T - 18T

LA SEULE STATION FUEL "COFFRE FORT"
-8%
STATION FUEL ACIER NOUVELLES NORMES 2ÈME GÉNÉRATION DOUBLE PAROI TOUS LITRAGES
Exclusivité BEISER
INTERRUPTEUR À CLÉ À L'INTÉRIEUR DE L'ARMOIRE + ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR D'APPROCHE
SÉCURITÉ MAXIMUM !!!

UNIQUE SUR LE MARCHÉ
Conforme à la réglementation Européenne ADR
LE SEUL PACK TRANSPORT AVEC ENROULEUR DE 8M
450L et 900L

DESTOCKAGE
1299 € HT
1099 €(1) ht livrée*
(1) Vanne PVC 2" obligatoire (non compris)
EAU ET ENGRAIS LIQUIDE
CITERNE VERTE POLYÉTHYLÈNE 3500L
EXISTE DE 300L À 15000L
Densité 1300 kg/m³

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats. Offres valables du 24/02/12 au 01/03/12. ** Offre soumise à conditions.
© Beiser - Février 2012. Photos non contractuelles.

LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS *
PAYEZ JUSQU'À 11 FOIS À 0%**

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 15/02/12	Corbigny 20/02/12	Bourg-en-Bresse 21/02/12	St Christophe-en B. 15/02/12	M.Engilbert *maxi* 14/02/12	National : 15/02 au 21/02/12
Effectifs		-	448	572		-	
Génisses	U	3,90 €		4,15 €	4,20 €	-	3,93 €
	R	3,75 €		3,80 €	-	-	3,63 €
	O			3,35 €	-	-	3,18 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,20 €	-	
	R	-	-		3,85 €	-	
Vaches	E	-	-		-	-	
	U	3,80 €	nc	3,70 €	3,74 €	2,09 €	3,78 €
	R	3,66 €	nc	3,50 €	3,63 €	- €	3,54 €
	O	3,30 €	nc	3,20 €	3,20 €	-	3,12 €
Taureaux	U	-	-	2,90 €	2,90 €	1,79 €	2,83 €
	R	-	-	2,70 €	2,82 €	-	2,77 €
Broutards (225-375 kg) *maxi*			3,13 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			2,34 €				

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 20/02/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
225 à 375 kg	710-1000 €	2,57-3,13 €
380 à 435 kg	1000-1100 €	2,49-2,70 €
440 à 510 kg	1100-1200 €	2,28-2,65 €
Laitonnes		
200 à 340 kg	530-810 €	2,06-2,62 €
345 à 425 kg	770-860 €	2,03-2,23 €
Génisses		
455 à 840 kg (24-36 mois)	900-1700 €	1,84 - 2,34 €
495 à 865 kg (24-36 mois)	-	-
Vaches		
légères	1000-1060 €	
entre-deux	1100-1290 €	
lourdes	1300-1740 €	
Taureaux		
560 à 1250 kg	1090 - 2280 €	1,73 - 2,09 €

Tendance :
Apports plus importants permettant de mobiliser plus d'acheteurs. Forte demande en broutards légers à des tarifs en progression et plus particulièrement sur les sujets maigres. Tarifs plus fermes en lourds. Seulement 3 invendus. Vente fluide en laitonnes à des tarifs facilement reconduits. Hausse des tarifs en taureaux. Présentation plus importante en vaches et de bonne qualité permettant une vente totale et très active accompagnée d'une hausse significative des tarifs.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 13/01/12 au 19/02/2012*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	2,54 €
350 kg	-	2,57 €	2,48 €
400 kg	-	2,50 €	2,41 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,39 €	2,33 €
500 kg	-	2,33 €	2,28 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,26 €	2,20 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,12 €	2,08 €

Tendance :
La bonne demande dynamise les cours.

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 21/02/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,25 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,30 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,80 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,40 €	2,00 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	1,90 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,15 €	1,80 €	nc

Tendance : vente toujours facile en marchandises inférieures à 350 kg.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 15/02/2012*

Charolais mâles	U	R
250 à 300 kg	3,09 €	3,02 €
300 à 350 kg	2,96 €	2,69 €
350 à 400kg	2,68 €	2,57 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,73 €	2,80 €
220 à 300 kg	3,23 €	2,62 €
> 300 kg	2,40 €	2,14 €

Tendance :
Apports de très faible quantité à cause du froi, les cours sont donc à la hausse dans toutes les catégories, dûs à la rareté des animaux.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 21/02/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	2,94-3,18 €
200 à 250 kg	3,05-3,48 €	-
250 à 300 kg	2,84-3,12 €	2,70-2,86 €
300 à 350 kg	2,76-3,02 €	2,55-2,68 €
350 à 400 kg	2,56-2,72 €	2,45-2,56 €
400 à 450 kg	2,51-2,70 €	2,49-2,51€
450 à 500 kg	2,47-2,62 €	2,40-2,49€
500 à 564 kg	2,32-2,55 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,33-2,61 €	-
250 à 300 kg	2,30-2,50 €	2,13 à 2,38 €
300 à 350 kg	2,26-2,44 €	-
350 à 400 kg	-	-
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,12-2,28 €	-
450 à 640 kg (12-24 mois)	2,07-2,28 €	2,05-2,19€
(24-36 mois)	2,01-2,46 €	-
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,94-2,27 €	1,90-2,11€
5 à 10 ans	1,90-2,33 €	1,72-2,00€
+ 10 ans	1,72-2,07 €	1,66-1,91 €

Tendance :

Apports corrects. 97% de vendus. Broutards: l'offre est un peu plus soutenue, mais reste insuffisante pour couvrir les besoins des acheteurs. La vente est rapide et les cours sont très fermes.
Laitonnes-génisses 2 ans: cours reconduits
Taureaux: meilleure demande et hausse des cours.
Vaches-génisses 30 mois: le déséquilibres s'acentue en l'offre réduite et la concurrence d'acheteurs de plus en plus nombreux. Les cours s'affichent en très nette hausse par rapport à la semaine passée.
Laitonnes culardes 294 à 301 kg: 1230 à 1460 € (4,18 à 4,88)
1 génisse 2 ans formée 570 kg: 2050 € (3,60)
INFO: Sicafome participera à l'organisation de la vente des veaux de la station d'évaluation de Jologny (71) le vendredi 24 février.

Tendances

SEMAINE DU 20 FÉVRIER AU 24 FÉVRIER 2012

Bovins de boucherie

Les disponibilités à la vente sont plus régulières même si elles se révèlent insuffisantes pour satisfaire les besoins des abattoirs, après le retard pris la semaine passée. Les industriels font le "forcing" pour accentuer les livraisons directes auprès de leurs fournisseurs habituels. Ces phénomènes tendent à appauvrir les marchés en vif.
La commercialisation est régulière dans les femelles haut de gamme et labels ainsi que pour les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère avec des cours haussiers. En réformes allaitantes de choix secondaire, la modestie de l'offre reste sévère et ce déficit de marchandise raffermit la tendance et la progression des prix pour toutes les vaches charolaises, Limousines ou croisées, de moyenne conformation. Dans les réformes frisonnes et montbéliardes, le déficit de marchandises oblige les acheteurs à concéder de nouvelles plus-values. En jeunes bovins, l'orientation commerciale est légèrement positive en raison d'une offre limitée.

Broutards

L'activité commerciale reste perturbée par les barrières de dégel dans certains secteurs. Les apports sont un peu plus réguliers mais juste suffisants pour couvrir la demande, pour l'engraissement, la repousse ou l'export. L'activité commerciale est assez soutenue avec une fermeté des prix pour l'ensemble des bons mâles se situant dans une fourchette de poids entre 300 et 380 kg. En femelles, le placement est plus régulier avec des tarifs facilement reconduits..

ENTRÉE ABATTOIR *Bassin Centre-Est - Cotations régionale des gros bovins entrée-abattoir du 13/02 au 19/02*

en Euro/kg net

	Jeunes Bovins Etat d'engraissement : 3				Taureaux Etat d'engraissement : 2	Boeufs Etat d'engraissement : 3			Vaches Etat d'engraissement : 3						Génisses Etat d'engraissement : 3	
Typologie / Conformation et tiers de classe	Viande	Blonde d'aquitaine	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande	Mixte	Lait	Viande -10 ans +350kg	Blonde d'aquitaine -10 ans +350kg	Charolaise -10 ans +350kg	Limousine -10 ans +350kg	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande +350kg
E	-	-				-			-	-						-
U+	4,16	-				-			-	-		-				-
U=	4,07	-			-	-			3,78	-	3,77	-			4,06	4,03
U-	4,02	-			-	-			3,70	-	3,72	-			3,96	3,97
R+	3,98				-	-			3,68	-	3,70	-			3,83	3,87
R=	3,84		-		-	-			3,64						3,69	3,74
R-	-		3,63		-	-	-		3,60				3,35		-	-
O+			-	-	-	-	-		-				3,31		-	
O=			-	-	-		-	-					3,27	3,10	-	
O-				-	-			-						3,05	-	
P+				-				-						3,05		
P=				-				-						2,95		
P-														-		

ENTRÉE ABATTOIR - *Cotations nationales des gros bovins entrée-abattoir du 13/02 au 19/02*

en Euro/kg net

	Jeunes Bovins Etat d'engraissement : 3				Taureaux Etat d'engraissement : 2	Boeufs Etat d'engraissement : 3			Vaches Etat d'engraissement : 3							Génisses Etat d'engraissement : 3	
Typologie / Conformation et tiers de classe	Viande	Blonde d'aquitaine	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande	Mixte	Lait	Viande Toutes races	Viande -10 ans +350kg	Blonde d'aquitaine -10 ans +350kg	Charolaise -10 ans +350kg	Limousine -10 ans +350kg	Mixte	Lait	Viandes mixte lait	Viande +350kg
E	4,24	4,40				-			4,80	-	-					-	-
U+	4,14	4,35				-				4,48	-		-			4,48	4,46
U=	4,05	4,18			3,03	4,02			3,94	3,93	4,45	3,77	3,95			4,16	4,17
U-	3,99	4,10			2,92	3,90				3,88	4,31	3,73	3,90			3,98	3,99
R+	3,94				3,03	3,79				3,72	4,05	3,69	3,85			3,83	3,85
R=	3,84		3,52		2,97	3,68			3,62	3,64				3,31		3,67	3,69
R-	3,72		3,58		-	3,59	3,35			3,56				3,35		3,49	3,56
O+			3,54	-	-	3,42	3,32			3,39				3,31	3,22	3,35	
O=	3,37		3,45	3,34	-	3,27	3,31	3,29	3,35					3,28	3,07	3,20	
O-			-	3,32	2,67	-	3,29	3,27						3,19	3,05	-	
P+				3,28				3,25							3,04		
P=				3,29				3,16	2,94					3,03	2,99		
P-															2,95		

Prix moyen pondéré Entrée Abattoir Etat d'engraissement 3 3,49 (+0,04)

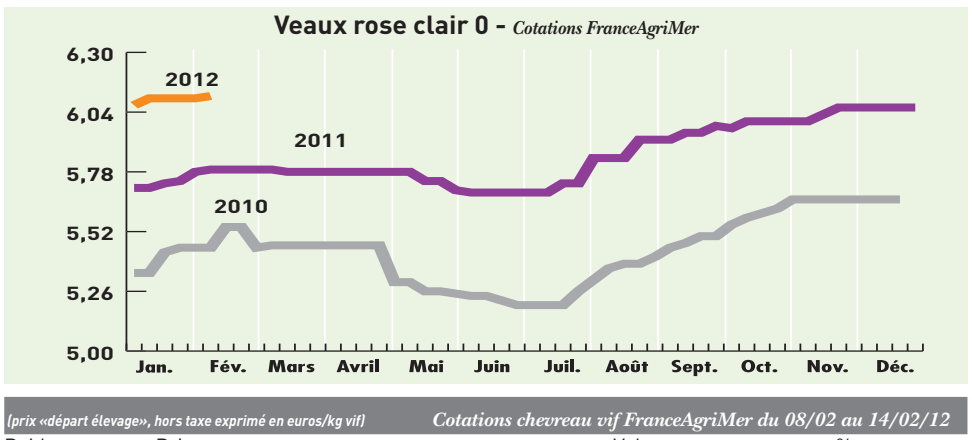
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 15/02 au 21/02/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,70 €**	-	-	-
U	**7,95 €**	**7,34 €**	**5,91 €**	-
O	**6,24 €**	**6,11 €**	**5,09 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 20/02 au 24/02/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*		**400-580 €**	**320-490 €**	**200-290 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	152	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-270 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	123	-	-	**100-140 €**	**10 -145 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	592	-	-	**120-185 €**	**110-130 €**



(prix «départ élevage», hors taxe exprimé en euros/kg vif) — *Cotations chevreau vif FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Poids	Prix moyens	Valeurs	%
de 8 à 11 kg	**2,70 €**	**0,00**	**0,00 %**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 13/02 au 19/02/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/12*

Agneaux (169)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,82-2,97 €**	**2,51-2,89 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,91-3,21 €**	**2,54-2,79 €**
Gras (44-50 kg)	-	**2,66-2,92 €**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40-3,04 €**	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,22-3,32 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	**3,15-3,20 €**	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Divers

Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Tendance
Agneaux La faiblesse de l'offre permet de maintenir les cours élevés, dans les agneaux gris, comme dans les quelques lots de laitons.
Brebis L'offre est de bonne qualité. Les besoins paraissent illimités et les cours continuent de progresser.
Béliers-Caprins Bonne vente

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 20/02/12*

Amenés:100	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**95-120 €**	**2,05-2,67 €**
Brebis	**40-96 €**	**0,78-1,17 €**
Béliers	**70-115 €**	-

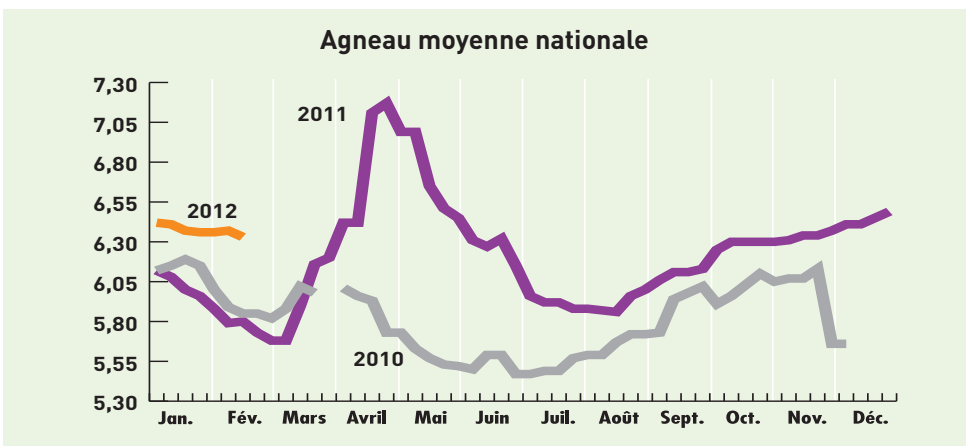
Apports stable. Stabilité des tarifs en agneaux. Bonne demande en brebis, cours ferme.
Prochain marché lundi 5 mars, horaires habituels

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 13/02 au 19/02/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	-	**6,37 €**



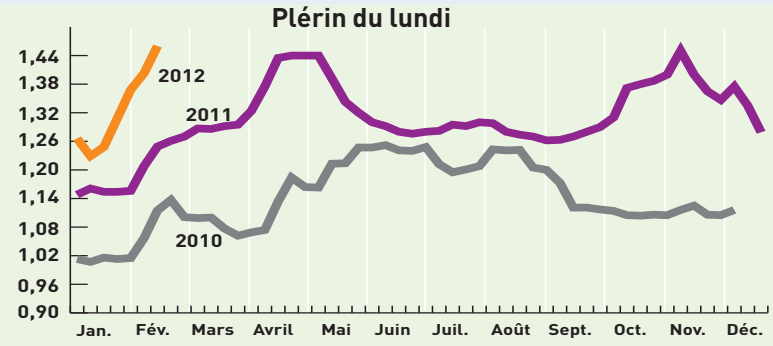
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 584 porcs présentés) — *Cotations du lundi 20/02/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,463 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 10/02/2012 au 16/02/2012*

1,60 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 06 à 08
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
06/2012	**1**	**8 700**	**contrat**	-	-	**2**
07/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
08/2012	**1**	**10 500**	**contrat**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 15/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,05 euros/tonne du 1er au 15 février pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	fév.-mars	200	N C
	BPMF	fév.-mars	200	N C
Sud Est	BPMF	fév.-mars	210	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	fév.-mars	205	N C
Nord Côte d'Or	-	-	-	-

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	fév.-mars	270	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	fév.-juin	193	A C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	fév.-mars	195	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 21/02/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,72 €**	**0,70 €**	**0,58 €**
Céleri-rave France	**0,75 €**	**1,10 €**	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,80 €**	-	-
Courge France	**0,50 €**	**0,60 €**	**0,50 €**
Echalote France cat.I	**1,30 €**	-	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,20 €**	**1,43 €**	**1,10 €**
Epinard France cat.I	**3,50 €**	**2,70 €**	-
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,00 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,65 €**	-	**1,60 €**
Navet rond violet France	**1,35 €**	**1,45 €**	**1,20 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,16 €**	-	**0,17 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,25 €**	**1,40 €**	**1,10 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm	**0,60 €**	-	-
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,62 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,85 €**	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds trac Ford 5640SLE Power Stard 5500H TBE 11500 euros + charrue Huard 3 corps non stop mécanique TBE 3000 euros
✆ **04 75 07 63 01**

18 - Vends tracteur Landini Legend, 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

18 - Vds tracteur Fiat Winner, 130 DT, 1991, 7.800 h, bon état, prix à débattre.
✆ **06 09 48 14 49**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vd Valtra T 132 D de 2011 HE 980 Pneu av 480 70 38 - ar 580 70 38 Rel avant
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vend Ergos 2005, 3800 H et épareuse Rousseau Velthea 560 PA 1500 H excellent état.
✆ **06 68 68 49 88**

38 - Vend tracteur MB trac + épareuse SMA 2080 avec lamier d'élagage possibilité travail.
✆ **06 09 90 04 58**

69 - Vends Renault ARES 540 RZ cabine suspendue quadrishift relevage AV.
✆ **06 26 38 53 79**

71 - Vds tract. Same 4 x 4, 1982, 75 CH - Renault 651, 2 RM, avec chargeur - IH 744, 2 RM - Ferguson 45 CH, 1982.
✆ **06 08 03 71 63**
ou 03 85 74 16 43

74 - AV tracteur Zetor 5911, 61 cv, excellent état rotovator Khun.
✆ **06 50 54 03 19**

Travail sol

01 - Vds semoir Nodet 13 rgs à sabots + 1 petite herse arrière
✆ **04.74.60.99.20**

01 - Vds charrue Kverneland 4 corps à claire voie varilarge type LB 100 tbég 5500 euros
✆ **06.89.56.69.54**

21 - VENDS brabant Goizin 3 socs de 1989, TBE, sécurité boulons, 1 500 euros, - cage à veau Mazeron, état neuf, 500 euros (réf. 080C)
✆ **06 85 41 69 64**

26 - Vds Vibro Kongskilde 54 dents 5.40 M Repliage hydraulique double rouleaux crantés
✆ **06 84 39 31 52**

38 - Vds quadrisoc RAB Werk star 120.
✆ **06 37 32 30 07**

38 - Vds charrue TRE 65T 4 corps bon état lève palette cover croop sporte 18d divers courroie TX34.
✆ **06 78 52 42 14**

38 - Vds charrue TRE 65T 4 corps bon état lève palette cover croop sporte 18d divers courroie TX34.
✆ **06 78 52 42 14**

38 - Vds herse plate Quivogne 5,30 HV25 T force bon état + Berlingo ut diesel clim p met 102000 km.
✆ **04 74 90 63 45**

42 - Vds Rototiller RAU 3 m, tbé, rel. hydr. an. 2000, 3 vit., pneus Good Year 20-8-38, 40 et 80 % us
✆ **06 36 59 63 68**

84 - Vends semoir combiné pneumatique Amazone ADP303 spécial 2003, 3 M, herse KE303 Roulot Matrix Socs boitier analogue pour 15 000 euros HT.
✆ **06 30 53 89 92**

Récolte

01 - Rech. pièces faucheuse rotative GMD 600
✆ **06.31.24.31.81.**

07 - Vds enrubanneuse Kverneland UN 7556 année 2003 TBE 3000 euros HT
✆ **06 89 88 91 31**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses MD et RB 120 x 120, Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Rivière, Casalis, Welger. (réf. 080F)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds Ramasseuse Noix RI9 Rousset 2001 Cabine 2 giro 1100H Pick up tole avant relevable
✆ **06 30 60 77 01**

26 - Vds Faucheuse GS double lames 400euros + Andaineur Kuhn GA 300 300euros
✆ **06 10 47 65 84**

26 - Vds Ramasseuse à noix Rousset RGV 1700 2001 1500H
✆ **06 75 89 74 41**

38 - Vds MB NH M133 coupe avancée 3,60 équipement colza + coupe plaque tournesol cabine + pièces prix à débattre.
✆ **06 14 17 63 96**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120 ou volume variable, moiss. batteuse Claas, série 8
✆ **06 23 19 33 18**

58 - VENDS MB JD 1550 CWS, 5.5 m. suivie au sol, 960 h, batteur, TBE, chariot, cochet, coupe 618 (réf. 060A)
✆ **06 75 86 52 20**

74 - Vds engrancheur télescopique Vild séchoir engrange multi-vent MU 7 rouleau brise mottes 2,5 m + divers.
✆ **04 50 68 75 84 le soir**

Arbo-viti

07 - Vends tour antigel Mecagri avec moteur Same 170 CV très bon état 15000 euros HT
✆ **04 75 85 15 90**
06 80 00 91 81

69 - Vds cuves ciment vinif 72 hl. TBE pressoir Vaslin 32 hl. cage fibre TBE gyrobroyeur 1600 prairie TBE.
✆ **06 71 23 17 86**

Epandage

71 - Vends épandeur engrais doubles plateaux, 15 et 24 m.
✆ **06 83 13 82 29**

74 - Vends épandeur à fumier Leboulch 12 m3, autochargeuse IH 515 Pottinger 30 m3, 8 couteaux, le tout en très bon état.
✆ **04 50 62 15 08**

89 - VENDS épandeur engrais Amazone ZAU, 1 500 l., 2 jumelages 16 9 38 et 18 4 38 (réf. 0701)
✆ **03 86 42 20 55 HR**

Forestier

38 - Vend tracteur + grue remorque forestière et divers scie affûteuse prix intéressant.
✆ **04 74 56 29 78**

Cave

69 - Vds ancien pressoir 4P type Marmonier 1,4 m. x 1,4 pour service ou décoration 400 euros.
✆ **04 74 04 48 25**

Manutention

71 - Vds chariot élévateur Toyota, 1.350 kg à 3 mètres au gaz, 1,15 m de large.
✆ **06 08 03 71 63**
03 85 74 16 73

Agri. divers

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf.060D)
✆ **06 81 94 70 44**

01 - Vds nettoyeur HP 160 bars - JD 6910 - JD 6830 - JD 6300 avec chargeur Mailleux godet desileur - surélévateur BR Mailleux - racleur à lisier en V + 40m rail moteur réducteur
✆ **06.85.17.96.95**

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 2mx2m15 HT 2m
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Cse cess avicole vds radians électriques, abreuvoirs, mangeoires - épandeur 3t5 - disques herse 4m - atomiseur - enrouleur nylons
✆ **03.85.30.50.86. hr**

01 - Vds tracteur JD 6210 an 98 7500 h tbé - faucheuse Kuhn GMD 500 - andaineur Kuhn GA 280 jumelage 14-34
✆ **06.79.51.84.77**

01 - Achète presses moy. dens., round baller, semoir à maïs pn., cover crop, charrue 3-4 corps, moiss.-batt. & tracteurs 4 RM.
✆ **06 46 04 37 74**

07 - Vds faucheuse Kuhn 4 assiettes, Pirouette Kuhn 2 toupies andaineur Kuhn 2,80m
✆ **06 85 14 46 51**

18 - A vendre pulvé traîné 24 m, CT ok DPE - un épandeur d'engrais Lely, 24 m, renové, bas prix.
✆ **06 59 24 36 23**

18 - Vds Packer sem Lachaud 4 m, attelage semoir, TBE, adaptation tracteur Same Explorer 70-75-80-90-264WD, Quicke 630/650.
✆ **03 86 37 82 26 heures repas**

21 - VENDS semoir Roger repliable 8 m., 3 rangées, 1999, - cover-crop Bugnot VRV 36 disques, 4.60 m., 2006, repliage hydraulique, - faneur Kuhn ga 280, - vis sur chariot 10 m., diam. 140 (réf. 060E)
✆ **06 15 68 80 21**
06 14 49 34 73

21 - VENDS semoir à grain Nodet GC 4 m., - pneus occas. 11.5 80.15.3, - augets La Buvette F 8, le tout TBE (réf. 07VB1)
✆ **06 19 22 14 06**
06 75 85 55 91

38 - Vds presse petite botte 400x300, pirouette 2 toupies, andaineur Rémy 4 soleils, herse 4 éléments 3,20 m.
✆ **04 76 38 51 69**
06 19 68 40 85

42 - Vds semoir engrais port. 500 kg type Vicon, prix à déb. très peu servi
✆ **06 87 77 09 88**

69 - Vds tank à lait Japy 1200 l. 1200 euros HT.
✆ **04 74 05 19 87**
ou 06 33 46 08 66

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 178 CV, BV 32/32, pont av. et cab. susp. avec finan. 2,99 % sur 7 camp.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Same Silver 95, an. 05, 3.900 H, clim., toit vitré, charg. MX avec finan. 2,99 % sur 7 camp.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds TA sans reprise, 1 Renault Cérès 85, 13.800 E HT - 1 Lambo 950, 95 CV, tripleur, 13.980 E HT.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Vds tracteur Renault D22 1500 E, treuil forestier Balfor 5 tonnes 90 m, câble neuf 3000 E, andaineur Khun 3501 tête pivotante essieu tamdem 1500 E.
✆ **06 49 73 40 89**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., bennes 8-10- et 12T, charrues nonstop 2-3-4 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS cellules diam. 3.40 m. à démonter, 300 qx, 500 euros, - semoir Perrein Novaflex 4 m. repliable, année 2007, bon état (réf. 0710)
✆ **06 83 28 02 81**

89 - VENDS vis à grain Denis, 7 m. en 3 éléments, diam. 100, bon état. (réf. 0805)
✆ **03 86 66 33 72**

Elevage

01 - Recherche louves Legrain 2000 gts en bon état de fonctionnement
✆ **06.82.16.47.83**

38 - Vds salle de traite 2x4 Gascogne Melotte avec décro auto isolatorx.p III + prog. lvge aquastar 2004.
✆ **04 74 92 11 65**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds chassis cabine Mercedes 10-17 Atego, PTAC 10,5T, 1999, 230 000 km, EMPT : 3,75 - lg carrossable 5m pour bétaillère ou autres, mines OK,prix 12 950 euros HT
✆ **06.87.05.63.94**

01 - Achète Mercédès 508 - 608, bétaillère, benne, frigo en état. Export
✆ **06.87.05.63.94**

07 - Vds 4x4 Santana SJ413 8CV pneus t terrain neufs BE 3000 euros
✆ **04 75 07 63 01**

38 - Vds Citroën Berlingo HDI 92 cv 10-2007, 103000 kms nbres options prix argus TBE TVA récup.
✆ **06 77 18 07 37**

89 - VENDS Mitsubishi L 200 de 1998, 143 000 kms, 4 pneus neufs, crochet, TBE, CT OK, 9 000 euros TTC (réf. 0801)
✆ **06 81 69 88 46**

Tourisme

21 - VENDS Peugeot 205 XAD, 1996, CT OK, 230 000 kms, 1 800 euros à débattre (réf. 0806)
✆ **03 80 51 87 65 HR**

69 - Vds 306 Symbio 1998 219000 km essence 1000 euros C2 Citroën pack Ambiance 95 53500 km. 5000 euros.
✆ **06 67 24 76 00**

69 - Vds Peugeot 106 es. 5 portes 1996 181000 km. controle OK + 2 pneus neige 1200 euros.
✆ **04 78 81 82 71**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds regain bottes 120x120 px 150 E la tonne - 01250
✆ **04.74.51.86.18.**

01 - Vds 1200 gros piquets chataignier appointés 2 mètres 2 euros
✆ **04.74.55.64.18**

39 - Vds foin et regain balles rondes 120x120, enrubanné vesces x avoine, piquets acacia appointés 2m
✆ **06 24 82 40 06**
ou 03 84 70 30 48

39 - Vds presse b. ronde Arobale 1212 SX toutes options 1997
✆ **06 21 65 15 02**

58 - VENDS paille 60 €/tonne, 70 BR envrion + fanes Pois 80 €/tonne, 60 BR environ. (réf. 08VB2)
✆ **06 32 93 56 44**

69 - Vds enrubannage Sorgho + Moha trefle analyse complète.
✆ **06 14 85 48 54**
ou 04 77 26 31 31 HR

69 - Vds pommes de terre Monalisa sans traitement anti germe origine Mt du Lyonnais 0,30 euros/kg.
✆ **06 83 02 29 58**

71 - Vends enrubannage 2e coupe de prairie naturelle (humidité de 20 à 25 %), enrubannage de millet, format 120 x 90 x 20 - foin de prairie bottes rondes et carrées, livraison toute région, tarif selon prestation.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vds ensilage maïs 2011.
✆ **03 85 79 53 24**
06 82 40 87 49

71 - Vds ensilage maïs en bottes, drèche de brasserie, pdt, corn, tourteaux, luzerne...
✆ **07 60 26 46 43**

73 - Vds luzerne BR 120x120 2e coupe et foin PN.
✆ **06 13 20 17 28**

74 - Vds char Hauswirt 9 m, ess av. ar. freiné hydr. ech b ronde tbé 5200 euros et and. Khun GA 280.
✆ **04 50 78 27 74**

74 - Vds chargeuse de bottes Omas 104 + tapis élévateur 10 ml 2000 euros, lève big bag 500 euros.
✆ **06 82 44 63 87**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

38 - Donne 23 ballots paille prix de l'annonce estrablin.
✆ **06 82 24 32 45**

69 - Vds foin de qualité, belle paille, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - Vds enrubannage 2e et 3e coupe, possibilité livraison.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vds foin BC et BR, regain enrubannage BR, départ ou rendu.
✆ **06 33 33 31 81**

71 - A vendre foin & paille livrés.
✆ **06 10 11 12 55**
03 85 54 30 97

74 - Agriculteur de Haute Savoie vds foin regain AOC de 2011, BR120, livre région Sud Est Centre.
✆ **06 23 25 79 98**

Pépinière

01 - Part cause surplus plants peupliers variétés 214 et beaupres cal 10 12 12 15
✆ **06.82.07.33.68**

42 - Vds gros.piquets acacia 1,90m, 2 euros l'un
✆ **04 77 94 04 12 hr**

Propriété

21 - Dijon, proche gare, loue à personne sérieuse chambre meublée, 15m2, indépendante, parking, 250 euros CC.
✆ **03 80 42 85 88**

25 - Besançon, 33 av de Montjoux, proche gare, loue T2, 45m2, parking, chauff. central individuel gaz, 430 euros + 15 euros de charge.
✆ **03 80 42 85 88**

39 - Couple cherche exploitation laitière. Faire offre
✆ **06 65 26 42 06**

42 - Recherche forêts résineux ou feuillus toutes régions toutes surfaces
✆ **06 47 36 81 94**

89 - VENDS prés proche d'Auxerre 2,6 ha et 70 ares. (réf. 0803)
✆ **03 86 33 10 90**

Terrain

58 - Agriculteur CHERCHE pâturage, prairie de fauche ou foin par moitié, région sud Nièvre (réf. 0708)
✆ **06 17 18 44 26**

Divers

25 - A V. tonne à lisier Pichon 5000 l pneus routiers + DAL lait entier, 20 colliers + presse MD Claas + faucheuse 1,80 m tambours + rampe à fumier.
✆ **06 88 90 81 23**
ou 03 81 58 33 38

38 - Vds fourneau-bouilleur Godin très beau TBE : 1200 E - C15 d pour pièces - semoir à blé Sulky 2,30 m : 200 E - pulvérisateur 800 L Tecnoma : 500 E rampe 12 m - pulvé. Berthoud 300 L sans pompe petit prix - montebottes Samas 9 m - rateau faneur IH sur pneus.
✆ **06 60 77 58 11**

38 - Vds DRECHE de brasserie, Corngluten, balles de maïs ensilage.
✆ **06 84 09 59 82**

39 - VENDS bon foin et regain, - piquets acacia 1.80 et 2 m., livraison à domicile. (réf. 0511)
✆ **06 80 32 00 90**

42 - Vds moulin à farine, multi broie tout, 5,5 cv sur caisse
✆ **06 61 85 97 54**

42 - Vds cse retr. balance électron. 6 vendeurs, juin 2011, prix à débat., trés peu servie
✆ **06.87.77.09.88.**

58 - VENDS poteaux acacia 2 m. non affutés (réf. 0804)
✆ **03 86 69 11 15**
06 76 91 36 36

69 - Vds bétaillère pose à Terhauswirth 5,25 7 bêtes 2003 barrière latérale 5700 euros.
✆ **06 82 77 03 19**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maÔs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Epandeur à fumier her. vert. maxi 6T5.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds paille balles rondes - épandeur fumier Duchesne 6 T, cornadis 5 m, 10 places, tondeuse bovins, glissières.
✆ **03 85 74 84 48**

73 - Recherche bétaillère caisse inox 5 à 6 bovins + boule à lait 600 litres.
✆ **06 24 33 85 94**

73 - Vds Defender 90, an 2000, 7 places, 98000 km, options excl état, pipe lait Gascogne Melotte 4 griffes pulsations électronique lavage automatic.
✆ **06 19 80 07 76**
ou 04 79 37 60 80

Bâtiment



Location

Agricole

69 - Le Pérreon cherch. fermier tenement 2 Ha Vig. Bjs Vill. bien exposés poss. cuvage.
✆ **04 74 66 62 04**
(Heures Bureau)

71 - LOUE terre à vignes Hautes Côtes de Beaune 1 ha , travaux préparation faits (réf. 0807)
✆ **06 80 40 52 90**
06 60 24 43 31

Offre

Emploi

07 - Ouvrier agricole à mi-temps, toutes tâches (élevage, transformation, livraison, conduite tracteur)
✆ **04 75 37 61 96**

26 - Explt ND Drôme rech Sal tps plein pr Trvx Arbo et Elv caprin-fromager
✆ **Envoyer CV+Lettre à EARL PERRET 540 chemin du Belvedère 26600 EROME**

SOMAC
concessionnaire MF
RECHERCHE COMMERCIAL POUR YONNE
Envoyer cv à
SOMAC
5 pass. Gutenberg
ZI Les Suivots
10120 Saint André les Vergers
MASSEY FERGUSON

57 - Recherche salarié motivé Cdi pour expl. laitière. Possibilité de logement.
✆ **06 86 95 06 07**

58 - RECHERCHE ouvrier agricole en polyculture élevage, région Nevers, Decize. Permis VL. (4913)
✆ **03 86 50 37 07**
06 36 76 43 44

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur aide expérimentateur du 15/03 au 30/11. S'adresser au CREAS - Bât M1 - BP 508 - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

71 - Saint-Gengoux-de-Scissé cherche salarié viticole, expérience taille, tous travaux, conduite enjambeur, poste en CDI.
✆ **06 32 19 98 77**

74 - Haute Savoie alpage cherche berger du 15/5 au 15/10.
✆ **06 75 86 74 74**

84 - Verger arbo pomme/cerise recherche chef d'équipe, expérience obligatoire en arbo. Siret 434 375 853 00018.
✆ **06 20 78 55 10**

Service

01 - Ensileuses disponibles campagne herse maïs moissonneuses pour maïs grain tarif. int.
✆ **06.87.87.31.25**

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure tel:0952007322 ou 0610347099
✆ **0952007322**

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans, seul, motivé dispo. aider agricultrice travail bovin et vie chez elle, sit. indiffé. (réf. 0610)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

70 - Entreprise spécialisée dans la production de veaux de boucherie RECHERCHE éleveurs ou bâtiment d'élevage. (réf. 0402)
✆ **www.veauplaisir.com**

74 - Vds taureau reproducteur Salers 20 mois docile.
✆ **06 13 81 33 01**

74 - Vds chienne Patou Berger des Pyrénés 5 ans pour troupeau ou compagnie + chiots 3 M. tat. mère 2BZG845.
✆ **04 50 58 29 61**

Bovin

01 - Vds cse cess taureaux repro 18 mois au choix issus IA HBC - Pauget Daniel 01 St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**

VENTES DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS

VENTES AUX ENCHERES
29 FEVRIER station de Créancey (21)
Garanties sanitaires et de reproduction - UNION CHAROLAIS CROISSANCE
Contact : 06.10.11.37.63

01 - Vds jeunes mâles reprod. Blonde d'Aquitaine 12 mois
✆ **06.71.56.28.02**

01 - Vds taureau Charolais adulte HBC origine Batho + taureaux 16 mois
✆ **06.60.29.39.84**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 30 mois Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44. ou 04.74.24.53.28. le soir**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds 2 vaches Prim'Holstein terme 03-04 pleine de Limousin 1500 euros origines + 1 génisse terme 03 pleine de Limousin 1600 euros origines
✆ **04 75 68 51 98**
06 62 56 69 66

18 - Elevage charolais HBC vds taureaux un et deux ans. EARL Breton, 18150 Germigny-L'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois - vaches pleines - génisses de 2 ans, indem. IBR. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

18 - Elev. HBC, vends taureaux de 12 à 14 mois, garant. Sanit., livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

18 - L'association charolais Val d'Aubois organise sa 2e foire aux taureaux le samedi 10 mars 2012 de 9 h à 18 h à Charly (Cher),
✆ **Rte de Cornusse, restauration et buvette.**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 030A)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - El. charolais HBC EARL Gabory - Jeux les Bard PROPOSE choix important 30 taureaux de 12 à 14 mois dont des fils de Noaille, vêlage facile, TGS, IBR A. (réf. 05VB3)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42

21 - Elevage charolais inscrit VEND très bons taureaux 2 ans et 14 mois, TGS. GAEC Lechenault Frères. (réf. 0519)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, vêlage facile aide génétique. Lechenault Frédéric (réf. 0709)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS taureaux IA nés sept. 2010, Sisteron - Sidney - Unibloc, IBR A, primable Conseil Général. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 07VB2)
✆ **03 80 84 33 13**
06 15 28 77 63

21 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS. GAEC Terrand 21360 Cussy la Colonne (réf. 08VB1)
✆ **06 81 83 95 05**
03 80 20 26 10

21 - Elevage charolais EARL Bolâtre Jean-Louis vous PROPOSE 10 taureaux 12 à 14 mois (réf. 0802)
✆ **06 98 38 19 62**
ou 03 80 84 45 02

25 - A V. plusieurs vaches MO, 3 trayons pour allaitement ou traite (saine) cause surnombre.
✆ **06 33 77 25 59**

38 - Longechenal part. prend bovins en pension 8 Ha avec fontaine px/jour/bête.
✆ **04 76 47 55 82 HR**

42 - Vds très bons taureaux charolais 15 mois HBC + laitonnes Cuisset J.-Marc St-Germain-Lespin.
✆ **04 77 64 53 33**

42 - El. charolais HBC vd taureaux, 14 mois - génisses 2 ans. Denis J.-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40**
06 82 46 99 41

58 - VENDS reproducteurs limousins 1 - 2 et 5 ans, type viande, très doux, hivernés à l'attache. (réf. 0518)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 1 et 2 ans, HBC, IND IBR. (réf. 0514)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres au pré, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0605)
✆ **03 86 58 36 54**
06 47 59 78 09

58 - VENDS confiance TB T HBC 5 ans, surnombre G T 2 ans, - veaux reproducteurs charolais, limousins. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0604)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS reproducteurs 1 et 2 ans HBC ou non VF, prix raisonnable. Pautet - Savigny (réf. 06VB1)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N (réf. 070B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans charolais HBC, adultes bon développement, disposes semences aux normes pour vêlage facile sur génisses et vaches. Roméo, Fabuleux, Argenty et Scoop. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 070C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - Decize VENDS veaux 1 an + taureaux 18 mois (réf. 080E)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS cause cessation 15 laitonnes charolaises de 12 à 15 mois, IBR A (réf. 080D)
✆ **06 13 50 38 72**

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, TGS, IND IBR. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 0812)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

70 - Elevage Charolais Demongeot HBC 70 Blondefontaine, Vds reproducteurs mâles aptes à la saillie. Génisses 18 mois.
✆ **06 08 58 46 73**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vds HBC, 6 tx 2 ans + grand choix veaux 15 mois + génisses à saillir, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **03 85 88 35 80**
06 18 54 64 88

71 - Vds 2 broutards limousins 13 et 14 mois, origine IA Néophin et Highlander + 1 croisé.
✆ **06 88 49 49 42**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 080A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - VEND taureau 2 ans. Elevage TGS, IBR A. Perrotin 71490 Créot (réf. 0810)
✆ **06 06 67 14 90**

71 - Elevage charolais HBC IBR A VEND taureaux 2 ans,5 ans et veaux repro 14 mois.EARL TERREAU JM. et V. (réf. 080G)
✆ **06 82 37 12 95**

73 - Recherche vaches laitières pour la saison d'alpage 2012, Tarines Abondances.
✆ **06 73 39 00 13**

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0415)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - VENDS 30 taureaux charolais HBC 15 mois dont vêlage facile, TB origines, - 20 génisses 2 ans, TGS, livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - St André en Terre Plaine (réf. 070E)
✆ **06 89 18 05 87**

89 - VENDS reproducteurs charolais 1 an. GAEC Germain 89240 Diges (réf. 0809)
✆ **06 76 56 36 43**
ou 03 86 44 18 02

Caprin

07 - Elevage CL Genes + indemne CAEV vds 20 chevrettes Alpines terme fin fev à début avril
✆ **04 75 34 41 83**

26 - Vds 10 chevrettes alpines mise bas 03/12 Elevage CL et GENE+
✆ **06 83 13 43 68**
ou 06 80 05 73 31

69 - Urgent vds cause cessation chevrettes pleines et chevrettes nouvelle laitière.
✆ **04 72 24 50 28**

73 - Vds 30 chèvres en lactation Saanen et alpine, état sanitaire ok + 10 génisses Aubrac IBR A.
✆ **06 20 90 55 76**

74 - A saisir 50 chevrettes écornées de 6 à 18 mois, cause cessation, 3.500 € le lot.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

15 - CHERCHE moutons à tondre dans toute la France. (réf. 070A)
✆ **06 75 74 16 47**
ou 06 44 34 15 51

26 - VENDS BELIERS PREALPES DU SUD de 10 mois Bien couverts
✆ **06 30 56 91 13**

38 - Cherche 1 jeune bélier Grivet possibilitré échange - Vds 1 petit lot de brebis avec agneaux.
✆ **04 74 59 35 61**
06 79 32 62 12

42 - Vds brebis, bonne origine - un bélier charolais inscrit
✆ **06 83 86 55 64**

Equin

07 - Vds 2 juments Comtoises PP PL pour avril concours maiche et 1 étalon approuvé cse cessation d'act. 4000 euros le lot à déb
✆ **06 68 15 72 36**

58 - VENDS comtoise 6 ans, papier, très agréable (réf. 0808)
✆ **03 86 29 65 98**

Chien

42 - Donne chien coupé Border chien affectueux, aimant courir, chien de garde, assez gros, n° tat 2cnz529
✆ **04 77 76 63 12**

69 - Vds chiots Border Collie inscrits Lof vac. tat. mère 2 DJX 789 travaillant sur bovins.
✆ **06 79 50 64 29**

71 - Vds chiots Berger allemand 2 F 2 M, nés 8.12.2011, n° mère 250269801263831.
✆ **06 83 13 82 29**

88 - Vends 5 chiots type Beauceron non LOF parents LOF tat vac 2 mois mère 250269600840995.
✆ **03 29 65 68 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne

pour 8,50€ par mois

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois
sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter

NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes

Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

N° national d'émetteur 464 918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM001886 - YONNE
RESPONSABLE TERRAIN H/F
Pour coopérative. Rattaché au Responsable des équipes terrain, sera chargé du développement de l'activité de la structure auprès des agriculteurs de son périmètre et de manager une équipe d'Agents Technico-Eco. Elaborer la politique produits et services auprès des adhérents. Participer à la mise en place d'outils de suivi des performances commerciales. Assurer la relation avec les administrateurs. Manager, accompagner, fixer les objectifs et suivre les axes de progrès de ses ATE. Entretenir une relation constante d'échanges avec les différents services de la coop. et favoriser l'échange entre ses équipes et les équipes sur les sites. BAC+3/+5 agricole ou commercial (débutant accepté) avec bonnes connaissances techniques agricoles (GC) et gestion de l'exploitation. Bon relationnel, goût du challenge, sens commercial, ouverture d'esprit. Autonome et organisé. Esprit d'appartenance et d'équipe. CDI. Statut cadre. Salaire fixe conventionnel, voiture, ordinateur, téléphone.

E001826 - NIÈVRE
RESPONSABLE D'ÉLEVAGE ÉQUINS/BOVINS H/F
Pour élevage de chevaux de course (pur sang et principalement trotteur) ainsi qu'un élevage bovins (troupeau de 50 bêtes environ). Vous serez chargé de la gestion de l'élevage et du suivi de la production sous la tutelle du propriétaire de l'exploitation. Dans un premier temps vous devrez aussi assumer en équipe les soins aux chevaux et l'entretien de la structure. Vous disposez, entre autre, des compétences nécessaires à la gestion des pâtures, à l'utilisation et à l'entretien du matériel agricole. Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou d'une expérience professionnelle significative sur ce même type de poste. Vous possédez, obligatoirement le permis EB, pour assurer le transport des juments.

AM001679 - BAS RHIN
ACHETEUR H/F
Spécialiste de conception, fabrication et commercialisation de matériels et services agricoles destinés à l'agriculture mondiale. Rattaché au service achats/approvisionnement, sera chargé de gérer un portefeuille achats (sourcing international, consultations/négocations, audits fournisseurs, part. à projets conception/animation qualité...) BAC+5 mécanique + formation compl. en achats et 1ère exp. prof. Maîtrise anglais indisp. CDI.

AM001690 - LORRAINE
RESPONSABLE ACHATS CEREALES H/F
Négoce de matières premières agricoles. Achat de céréales aux agriculteurs sur portefeuille existant et à développer. Collaboration avec 4 commerciaux en agriculture (déjà présents sur le terrain) d'une société soeur. Participation à l'élaboration d'offres d'achat avec les autres acheteurs. Suivi administratif des contrats d'achat. BAC+2 minimum. Sérieux, rigueur. Expérience commerciale nécessaire. Sens du contact. Connaissance du milieu agricole appréciée. Poste CDI avec période d'essai (35 heures). Organisation semaine : 1 à 2 jours bureau et 3 à 4 jours terrain. Déplacements sur la Lorraine (véhicule fourni). Salaire selon expérience et profil.

AM000877 - DOUBS
CONSEILLER D'ENTREPRISE H/F
OPA. Cette mission consiste à réaliser des prestations d'accompagnement de projet pour les exploitations en phase de changement. Elle comporte différents volets : Réalisation d'études de projet à caractère global prenant en compte les dimensions stratégiques, techniques, sociales, économiques et financières des exploitations. Accompagnement de jeunes agriculteurs après installation. Accompagnement d'autres exploitants ayant contractualisé une prestation. Animation de groupes de développement. Participation à des actions de formation à destination des agriculteurs ou futurs agriculteurs. Ingénieur Agro/Agri. Compétences en conseil d'entreprise. Connaissance des systèmes d'exploitation en élevage laitier. Rigueur, sens de l'organisation, capacité d'initiative. Bonne capacité de travail en équipe et en partenariat. Connaissance des outils informatiques. Permis B + Véhicule. CDD 8 mois mini. Entrée dès accord. Remplacement congé mat. Poste basé à Besançon.

AM001624 - ALSACE
CHEF D'EQUIPE H/F
Entreprise d'espaces verts. Encadrement équipe chargée de la réalisation de chantiers privés. BTS JEV. Bonnes connaissances des végétaux et des techniques de réalisation. Expérience de 2 ans. Permis EB et Caces souhaités. CDI.

AM001674 - BAS RHIN
GESTIONNAIRE DE DONNEES TECHNIQUES H/F
Spécialiste de conception, fabrication et commercialisation de matériels et services agricoles. Au sein de équipe Support Bureau Etudes, sera chargé de rassembler et formaliser les données techniques pour qu'elles soient exploitables par les autres services, en tenant compte des contraintes techniques, financières et délais. BAC+2/3 génie mécanique, microtechnique, électromécanique ou équiv. Maîtrise anglais. Allemand apprécié. CDI.

AM001675 - SAONE ET LOIRE
APPRENTI OUVRIER PAYSAGISTE H/F
Entreprise du paysage. Entretien et création. CAPA ou BEPA ou BP. Volontaire et motivé. Contrat d'apprentissage de 3 ans pour la préparation du bac pro aménagements paysagers. Rémunération 25 à 78% du SMIC selon âge.

AM001721 - JURA
SALARIE POLYVALENT AGRICOLE H/F
Groupement d'employeurs pour deux entreprises céréalières. Conduite et entretien du matériel agricole. Formation agricole. Motivé par le travail en équipe. Rigoureux. Connaissances en mécanique agricole. CDI tps plein annualisé. Déplacements indemnisés. Comité d'entreprise + mutuel.

AM001739 - DOUBS
OPERATEUR ROBOT EN CAVE D'AFFINAGE H/F
Société référente dans l'affinage du Comté. • Soins apportés aux fromages à l'aide des robots de soins : nettoyage des robots, mise en cave, suivi des soins. Intervention en cave : mise en rayon, changement de planches. • Sensibilité fromagère connaissances de base en petite mécanique, électro-mécanique. • CDI 13ème mois + mutuelle et participation..

AM001263 - HAUT RHIN
CONSEILLER ECONOMIQUE H/F
Association de Gestion et Comptabilité spécialisée ds l'accompagnement comptable, fiscal et juridique auprès des professionnels et dirigeants de PME/TPE. Vous serez amené à : réaliser des rendus de bilan, apporter un conseil économique approprié ainsi qu'un soutien technique aux adhérents, développer de nouvelles prestations et services, rédiger des articles techniques, former et informer les adhérents, produire des statistiques de branche, manager une équipe de professionnels. BAC+3/4 avec expérience. Doté d'un esprit d'initiative, d'un sens relationnel très développé et d'une capacité à s'imposer, vous devrez avoir une très bonne maîtrise : de l'économie d'entreprise en général, de la comptabilité et de la fiscalité et notamment celle du milieu agricole, de l'organisation et du fonctionnement du milieu agricole, des outils de suivi, de développement et d'accompagnement. Entrée au plus tôt. CDI. Salaire selon compétences.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

AGRI CONSEIL 39

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun reconnu CATY
Siège social : Rue du Creux de Lavelle, BP 2,
CIDEX 26, 21250 Tichey
Société Civile à capital social fixe de 179.690 €
Agréé le 14 juin 2005 sous le n°21-1176
R.C.S. DIJON n° 484 251 376

Avis de transformation
Le 31/12/2011, l'assemblée générale extraordinaire du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun CATY a décidé :
- d'autoriser le retrait et la démission de ses fonctions de cogérante présentée par Mme Caty Paulette à compter du 31/12/2011,
- d'agréer Mr Caty Aurélien-Xavier en tant que nouvel associé cogérant à compter du 01/01/2012,
- de transformer le groupement à compter du 01/01/2012, en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Caty, société civile particulière, sans création d'un être moral nouveau,
- de préciser le siège social : 4 Rue du Creux de Lavelle - 21250 Tichey,
- la durée et le capital social sont inchangés,
- de nommer Mr Caty Jean-Philippe demeurant 23 Rue Chevalier de Lorcy à Tichey (Côte d'Or) et Mr Caty Aurélien-Xavier demeurant 26 Route de Champvans à Damparis (Jura), associés cogérants de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Caty.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,
La gérance. *AL21088539*

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 février 2012, les associés de la SARL DEVALINE, au capital de 2 000€, siège social 30 rue Courtépée 21000 Dijon, RCS de Dijon 538696808 2011B1304, ont décidé de remplacer à effet du même jour la dénomination sociale «BILANCIA» par «DEVALINE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis, la gérance. *AL21088544*

DISSOLUTION LIQUIDATION

Avis est donné de la radiation à compter du 01 février 2012 de la S.A.R.L. PHIRO DISTRIBUTION au capital de 3 000 €. identifiée sous le numéro RCS Dijon 505 083 303. Le liquidateur Alain Le Nardou, sis à Nantes (44300), 6, av de Tahiti. *AL21088538*

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/02/2012, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Innovation Et Mouvement
Sigle : I E M
Objet social : Ingénierie, Conseils techniques domaine du mouvement
Siège social :11 rue des acacias, 21110 Thorey en plaine
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mlle Charline Garnier, demeurant 11 rue des Acacias - 21110 Thorey en plaine
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21088541

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 février 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :ASEO COIFFURE
Siège social : 5 impasse du moidelin, 21110 Bessey-Les-Cîteaux
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 4 000 €
Objet social : Coiffure, vente d'accessoires et toutes activités esthétiques à la personne.
Gérant : Madame Mélanie Develle-Robiquet, 5 impasse du moidelin, 21110 Bessey-les-Cîteaux
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon *AL21088548*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PRIVILEGE AUTOMOBILES

Société à responsabilité limitée
au capital de 53.000 euros
Siège social : 15, rue Marcel Sembat
21 000 Dijon
435 352 323 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire 27 janvier 2012, Monsieur Anthony Hess demeurant 3, avenue de la Liberté, 67 000 Srasbourg et Monsieur Jonathan Hess demeurant 9, rue des Arquebusiers ,Ài 67 000 Srasbourg ont été nommés co-Gérants à compter du 27 janvier 2012, en remplacement de Monsieur Christophe Rougeaux demeurant 8, impasse Joseph Vercier, 21000 Dijon, démissionnaire. Mention au RCS Dijon. *AL21088507*

NIÈVRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau
58002 Nevers Tél : 03.86.61.21.05

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 20 Mars 2012 à 10H30
A l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice, Place du Palais, Nevers

Un appartement T4, cave et jardin privatif Sis Commune de Nevers (Nièvre)
8 rue des Mariennes
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens et droits immobiliers suivants dans ensemble immobilier situé 8 rue des Mariennes à Nevers (Nièvre) cadastré section BW n°329 pour 3 a 62 ca
I/ Lot 1 consistant au sous sol, en une cave portant le n° 1 du plan des caves et les 5/1000°des parties communes
II/ Lot 13 consistant au 2° étage en un appartement comprenant cuisine, salle de bain, WC, salle de séjour, 3 chambres et les 300/1000° des parties communes
III / un jardin situé derrière le bâtiment principal cadastré section BW n°330 pour 1a 16 ca mise à prix de: 40 000,00€
«A défaut d'enchère le bien sera immédiatement remis en vente sur baisses successives de 10 000,00 €, le cas échéant jusqu'au montant de la mise à prix initiale fixée dans le cahier des conditions de vente à 10 000,00€.»
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des conditions de la vente définissant les charges, clauses et conditions de la vente au greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers .
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers
Visite de l'immeuble par à Maître Aude Bonnet huissier de Justice à Nevers sur place le jeudi 1er Mars 2012 à 14h30
Pour tous renseignements s'adresser à M°Antoine MACQUART-MOULIN
AL58088816

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
5**Cmne de LAMARCHE-SUR-SAONE :**
72 ha 93 a 69 ca - A l essard bouveret: B-485-486-487-488-491-492-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-513 - Au bief de murey: B-878 - Au chene des marteaux: B-711-712-716-717-718-719-720-721-723-724
- Au creux des quatre faulx: B-377-381-382 - Au creux normand: B-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862 - Au creux rafsout: B-709-710 - Au louchat: B-399
- Au pre borne: B-613-614-615-616 - Au ratelot: B-515-518-519-520-522-523-524-527-917- Au tublot: B-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838 - Au vandeau: B-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-474-475-476-477-478 - En la chanois: B-910 - En la panouze: B-533-534-536-539-540-541-543-544-546-547-548-549-550-552-553 - En la plature: B-656 - Es bernardines: B-562 - Es deux noues: B-566-567 - Es poterres: B-191-192-193-198 - Es rondee: B-432-438-443-445-446-447-454-455-456-457-458 (sans bâtiment)
Propriété libre se décomposant comme suit :
. 41ha34a27ca de plantation de peupliers
. 24ha88a32ca de sol à planter
. 1ha33a10ca de taillis
. 5ha 38a de pré
Cmne de VIELVERGE :
5 ha 34 a 61 ca - Basses vevres: F-164-165-166-167-168-169-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-226-227-228-229-230-231 - La charmotte: ZE-43 (sans bâtiment)
Propriété libre, plantation de peupliers.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/03/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL21088549*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 15/02/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :

GENEBAT.fr (SARL)
47 bis rue Henri Bouquillard, 58000 Nevers
RCS : 488 972 423
Le Greffier *AL58088826*

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche - BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél : 03.86.71.88.54
Fax : 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 03 Avril 2012
A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers (Nièvre), Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.
Commune de SAINT BRISSON (Nièvre) :
Une propriété située au bourg, comprenant: 1°) un grand bâtiment (ancien couvent) élevé sur deux niveaux :
- au rez-de-chaussée : entrée, une grande pièce à usage de salle à manger, un couloir, un local sanitaire, une chambre avec cabinet de toilette, une grande cuisine,
- au premier étage : palier, quatre dortoirs, deux WC, un local sanitaire,
- deux greniers, palier.
- cave en deux parties, avec chaudière au fuel.
2°) un second bâtiment à usage d'atelier, débarras, stockage, non aménagé.
Cour, jardin attenant. Puits.
Le tout, clos de murs et cadastré section AD, numéros :
45 «Le Bourg» pour une contenance de 8 ares 82 centiares, jardin,
46 «Le Bourg» pour une contenance de 6 ares 65 centiares, sol,
198 «Le Bourg» pour une contenance de 54 centiares, sol.
Bien occupé.
Mise à prix : Soixante Mille Euros (60 000,00€).
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.
Fait à Nevers le 15 février 2012
Signé Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche ,Ài Tél : 03.86.71.88.54.
-au greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par la Selarl ACTES@CONSEILS Huissiers de justice Associés à Guérigny(Nièvre)
Tél 03.86.85.14.53 le vendredi 16 mars 2012 à 15 H sur place. *AL58088818*

AVIS DE CONSTITUTION

SCEA EMMANUEL BLANCHARD

7 rue du 8 Mai 1945,
58200 Cosne Cours sur Loire
Capital de 1 000 euros

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2012, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : «Emmanuel BLANCHARD»
Forme : SCEA
Capital : 1 000 euros
Siège : 7 rue du 8 Mai 1945 - 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet : exploitation et gestion de biens agricoles
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports : Les associés n'ont effectué que des apports en
numéraire dont le montant s'élève à 1 000 euros
Gérant : M. Emmanuel Blanchard, 13 Clos des Bocqueteaux 60270 Gouvieux
Associés : M. Blanchard Jean-Marie et Mme Blanchard Isabelle sont tenus indéfiniment et solidairement responsables du passif.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, les fondateurs
AL58088805

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AMOGNES CONSTRUCTION VINCENT GOUX
Forme : SARL
Capital :1 000 euros
Siège social : Le Bourg - 58130 Ourouer
Objet : tous travaux de mâçonnerie, couverture, aménagement combles, carrelage, revêtement sols et murs, plâtrerie, nettoyage, revêtement façade, charpente, peinture, terrassement en direct ou en sous-traitance, l'achat et la revente de matériaux de construction et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Début d'activité : 01 mars 2012
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés.
Gérance : Frédéric Vincent
Associés :
Monsieur Vincent Frédéric David, demeurant : Le Bourg à Ourouer 58130, né le 01/06/1979 à Nevers 58000, de nationalité française.
Monsieur Goux Daniel François, demeurant 15 rue Emile Gaspard à Nevers 58000, né le 10/06/1967 à La Charité sur Loire, de nationalité française.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers. *AL58088821*

Notaires

Maître Marc GANDRE, notaire à Tonnerre 89700, 6 rue Saint Nicolas

Aux termes d'un acte reçu par Me Marc Gandré, notaire à Tonnerre (89700) le 03 février 2012, en cours d'enregistrement au SIE d'Auxerre, il a été constitué les statuts de la société civile immobilière «DE LA REMONTEE» dont le siège social est à Brassy (58140) Le Breuil, Hameau de la Montée, constituée pour 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers. Son objet social est de permettre l'acquisition, la gestion de tous biens immobiliers. Le capital social a été fixé à 1.500 € divisé en 100 de 15 € chacune. La gérance est assurée par Monsieur Olivier Refait 4, rue Française 89000 Auxerre. toute mutation de parts sociales est soumise à l'agrément de la gérance.
Pour avis et mention,
Me GANDRE, notaire *AL58088796*

FIDAL
1 avenue de St Georges - 89000 Auxerre

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : MALVICHE DISTRIBUTION
Siège social : Le Bourg 58140 Saint Martin du Puy
Objet : négoce de bois sous toutes ses formes, négoces divers, toutes opérations financières, mobilières ainsi que la fourniture de toutes prestations de services, conseils, études liés notamment à la filière du bois.
Durée : 99 années
Capital : 70.000 €
Gérance : Monsieur Michel Malviche demeurant le Bourg 58140 Saint Martin du Puy
Immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis. *AL58088798*

Notaires

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY» Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 18/02/2012, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: L'ATRAY DE DONZY
Forme : Civile
Siège social : Donzy(58220) 33 rue du Général Leclerc
Durée : 99ans
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en numéraire : 1.000 Euros.
Capital: 1.000€, divisé en 100 parts de 10€ chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gèrant: Les co-gérants de la société sont : Monsieur Dominique Tardieux, Madame Christine Roy, dt 33 rue du Général Leclerc à Donzy(58220).
Pour avis,
Maître JACOB *AL58088830*

CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Alliance Pastorale
Agrément N° 2658
Siège social : 1, route de Chauvigny.
86500 Montmorillon
Adresse Postale : 48, avenue de l'Europe - BP 80095
86502 Montmorillon cedex

CONVOCATION AG PLENIERE ORDINAIRE

Nièvre - Cher - Indre-et-Loire - Maine-et-Loire - Vendée - Loire-Atlantique - Charente- Maritime - Gironde - Dordogne - Creuse

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée de Section pour délibérer sur l'ordre du jour suivant ;
1 ,Ài Information des Associés, discussion des questions portées à l'ordre du jour de l'AG Ordinaire annuelle ; Approbation du P.V. de l'A.G. Ordinaire du 30.03.11 ; Rapports du Conseil d'Administration aux associés sur l'exercice
2010/2011; Examen des comptes ; Rapports du Commissaire aux Comptes ;

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ALLIGNY-COSNE (AP 10/079):
3 ha 51 a 78 ca
- Les champs des vignes: ZD-8-9 - Les champs renoel: ZT-2-3-4 - Les charbonnieres: ZC-29(*) - Vignes de savrau: AC-345-346
Cmne de ALLIGNY-COSNE (AA 11/11/01) AVEC BATIMENTS EXPLOITATION:
8 ha 45 a 38 ca
- La pointe: ZT-303 - Les champs carroirs: ZV-141 - Les champs renoel: ZT-1-9(J)-9(K)-370[10] - Villerot: AC-368-558[371](A)-558[371](Z) ZT-73
Cmne de ALLIGNY-COSNE (AA 11/11/ 02):
4 ha 15 a 54 ca
- La pointe: ZT-302(J)-302(K) - Les champs carroirs: ZV-37-140-142
Cmne de CHARRIN (AA 12/013):
2 ha 95 a 39 ca
- Monmaillon: ZS-44[24]-45[24]-46[23]-47[23]
Cmne de CHAUMARD (AP 11/106):
70 a 50 ca
- Petite cheintre derriere: C-523
Cmne de CRUX-LA-VILLE (AA 11/111/01) BIENS OCCUPES:
76 ha 09 a 74 ca
- Bois de mourry: D-19 - Champ bureau: D-10 ZB-6 - La moire: D-55-56 - Le dessertis: ZB-12 - Les petits pres: D-432[15] ZB-14 - Pre bongrand: ZB-11 - Pre niert: ZB-15[3]-20[3]
Et par extension, Cmne de VITRY-LACHE:
102 ha 39 a 30 ca
- Champs des jonceaux: A-37-38-39 - La fontaine au clair: B-347-348-349 - La prairie de moury: B-398-403-404-405 - Le pre des mares: B-394-395-397 - Les chaumes roumes: B-433-436-482[434]-483[435]
- Les craies: B-350-352-353 - Les grands serments: A-40 - Les preles: B-358-360 - Prairie de comte: ZE-36 - Pre de la quiome: B-355-357
Cmne de VITRY-LACHE (AA 11/111/02) BIENS OCCUPES:
7 ha 27 a 65 ca
- Chalbot: ZE-37 - Le pre des mares: B-396 - Les craies: B-351 - Les preles: B-359 - Pre de la quiome: B-356
Cmne de CRUX-LA-VILLE (AA 12/006) AVEC BATIMENTS HABITATION ET EXPLOITATION
BIENS OCCUPES :
13 ha 71 a 74 ca
- Bois de mourry: D-20 ZB-8 - Bois de vorroux: D-370-372-417[370] - Les petits champs: ZD-58
Et, par extension,Cmne de VITRY-LACHE:
8 ha 90 a 70 ca
- Champ d avignon: B-235 - Domaine des troches: B-382-383-384-385-386-387-388(P)-388(P) - L hate des ormes: B-247 - Les couees: B-230
Et Cmne de PREPORCHE:
87 a 94 ca
- Bois de la faye: YA-18-29 - La corvas: ZO-162
Cmne de LANTY (AA 12/012):
2 ha 35 a 45 ca
- Buisson mariette: A-100-101
Et, par extension, Cmne de REMILLY:
1 ha 31 a 85 ca
- Bois de bouillot: C-217
Cmne de SAINT-AUBIN-LES-FORGES (AA 12/010):
2 ha 68 a 80 ca
- Chamilly: E-96
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/03/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL58088829*

Approbation des comptes ; Quitus aux Administrateurs ; Affectation du résultat de l'exercice ; Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration ;
Approbation des conventions entre les Administrateurs et la Coopérative ; Constatation variation capital social souscrit ; Questions diverses.
2 - Élection des délégués de section à l'Assemblée Générale Plénière
Cette Assemblée se tiendra
Le Mercredi 14 Mars 2012 à 11 H 00
CENTRE DE GESTION ET DE COMPTABILITE AGRICOLE
5, avenue de Mirecourt - 33370 Artigues
L' AG des Délégués élus par les Assemblées de Section se tiendra le 28 mars 2012 à 14 h - à l'ALLIANCE PASTORALE - Avenue de l'Europe - 86500 Montmorillon, sur l'ordre du jour prévu ci-dessus par les Assemblées de Section aux points 1 et 2.
Le Président, Hervé de MONVALLIER.
Les associés ont la faculté, à partir du 15è jour précédant la date de l'AG de section, de prendre connaissance des documents suivants : comptes annuels, rapport du Conseil d'Adm. aux associés coopérateurs, rapport sur la gestion du groupe le cas échéant, texte des résolutions proposées, rapport général du Commissaire aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable. Ces documents seront disponibles au siège de la Coopérative et pourront être envoyés sur demande. *AL58088813*

DISSOLUTION LIQUIDATION

TRANSPORT GUILLAUME VERRIER EXPRESS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : route de Corvol
58210 Courcelles (Nièvre)
529 503 286 RCS Nevers

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2011 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2011 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
-A été nommé comme liquidateur :
-Monsieur Guillaume Verrier, demeurant à Courcelles (Nièvre), 58210, route de Corvol, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
-Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Courcelles (Nièvre), 58210, route de Corvol.
-C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
-Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
le liquidateur *AL58088759*

SARL CDA ROLAND LEMAIRE

SARL en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : Segoule - 58270 St Benin d'Azy
N° SIRET ; 51135366600015
Code APE : 4399C

Les associés ont décidé la dissolution anticipée à compter du 30 janvier 2012 et sa mis en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Mme Lemaire Maryse, demeurant 30, rue de la république à Decize 58300 avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé : 30, rue de la république à Decize 58300 adresse à laquelle toutes correspondances devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. *AL58088771*

SELARL AUDIBERT

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité
Limitée au capital de 10 000 €uros
Siège social : 26 Rue de Donzy
58200 Cosne Cours sur Loire
447 639 675 RCS Nevers

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 février 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.
L'Assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Marc Audibert demeurant 14 Rue Dugenne, 18300 Saint-Satur, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 26 Rue de Donzy, 58200 Cosne Cours sur Loire. En outre, toute correspondance, ainsi que tous les actes et documents concernant la dissolution, devront être envoyés ou notifiés à l'adresse suivante : 14 Rue Dugenne, 18300 Saint-Satur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur, *AL58088787*

SOCIETE RENNER EURL

en liquidation au capital de 500€.
Siège : rue des deux pins Charmois
58500 Billy sur Oisy.
RCS Nevers 508 980190

A compter de A.G.E. du 31/12/2011 : approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur, décharge de son mandat, clôture de liquidation, radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Nevers.
AL58088798

Aux termes d'un procès verbal du 23 janvier 2012 enregistré à Nevers le 7/2/2012 bord n° 2012 / 216 Case n° 6, la SARL SARA, ayant son siège social à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 4 rue du Commerce, immatriculée au RCS de Nevers 325 559 771, ayant pour liquidateur Mme Christine Guillemet, les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée.
En conséquence, il a été constaté la clôture de la liquidation en date du 31/12/1999.
Ces comptes définitifs du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur. *AL58088808*

SARL FLAMBOIS en liquidation au capital de 5000 euros. Siège : Impasse des Petits Près, 58200 Saint-Père. RCS Nevers 522176858 . Suite A.G.E du 14-02-2012 et à compter du 25-07-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur , décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Nevers. *AL58088812*

CACH CENTRE BOURGOGNE

Société à Responsabilité limitée
au capital de 7 650 Euros
Siège social : 16 Rue Jean Desveaux
58000 Nevers
RCS Nevers B 389 787 185 (93 B 20)
SIRET : 389 787 185 00013

Avis de dissolution
Aux termes d'une délibération extraordinaire en date du 2 décembre 2011, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Monsieur André Calvetti, demeurant 15 Place Carrière à Nancy (54000) a été nommé en qualité de liquidateur et a tous pouvoirs pour accomplir cette dissolution.
Le siège de la liquidation a été fixé 15 Place Carrière à Nancy (54000).
Toute correspondance doit être adressée au siège de la liquidation. Les actes et les pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Clôture de liquidation
L'assemblée générale ordinaire réunie le 2 décembre 2011 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation au 2 décembre 2011 présentés par Monsieur André Calvetti liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour Avis. *AL58088814*

SCI LES PALMIERS

Société civile au capital de 1 100,00 euros
En liquidation
Siège social : Lormes (58140),
4 rue Porte Fouron
Siren : 490182375

Par décision collective du 14 février 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 14 février 2012 et sa liquidation amiable. A été nommé liquidateur : Melle Beuniche Isabelle, demeurant à Fragny 58140 Gacogne avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur. *AL58088815*

SOCIETE CIVILE DE MOYENS CABINET INFIRMIER SAINT BENIN

Société Civile de Moyens en liquidation
au capital de 1 250 €
Siège social : 33 Ter rue Saint Benin
58000 Nevers
451 194 401 RCS Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 février 2012, les associées ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Aété nommée comme liquidateur Mme Bernadette Laurent Vaillant dt à Marzy (58), 8, Saint-Baudière pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Marzy (58), 8, Saint-Baudière. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL58088827*

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

PHARMACIE BEAUREGARD

SELARL de Pharmaciens
au capital de 8 000 euros
porté à 300 000 euros
1 Rue du Général De Gaulle,
58660 Coulanges Les Nevers
RCS Nevers 478 120 450

Assemblée Générale Extraordinaire du 24/01/2012 : Augmentation de capital social de 292 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 8 000 euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 300 000 euros.
Pour avis
La Gérance *AL58088819*

FORESTA

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000€ porté à 600 000 €
Siège social : 199 ter, route de Lyon,
58000 Challuy
411 012 107 RCS Nevers

Aux termes de l'AGE du 3 février 2012 et des décisions du président du 14 février 2012, le capital social a été augmenté en numéraire de 100 000 € par émission de 25 actions nouvelles de 4 000 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. *AL58088824*

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL E.T

23 rue Billereux - 58000 Nevers
SARL au capital de 4 000.00 €
RCS Bobigny 527 639 934

Suite à AGE du 4.01.2012, il a été décidé de changer d'adresse.
La nouvelle adresse est au 50 rue de la Barre 58000 Nevers.
RCS Nevers. *AL58088817*

AKOMAS

SARL au capital de 8000 Euros
84 avenue de la République, chez ABC +,
75011 Paris
479654873 R.C.S. Paris

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 décembre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au zone d'activités du Parc, 30 - 32 rue Eugène Perreau, 58200 Cosne Cours sur Loire à compter du 1 janvier 2012.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : Fabrication et négoce de matériaux pour chaussures
Durée : 99 ans
Gérance : Athanase Kyriazis, chemin de Villacôt, 58220 Donzy
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris *AL58088823*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un PV d'assemblée générale extraordinaire du 01.01.2012, enregistré au Pôle départemental d'enregistrement de NEVERS Le 6/02/2012 bord n° 2012/213 Case n° 9,les associés de la SCI DE LA GATINE, au capital de 38.112,25 euros dont le siège social est à La Celle sur Loire (Nièvre), «La Gâtine» ont nommé comme co-gérantes de cette Société :
- Melle Maud Golebiewski, dt à la Celle sur Morin (77515) 3 rue des Camélias
- Mme Golebiewski Virginie, épouse de Mr Foucher Claude, dt à Mouroux (77120) 32 allée du Rû Fumelier, sans limitation de durée en remplacement de Mr Robert Guimard, démissionnaire.
En conséquence, Ladite société, sera à compter du 1/1/2012, gérée par Melle Maud Golebiewski et Mme Virginie Foucher.
Pour avis
Le Gérant. *AL58088809*

Le contrat de location gérance, qui avait été consenti suivant acte sous seing privé en date du 24 mai 1972 à Cosne sur Loire, par Monsieur et Madame Delaporte, à la Société CHAUSSURES ERAM dont le siège social est à Saint Pierre Montlimart(49111), et portant sur un fonds de commerce sis 10 rue du commerce et 33 boulevard de la République, est venu à expiration le 15 février 2012.
Pour insertion unique.
AL58088825

YONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date à Sens (89) du 14.02.2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: CHAPERCLA
Forme: SARL unipersonnelle
Siège social : 17, rue du Général Allix ,Äi 89100 Sens
Objet social : l'exploitation d'instituts de beauté, la réalisation de tous soins d'esthétique liés à la personne, la vente de tous produits liés à l'activité de soins d'esthétique ; la vente de tous produits ou services permettant d'apporter un service complémentaire à l'objet principal,
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 8.000 €
Gérante : Melle Charlotte Venet demeurant au 36, rue Paul Langevin à Paron (89),
Immatriculation de la Société au RCS de Sens (89)
La Gérance *AL89088788*

SCI LA FONTAINE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue Chaumeronde - 89410 Béon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Béon du 14 février 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI LA FONTAINE
Siège social : 7 rue Chaumeronde, 89410 Béon
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles à elle apportés, construits ou acquis par elle.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Mademoiselle Camille Henry demeurant à Béon (89410) Chemin des Vignes
Clauses relatives aux cessions de parts :agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance *AL89088792*

Par acte SSP du 18/02/2012, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :Promenade du sud
Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement.
Siège social :
7 promenade du sud, 89510 Véron
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : Mr Privé Christophe, 7 Promenade du sud, 89510 Véron.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autre cas.
Immatriculation au RCS de Sens
AL89088793

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

AUVRAY & FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Le Marchais, Linois
89110 La Ferté Loupière

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à La Ferté Loupière du 17 février 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : AUVRAY & FILS
Siège social : Le Marchais, Linois, 89110 La Ferté Loupière Objet social : Travaux agricoles, travaux publics, terrassement, négoce de produits agricoles divers, transport routier de marchandises
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de
l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Denis AUVRAY, Monsieur François Auvray, Monsieur Jean Auvray demeurant Le Marchais, Linois 89110 La Ferté Loupière
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance *AL89088794*

Etude de Maîtres Patrick LENDAIS et Romain LENDAIS,
Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne),
8 Quai du Commerce

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne), ayant son siège social audit lieu, 8 Quai du Commerce, le 20 février 2012, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : S.A.M.
Le siège social est fixé à : Piffonds (89330), 2 Les Gauthiers.
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : Mille euros (1.000,00 Eur).
Tous les apports sont en numéraires pour un montant de Mille Euros (1.000,00 Eur).
Les parts sont librement cessibles entre vifs

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CRUZY-LE-CHATEL - terre, bois-taillis et lande
27 ha 80 a 12 ca - Champs adam: AM-32 - Champs rabin: ZT-29 - Gerbaut: G-77-83-85 - La borde: ZR-2-22 - La maison boudaux: AC-58-60-115[53](J)-115[53](K) - Le chemin de villon: AC-72 - Le prehaut: AB-35-36-37 - Le sentier montant: AB-108 - Le val d etramble: G-249-250-252-256-257-263-264-298-302-304 - Le val ligenot: G-321[47] - Le ventre de serpent: AB-43-49-153[42] - Les bruyeres: AC-42-44-45-47 - Les crots moreaux: AI-142[49] - Les grands souillats: AI-138 - Les ormes: ZC-45 - Les plantes: AO-26-28-29(Z)-29(AJ)-29(AK) - Les racines: ZN-50 - Les ruelles: AO-57-58-59 - Poirier labosse: AK-120[4] - Sous picq talon: ZR-105-112-115-116-119-121-124-126-127 - Sur le bois de gland: AN-89 - Val du puits: AK-24 - Val jean claudin: AE-16-21-22-24-25 - Valussiere: ZN-44
LA FERTE-LOUPIERE - bois-taillis
18 a 83 ca - Bois de la souche: A-769 - Les piauderies: YB-90-91
LES ORMES - terre
1 ha 49 a 10 ca - Champs des ombreaux: ZE-28
RUGNY - lande et bois-taillis
4 ha 05 a 48 ca - Le haut de la fosse: B-45-47 - Le vergerot: B-128-132-134-138 - Othan: B-56-58-60-80-82-84-88-90-91-93-96-104-106-109-111
VILLIERS-SAINT-BENOIT - terre
7 a 50 ca - La croix de sablons: B-198
VILLON - lande et bois-taillis
2 ha 56 a 05 ca - Bois brule: C-497 - Bourciere: D-481-482 - Feudroueau: C-440 - Le bernois: B-228 - Les robinettes: D-293 - Val la clet: D-234
AUXERRE - bois
141 ha 51 a 36 ca - Laborde: AH-165 - Le marteau: AI-17-18-19-20-21-22-23-39 - Le marteau sud: AH-119-124-127-163-174 - Sous le marteau: AH-101
MONETEAU - bois
36 a 28 ca - La tuilerie: AO-23
SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE - pré à louer par convention d'occupation provisoire et précaire d'une année
3 ha 50 a 79 ca - Champs du moulin: AB-138
VILLENEUVE-LA-DONDAGRE - terre
55 a 33 ca - Sur les pres aux feves: YK-6
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/03/2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Äi CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL89088804*

au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Sylvain Carmignac, demeurant Piffonds (89330), 2 Les Gauthiers.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Notaire. *AL89088800*

Etude de Maîtres Patrick LENDAIS et Romain LENDAIS, Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

Suivant acte reçu par Me Romain LENDAIS, notaire associé à Villeneuve sur Yonne (Yonne)8 quai du commerce, le 31 janvier 2012, enregistré à Sens, le 10 février 2012, bordereau n° 2012/127, case n° 1, extrait 426 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SC S.B.L
Le siège social est fixé à : Egriselles le Bocage (89500) 41 rue des Mésanges
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : deux cents euros (200,00 €)
Tous les apports sont en numéraires pour un montant de :deux cents euros (200,00 €)
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les co-gérants de la société sont : Mr Philippe Léal et Mme Christelle Dussault, demeurant à Egriselles le Bocage (89500) 41, rue des Mésanges.
La société sera immatriculée au RCS de Sens
Pour avis,
Le Notaire

AL89088801

DISSOLUTION LIQUIDATION

Clôture de liquidation
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2011 de la société: SARL Y.C.M. SERRURERIE, société en liquidation, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 Euros, siège social : 5 Bis Rue de Picardie, 89800 Maligny RCS R.C.S. Auxerre B 437 896 483.
Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Claude Bernage, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Pour avis *AL89088752*

Sur notre site AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce
en ligne et obtenez votre devis instantanément

SELLERIE JD

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : ZA de la Fontaine d'Azon
Rue des Fondrières, 89100 St Clément
502 770 191 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 janvier 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Julie Daire, demeurant à Nailly (89100) 4 rue du Château, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Nailly (89100) 4 rue du Château. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89088780*

SAS RACINE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 rue du Ruisseau
89320 Villiers Louis
332 077 387 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 20 février 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 février 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Philippe Racine, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Villiers Louis (89320) 7 rue du Ruisseau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89088786*

MODIFICATION DE CAPITAL

Philippe CHATEAU - Avocats à la Cour Cour Saint Eloi - 36 avenue de Langres 21000 Dijon

CATALIZ INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 euros
en cours d'augmentation à 552 756 euros
Siège social : 5 rue de la Vachère
89200 Avallon
R.C.S Auxerre B/533 059 614

L'associé unique de la société sus visée, aux termes de ses délibérations en date du 26.12.2011 a:
- augmenté le capital social de la somme de 532 756 euros pour le porter de 20 000 euros à 552 756 euros par création de 532 756 actions nouvelles de numéraire de 1 euro de valeur nominale chacune, libérées intégralement lors de leur souscription par apports en nature évalués à 532 756 euros, selon le contrat d'apports en date du 2 décembre 2011, moyennant l'attribution de 53 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune.
- augmenté le capital de la somme de 120 000 euros pour le porter de 552 756 euros à 672 756 euros par l'émission de 120 000 actions nouvelles de numéraire de 1 euro de valeur nominale chacune, à libérer intégralement lors de leur souscription par versement en espèces de la somme de 1 euro par titre souscrit.
- les augmentations de capital sus visée sont devenues définitives à compter du 26.12.2011. En conséquence, le capital social s'élève à 672 756 euros divisé en 672 756 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.
- modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre en annexe au RCS.
Pour avis le Président. *AL89088805*

TRANSFERT DE SIÈGE

EUROSYSTEMS FRANCE

SARL au capital de 2 0000€
Siège social : 70 Ave du Général de Gaulle,
94000 Créteil
478 668 387 RCS Créteil

En date du 15/01/2011 le gérant a décidé de transférer le siège social de la société au route de Voulx, 89100 Courtois sur Yonne, à compter du 28/02/2012
- Modifier l'objet de la société qui devient : Achat vente véhicules réparation entretien restauration fabrication d' enseignes
Gérance : M. Axel Bauer 41 route de Nailly 89100 Courtois sur Yonne
Radiation au RCS de Créteil et réimmatriculation au RCS de Sens *AL89088783*

SOCIETE CIVILE IMMOBILLIERE SABLE D'OR

Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
27 rue d'Alsace Lorraine - 89100 Sens
RCS Sens 388 142 523

Par assemblée en date du 10 juin 2010, il a été décidé de transférer le siège de la société à Sens(89100), 14 ter rue de la Pépinière, à compter du 10 juin 210. Les statuts ont été corrélativement modifiés.
La société fera l'objet d'une immatriculation modificative au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis,
la gérance. *AL89088785*

NOMINATION

ASM FORMULE 3

SAS au capital de 77 000 euros
Siège social : ZA la Garenne,
89340 Villeneuve la Guyard
409 776 655 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10/05/2008, il résulte que : la SARL ASM COMMUNICATION, SARL au capital de 6 860 euros, dont le siège social est ZA la Garenne BP 33, 89340 Villeneuve la Guyard, 424 476 380 RCS Sens, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Frédéric Vasseur, démissionnaire.
Mention au RCS de Sens

AL89088790

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

**19-21 rue Denis Papin, 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz**

SJFC Société Juridique et Fiscale de Champagne

51000 Chalons en Champagne

P.L.V.

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Place du Champ de Foire
89450 Vézelay
RCS Auxerre 481 441 855

Avis de changement de gérant
Aux termes d'une délibération en date du 7 février 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Grégory Vallet et de Mademoiselle Magali Perrin de leurs mandats de co-gérants et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Pascal Leclerc, demeurant 1 RN Cidex 725, 89460 Accolay pour une durée illimitée, et ce à compter du 1er février 2012.
L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.
Les noms de Monsieur Grégory Vallet et de Mademoiselle Magali Perrin de leurs mandats de co-gérants a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de les remplacer par celui de Monsieur Pascal Leclerc.
Pour avis
La Gérance *AL89088789*

CESSION

S.C.P. «Jean-Jacques GENET - Nicolas DUVAL» Notaires associés 9 Boulevard Maupéou 89100 Sens

Suivant acte reçu par Me Jean-Jacques GENET, notaire associé à Sens (Yonne) le 7 Février 2012 enregistré à Sens le 10 Février 2012 Bord 2012/128 case 7 ext 433 contenant cession par Mme Véronique Le Fèvre des parts sociales qu'elle détenait dans la SCI VISION ET DEVELOPPEMENT IMMOBILIER, dont le siège est à Gron (Yonne) 46 Ter les Epenards identifiée au SIREN sous le n° 502 095 078 RCS Sens,
Melle Véronique Le Fèvre a démissionné de sa qualité de co-gérante de ladite société à compter du 7 Février 2012.
En conséquence, M. Denis Pinlon, dmrt à Gron (Yonne) 46 Ter les Epenards, est, à compter du 7 Fèvrier 2012, gérant unique pour une durée illimitée.
Les statuts seront modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens
Pour avis
Me Jean-Jacques GENET

AL89088795

SF CONSEIL - Maître Serge FLEURIOT Avocat 58 Bd Gambetta 10000 Troyes Tél 03 25 71 46 30

Cession de fonds de commerce
Suivant acte sous seing privé en date à Chamvres (Yonne) du 4/02/2012, enregistré à la SIE de Sens Pole Enregistrement ,le 16/02/2012, bordereau 2012/148, case n°4,Mr et Mme Christian Taranne demeurant 5 rue du Château ,Ài 89300 Chamvres ont vendu à la société SARL TARANNE ,Ài SARL au capital de 40 000 €, dont le siège social est fixé 5 Rue du Château ,Ài 89300 Chamvres, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 538 936 998 un fonds de commerce de nettoyage à haute pression de véhicules exploité Avenue Sénigallia, 89100 Maillot pour l'exploitation duquel Mme Muguette Taranne était immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 489 170 696, moyennant le prix de 40 000 €.
Entrée en jouissance : 13 janvier 2012.
Oppositions au siège 5 rue du Château ,Ài 89300 Chamvres où domicile est élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.
Pour unique insertion.

AL89088799

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Epée - 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
TOPCO SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 22/02/2011
LAFORET IMMOBILIER 22, rue du Général de Gaulle, 89320 Cerisiers
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088765

Au titre de la procédure suivante :
AVRYL SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 26/07/2011
5 rue du Château ? 89140 Saint Sérotin
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire judiciaire
AL89088766

Au titre de la procédure suivante :
PEINTURE STYLE DECOR EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 07/12/2010
18 rue des caves, 89370 Champigny sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088767

Au titre de la procédure suivante :
CADET Rémi
Redressement Judiciaire du 09/02/2010
Liquidation judiciaire du 12/04/2011
11, rue Gustave Eiffel, 89340 Villeneuve la Guyard
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 3 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088768

Au titre de la procédure suivante :
GABELA Serge
Liquidation judiciaire simplifiée du 21/12/2010
9, rue Françoise Bernier, 89140 Pont sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088769

Au titre de la procédure suivante :
JACQUET EDWIGE
Liquidation judiciaire simplifiée du 26/04/2011
18, rue de Mondereau, 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088770

Au titre de la procédure suivante :
CRE SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 08/03/2011
15, rue de Gerjus
89340 Villeblevin
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 9 février 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL89088771

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Qualité, Robustesse avec PALMS



Matériel Forestier ASTIC
Ensemble grue et remorque - à partir de 10 450 €HT
TVA 19,6% en + départ magasin
RN7 26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél 04 75 84 69 40 - www.materiel-forestier.fr

SOCIETE La langue française est tout sauf figée. Elle évolue selon les milieux et les époques et s'enrichit des différences auxquelles elle se frotte.

Pour célébrer le français, il suffit de « slamer »

L'époque n'est plus au « par cœur »… Il est rare de rencontrer un adolescent qui puisse « citer » des pans entiers de poésie sur le bout des doigts. Pourtant, cela ne veut pas dire que la langue française se meurt. Elle évolue. Et si l'on apprend plus rarement les textes de Ronsard, l'amour du français reste, malgré tout, vivace. Il change de support, surtout. C'est ainsi que cette année encore, pour la semaine de la langue française et de la francophonie, qui aura lieu du 17 au 25 mars, la poésie change de forme et de lieu.


MYRIAM TRICOCI
Les petits et les grands peuvent se mettre à l'écriture en s'amusant.

Dix mots pour le dire

Rendez-vous est donné sur Internet (www.dismoidixmots.culture.fr/) pour laisser libre cours à son imagination et maîtriser, l'air de rien, le français. Cette année, il s'agit de se raconter par le biais des mots « âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, songe, naturel, penchant, transport ». Une petite contrainte et aussi des balises pour se mettre à écrire sans avoir peur des mots.

Un exercice à tenter avec les enfants qui apprennent, certes, différemment aujourd'hui par rapport aux lignes d'écritures, mais qui aiment particulièrement manipuler la langue. Et nul besoin, pour ce faire, de se cantonner au papier. Le concours est ouvert aux blogueurs et aux vidéastes amateurs. L'occasion d'intéresser les adolescents, parfois plus réticents aux formes d'apprentissage traditionnelles.

De la prose sans le savoir

Pour paraphraser Molière qui moquait gentiment le Bourgeois Gentilhomme, « *chacun fait de la prose sans le savoir* » Et l'on ne sait pas toujours mettre des mots sur cet élément essentiel qu'est la langue. « *C'est précisément ce qui nous permet de nous exprimer comme personne avec les mots de tous. Ce petit miracle que réussit la langue dans l'usage que nous en faisons au quotidien : nous nous exprimons toujours de façon unique, mais avec des codes partagés. La langue permet à la fois l'expression personnelle et le lien social* » explique Xavier North, le délégué général à la langue française et aux langues de France.

Car, avant toute chose, la langue est vivante… Et il est normal d'avoir des formes différentes de langage lorsque l'on est enfant ou adulte, qu'on vient d'une région ou d'une autre, d'un métier ou d'un autre. Le tout est de savoir plonger dans cette richesse et de la partager. Pour voir d'un autre œil les tournures de langage des adolescents, par exemple. Après tout, nombre de mots aujourd'hui entrés dans le langage courant étaient argotiques et d'autres sont carrément vulgaires alors qu'ils étaient communs il y a quelques dizaines d'années.

Le *slam* comme exercice

L'une des façons d'amener les adolescents au maniement peut être le *slam*. Une forme nouvelle pour dire de la poésie inventée au milieu des années 1980 par un Américain. En France, le slameur le plus connu est Grand corps malade qui définit son art : « *le slam, c'est avant tout une bouche qui donne et des oreilles qui prennent. C'est le moyen le plus facile de partager un texte, donc de partager des émotions et l'envie de jouer avec des mots.* » Un mode opératoire et un mode d'emploi du français pour rendre plus accessible la musique de la langue. Une mode devenue mouvement avec la fédération française de *slam* poésie qui explique : « *depuis bientôt dix ans au sein de la Fédération, des poètes et des non-poètes travaillent ensemble activement et sans compromission dans un unique but : faire de la poésie un spectacle vivant et un divertissement à part entière* ».

Alors, à quand un devoir de grammaire scandé à la mode *slam*, une rédaction-passion plutôt qu'un devoir sans âme ? Quand l'apprentissage fait appel à l'imagination et au jeu, la corvée du français devient le plaisir de parler.

MYRIAM TRICOCI

LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE

Selon l'Organisation internationale de la francophonie, 200 millions de personnes parlaient français dans le monde en 2009. Et dans la majorité des pays de la francophonie, 60 % de la population a moins de 30 ans. Au Canada, le français et l'anglais cohabitent. En Europe, on compte parfois jusqu'à trois ou quatre langues officielles dans un pays, plus d'une dizaine dans certains pays d'Afrique. Ce qui n'entraîne pas forcément la disparition d'une langue. Les francophones des cinq continents organisent le premier forum mondial de la langue française, du 2 au 6 juillet, à Québec : « Vivre et s'épanouir en français relèvent-ils de l'utopie ? Comment préserver la richesse de l'écriture quand les échanges se limitent de plus en plus à 140 caractères ? ». Un vaste débat.

coin cuisine

Madeleines au chocolat

Ingrédients pour 25 petites madeleines

- 125 grammes de beurre,
- 1 citron non traité,
- 50 grammes de poudre d'amande,
- 50 grammes de cacao,
- 125 grammes de farine,
- 125 grammes de sucre,
- 3 œufs,
- 10 grammes de levure,
- Moule(s) à madeleines.


VINCENT TASSO

Réalisation

Préchauffer le four à 250° (thermostat 8-9).

Porter les 125 grammes de beurre à ébullition dans une casserole puis ajouter les zestes de citron.

Mélanger et tamiser ensemble les 50 grammes de poudre d'amande, les 50 grammes de cacao, les 125 grammes de farine et les 125 grammes de sucre.

Incorporer la moitié du beurre chaud dans le mélange. Bien remuer puis ajouter les trois œufs.

Terminer la préparation en incorporant le reste du beurre puis en dernier la levure.

Couler la préparation dans le ou les moule(s) à madeleines.

Débuter la cuisson à four chaud puis finir celle-ci à thermostat 6, le tout pendant 10 minutes.

Démouler dès la sortie du four.

Recette Bernachon, famille de restaurateurs à Lyon. Extraite du livre : « Le goût transmis » de Catherine Ruedin et Vincent Tasso, éditions Rouergue.

vient de paraître

Oiseaux de France. Les passereaux

« Oiseaux de France. Les passereaux » est un coffret de 5 Cds concernant les chants de ces oiseaux.



39,95 euros

964 enregistrements et 148 espèces représentées : c'est ce que les amateurs et les ornithologues avertis pourront entendre à travers cette mine d'informations et de plaisir auditif que constituent les 5 CD (environ 1 h 15 chacun ; des alouettes aux rougequeues, des tariers aux hypolaïs, des fauvettes à la panure, des mésanges aux corbeaux et des étourneaux aux bruants) extraits de la sonothèque du Muséum d'histoire naturelle. Ils sont largement dus au travail d'un passionné, Fernand Deroussen, et d'un spécialiste du Muséum, Frédéric Jiguet. Le premier a en effet sillonné la France pendant 35 ans pour enregistrer quelque 18 000 sons de la nature.

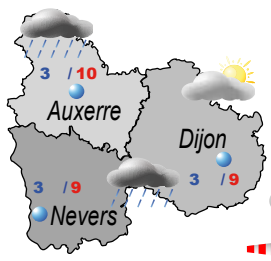
Cette publication est également soutenue par l'Officie national des forêts.

THIERRY MICHEL

Pour en savoir plus ou pour acheter : www.chiff-chaff.com

▶Prévisions **météo** du 24 février au 4 mars

Vendredi 24 Février



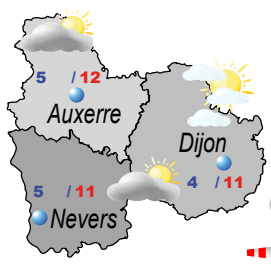
Mitigé
De nombreuses précipitations et de timides éclaircies en perspective. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Modeste
Soleil : 07:51 - 18:44
Lune : 08:31 - 21:45

Samedi 25 Février



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en hausse et les vents faibles.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

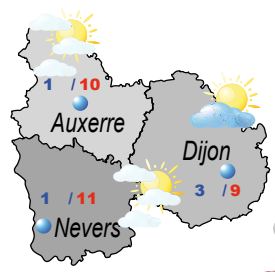
Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

St Roméo
Soleil : 07:50 - 18:45
Lune : 08:56 - 22:47

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 26 Février



Beau temps
Le soleil sera bien présent mais parfois accompagné de quelques nuages. Les températures seront en baisse et les vents resteront faibles.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Nestor
Soleil : 07:48 - 18:47
Lune : 09:22 - 23:48

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 au Mercredi 29 Février :
Un ciel couvert ce lundi. De belles éclaircies sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Est-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 1 à 5 °C T° maxi. : 11 à 13 °C

Jeudi 1er au Dimanche 4 Mars :
Le ciel sera bien nuageux de jeudi à samedi. Ce dimanche se déroulera sous de belles éclaircies.
Vents : Est-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 5 à 8 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

7			8				6	
	3	6						
2		4		3	1			
					5	8	1	
4								6
	5	3	7					
			9	6		4		1
						9	3	
	9				8			5

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à

Résultats du précédent numéro

8	4	3	9	2	1	5	7	6
1	6	9	4	5	7	3	8	2
5	7	2	3	8	6	1	4	9
7	9	1	8	4	2	6	3	5
6	8	5	7	3	9	4	2	1
2	3	4	1	6	5	7	9	8
4	5	6	2	9	3	8	1	7
3	2	7	6	1	8	9	5	4
9	1	8	5	7	4	2	6	3

▶**Télévision** Sélection du 25 février au 2 mars

Samedi 25

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par N. Aliagas, avec Jenifer, L. Bertignac, Garou et F. Pagny.
22.55 The voice, au cœur des coulisses.
23.35 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Francis Huster, Delphine Wespiser, Ève Ruggieri, Roland Magdane, Shy'm, Smaïn, Francis Perrin, Alexandre Astier, Sarah Marshall, Étienne Chatiliez, etc.
23.05 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 À tort ou à raison «L'affaire Leïla» ★★. Téléfilm avec Marianne Basler. *Prenant et bien fait.*
22.10 Adresse inconnue «Le langage des fleurs» ★. Série avec David Brécourt. *Décevant.*
23.40 Appassionata «Julien Clerc».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «De nouvelles révélations sur Stonehenge».
21.35 L'aventure humaine «Grands maîtres de la préhistoire : Le génie magdalénien» ★★. *Superbe.*
22.30 Andy Warhol (1/2).

M6
20.50 The Glades. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Démineurs ★★. Drame (2008) de K. Bigelow, avec Jeremy Renner (2h06) ⓬. *Excellent, mais dur.*

Dimanche 26

TF1
20.50 Les bronzés font du ski ★★. Comédie (1979) de P. Leconte, avec Josiane Balasko, Michel Blanc (1h30). *Amusant.*
22.30 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Mauvaise foi ★★. Comédie (2006) de et avec Roschdy Zem, et avec Cécile de France, Pascal Elbé (1h24). (voir Sélection)
22.15 Faites entrer l'accusé «Raoul Becquerel...». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «La nuit du cerf» ★★. Série avec Neil Dudgeon ⓾. *Prenant.*
22.40 Inspecteur Barnaby «La randonnée de la mort» ★★. Série avec John Nettles. *Un bon suspense.*

ARTE
20.40 La maison du docteur Edwardes ★★★. Policier en NB (1945) de A. Hitchcock, avec Ingrid Bergman, G. Peck (1h46). (voir Sélection)
22.30 Ingrid Bergman «Une femme libre» ★★. *Émouvant.*
23.25 Rossellini-Bergman, l'amour du cinéma ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 Zone interdite «Papas divorcés : Les premières vacances sans maman». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Les mille et une nuits de Marrakech».

CANAL +
21.00 Football «Rennes/Lille».

Lundi 27

TF1
20.50 Parole de candidat «François Hollande». Magazine présenté en direct par Laurence Ferrari.
22.50 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Louis Gardel, Bruno Migdal, Dominique Bona, Philippe Lellouche et Julie Gayet, Clémentine Célarié et Yvan le Bolloc'h.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Wasp», «Justice», «Ophélie» ★. Série avec K. Morris ⓾. *Moyen.*
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Gala du 36e Festival international du cirque de Monte-Carlo. Spectacle.
23.00 Chefs des chefs : «Dans les coulisses du palais de Monaco», «Dans les coulisses du Kremlin».

ARTE
20.35 L'ombre d'un doute ★★★. Policier en NB (1943) de Alfred Hitchcock, avec Teresa Wright, Joseph Cotten (1h43). *Excellent.*
22.20 Cinquième colonne ★★. Policier en NB (1942) de A. Hitchcock, avec Pricilla Lane. *Prenant.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Kaboul kitchen (7,8 et 9/12) ★★. Série avec G. Melki. *Hilarant.*

Mardi 28

TF1
20.50 Dr. House : «House-sitter», «La petite dernière», «L'argent ne fait pas le bonheur ⓾», «Le cœur du problème ⓾» ★★. *Très amusant.*
00.05 Forgotten. Série.

FRANCE 2
20.35 Histoires en série «Disparitions mystérieuses : Quand les familles mènent l'enquête». Magazine de B. Schönberg, avec Natascha Kampusch.
22.50 Infrarouge «Les fils de la terre». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Petits arrangements avec ma mère ★. Téléfilm avec Line Renaud, Samuel Labarthe. *Décevant.*
22.40 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 I love democracy «Russie» ★★★. (voir Sélection)
22.10 Dans la peau de Vladimir Poutine ★. *Lassant.*
23.30 Le dessous des cartes.
23.45 Anna Politkovskaïa.

M6
20.50 OSS117, Rio ne répond plus ★★★. Comédie (2009) de M. Hazanavicius, avec Jean Dujardin, Louise Monot (1h37) ⓾. (voir Sélection)
22.40 Le phénomène Jean Dujardin. Documentaire.

CANAL +
20.55 Tout va bien ! The kids are all right ★★. Comédie dramatique (2009) de Lisa Cholodenko, avec Annette Bening (1h42) ⓾. *Amusant.*

Mercredi 29

TF1
20.40 Football «Match amical : Allemagne/France».
22.55 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Des soucis et des hommes (3 et 4/8) ★★. Série avec Édouard Montoute, T. Jouannet. *Pas mal.*
22.20 Dans les yeux d'Olivier «Accusés à tort». Magazine présenté par Olivier Delacroix.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Un balcon sur les Alpes» ★★★. *Superbe.*
23.00 Spécial Claude François «Trente ans déjà…» ★★★, avec Sheila, Alain Chamfort, J.-J. Debout, Gérard Louvin, Jean-Marie Perier, etc. *Très vivant et bien illustré.*

ARTE
20.35 Sparrow ★★. Aventures (2008) de Johnnie To, avec Simon Yam (1h22). *Excellent.*
22.00 Toscanini par lui-même.
23.10 Rachel. Documentaire.

M6
20.50 Zita, dans la peau de... : «Une femme obèse», «Une femme de ménage». Magazine présenté par Zita Lotis-Faure.
23.20 Belle toute nue. Magazine.

CANAL +
20.55 Holiday ★. Comédie (2010) de G. Nicloux, avec Jean-Pierre Darroussin, Judith Godrèche (1h25) ⓾. *Scabreux et lassant.*

Jeudi 1er

TF1
20.50 RIS police scientifique : «Le prix d'excellence», «Toile de maître», «À l'ombre du paradis» ★★. Série avec Michel Voïta ⓾. *Prenant.*
23.35 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Un rabais, sinon rien», «Japon : La vague», «La vie sans AAA ?». Magazine.
22.05 Complément d'enquête «Présidentielles : L'argent des politiques». Magazine de B. Duquesne.
23.20 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Le pianiste ★★★. Drame (2002) de Roman Polanski, avec Adrien Brody, Thomas Kretschmann (2h23) ⓾. (voir Sélection)
23.45 Un roi à New York ★★. Comédie en NB (1957) de et avec Charlie Chaplin (1h45). *Amusant.*

ARTE
20.35 Borgen, une femme au pouvoir (7 et 8/10) ★★. *Excellent.*
22.30 Somnolence «Quand le cerveau n'en fait qu'à sa tête».

M6
20.50 Blue bloods. Série avec Donnie Wahlberg, Tom Selleck ⓾.
23.20 Coupable, non coupable «Le procès en appel de David Miot» ⓾.

CANAL +
20.55 Dexter (1 et 2/12) ★★. Série avec Michael C. Hall ⓬. *Excellent.*
22.40 Damages (5/10) ★★. Série avec Glenn Close ⓾. *Très prenant.*

Vendredi 2

TF1
20.50 Les 30 histoires les plus spectaculaires. Divertissement présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
23.25 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie «La plume empoisonnée» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci. *Pas mal.*
22.20 Flashpoint (4 et 5/18). Série ⓾.
23.40 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Christophe.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver au Brésil. Magazine présenté par T. Young.
23.15 Du poison dans l'eau du robinet. Documentaire.

ARTE
20.35 The september issue ★★. Documentaire (2008) de R. J. Cutler, avec Anna Wintour, J.-P. Gaultier, Karl Lagerfeld (1h25). *Une fascinante plongée dans le monde de la mode.*
22.05 Le jour d'avant «Isabel Marant». Documentaire.
22.55 Le jour d'avant «Fendi» ★★. *Passionnant.*

M6
20.50 NCIS : «Frankenstein», «Puzzles», «Frères d'armes», «Le dernier saut». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Le mytho, just go with it ★. Comédie (2010) de D. Dugan, avec Adam Sandler (1h52). *Vulgaire.*

SÉLECTION


DR

Le pianiste - Wladyslaw Szpilman est un célèbre pianiste juif polonais. En 1939, il est obligé de vivre, comme des milliers d'autres juifs, dans le ghetto de Varsovie, où les conditions de vie sont particulièrement difficiles. Le cinéaste polonais Roman Polanski est un rescapé du ghetto de Cracovie et de l'insurrection de Varsovie. Il s'est inspiré de ses souvenirs, et cela donne une réelle authenticité à ce film bouleversant. La reconstitution du ghetto de Varsovie est superbe, et la peinture de la vie quotidienne au sein du ghetto est très réaliste. Le film n'échappe pas complètement à un certain académisme, mais il s'agit d'une réserve mineure, tant l'histoire est prenante et émouvante. L'acteur américain Adrian Brody livre une performance bouleversante. Ce film offre une réflexion profonde sur la capacité de l'art à unir les hommes, au-delà des questions de race et de nationalité. ***Jeudi 1er, sur France 3, à 20h35.***

Mauvaise foi - Ensemble depuis quatre ans, Clara, une juive, et Ismaël, un arabe, ont caché leur liaison à leurs parents respectifs. Cette comédie de mœurs traduit avec justesse les contradictions d'une génération souvent habitée d'aspirations antinomiques. Le sujet ne manque pas d'intérêt et l'interprétation est d'excellente facture. Mais la vision véhiculée par le film, comédie romantique oblige, apparaît assez utopique. ***Dimanche 26, sur France 2, à 20h35.***

La maison du docteur Edwardes - L'arrivée du docteur Edwardes à la tête d'une clinique psychiatrique surprend tout le monde. Ce magistral suspense offre une fine analyse psychologique, ainsi qu'un vibrant plaidoyer en faveur de la psychanalyse. La rigueur de la mise en scène et l'excellence de l'interprétation en font une œuvre de grande classe. Ce film, un des meilleurs films de Hitchcock, introduit un hommage au réalisateur. ***Dimanche 26, sur Arte, à 20h40.***

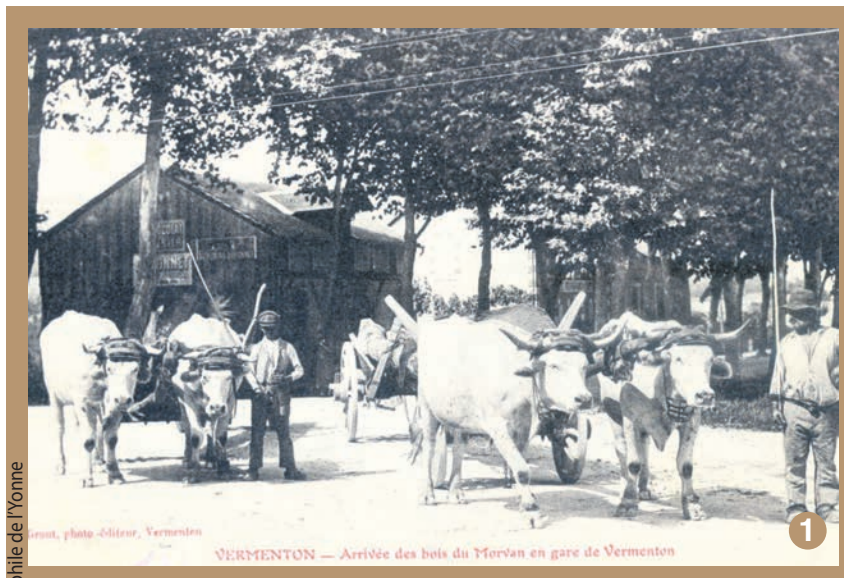
I love democracy «Russie» - Plus d'une vingtaine d'élections majeures doivent avoir lieu en 2012. C'est la raison pour laquelle Daniel Leconte a produit cette série de documentaires. Ainsi, il explore la Russie, en partant de la périphérie, pour aller à Moscou. Cette plongée au cœur de la population russe est passionnante, car elle permet de comprendre le bouillonnement qui saisit ce grand empire, à l'approche des élections de mars. ***Mardi 28, sur Arte, à 20h40.***

OSS 117, Rio ne répond plus - En jouant à fond la carte du second, voire du troisième degré, Michel Hazanavicius force le trait et provoque le rire. Car son héros, loin d'être antipathique, finit par devenir attendrissant à force de ne rien comprendre à ce monde qui change autour de lui. Jean Dujardin est toujours aussi bon dans son rôle de prétentieux ringard et raciste. Seule la scène de la plage appelle des réserves. ***Mardi 28, sur M6, à 20h50.***

Patrimoine

A la recherche des métiers perdus

Les cartes postales anciennes ont depuis toujours fait la part belle aux métiers ruraux, notamment dans l'Yonne. Comme en témoigne le club cartophile départemental, au travers d'une exposition thématique, organisée ce dimanche à Auxerre, dans le cadre de sa 34ème Bourse d'échanges.









Photos Club cartophile de l'Yonne

01
Arrivée des bois du Morvan, à Vermenton.

02
Henri Auvray, ou *«le tueur de vipères»*. Personnage resté célèbre dans l'histoire tonnerroise.

03
Une carte postale, pour conter en musique la *«misère des vignerons maillotins»*, à Joigny.

04
Petits ou grands, tout le monde était embauché pour le battage.

Jusqu'à l'aube de la première guerre mondiale, la France est majoritairement rurale. Dans les villages, la vie quotidienne bat au rythme des saisons, des fêtes, des traditions, des métiers… Le département de l'Yonne n'échappe pas à la règle, l'agriculture occupant dans la seconde partie du 19ème siècle jusqu'aux deux tiers des actifs, soit plus de 170 000 personnes. Près de la moitié étaient des ouvriers agricoles, hommes et femmes confondus, payés à la tâche et soumis à des salaires de misère. On y trouvait des laboureurs, des faucheurs, des vachers, des vignerons, des batteurs, des charretiers…, pour certains polyvalents en fonction des besoins dans les fermes. Avant que l'industrialisation ouvre les campagnes à la modernité et en favorise l'exode, l'agriculture faisait vivre également nombre d'artisans qui fabriquaient dans les villages les outils nécessaires au paysan, notamment les outils aratoires, au premier rang desquels le maréchal-ferrant. Figure emblématique d'un village, il ferrait chevaux et bœufs, travaillait le fer à chaud, fabriquait socs de charrue, faucilles et faux ou servait à l'occasion de serrurier. La forge n'était pas seulement fréquentée par nécessité, servant très souvent de lieu de rencontre pour échanger nouvelles, parler politique, ou se réchauffer !

Potiers, tuiliers, carriers, ocriers, bûcherons, bourreliers, tonneliers, cercliers…, autant de métiers ruraux liés au monde paysan, pour nombre d'entre eux aujourd'hui disparus, mais figés pour l'éternité grâce notamment aux cartes postales pieusement conservées par les collectionneurs.

«J'ai oublié de vider le pot de chambre… !»

L'age d'or de la carte postale se situe entre 1900 et 1920, comme l'explique Michel Worobel, président de l'amicale philatélique auxerroise et membre du club cartophile de l'Yonne : *«c'était alors les seuls documents photos accessibles tout public, en dehors des photos de famille. Dans les journaux d'alors, on ne trouvait que des textes»*. C'était une époque où l'on naissait, travaillait, vivait et mourait au village. Le plus souvent sans même en être sorti un jour, hormis les hommes, pour leurs obligations militaires ! Le moindre évènement créait la carte postale : *«je me souviens d'une, avec la photo du perron de la mairie d'Auxerre et cette seule inscription : sortie de la mairie, jour d'élection»*. A l'heure d'Internet, comment imaginer que c'était le plus souvent le seul moyen de communiquer et d'apporter des nouvelles. Que ce soit pour prévenir de son arrivée, informer d'une naissance ou pour des sujets plus *«pratiques»*, comme le raconte Michel Worobel qui un jour a déniché une carte postale avec ces quelques mots : *«va vérifier dans la chambre, je crois que j'ai oublié de vider le pot de chambre»*. Pourvu que les facteurs de l'époque n'aient pas manifesté l'idée de se mettre en grève ! La nature majoritairement viticole du département au début du siècle dernier a fait naître un très grand nombre de cartes postales sur le thème du vin et de la vigne, dont certaines pour conter la *«misère des vignerons»*. Les plus recherchées de nos jours cumulent trois critères : petit village, petit métier, personnage en gros plan. La plus cotée restant celle du *«montreur d'ours à Tonnerre»*, qui s'est vendue jusqu'à 1000 €. Ou comme ce personnage passé à la postérité qui exerçait dans l'Yonne le métier disparu de chasseur de vipères.

Autant de petits bouts de carton pour témoigner en images des campagnes et des gens simples qui y travaillaient, traditions rythmées par le temps qui passe, histoires de vie figées un jour pour l'éternité par un photographe ambulant qui ne savait pas alors que ses clichés franchiraient les siècles pour en conter l'histoire.



Club cartophile de l'Yonne

Co organisée par le Club cartophile de l'Yonne et l'association Adiamos 89, une exposition s'est tenue à l'automne dernier à Auxerre, retraçant l'histoire des métiers ruraux dans le département, au début du 20ème siècle

Club cartophile de l'Yonne

19 rue de la Tour d'Auvergne
89000 Auxerre
Mail : HYPERLINK "mailto:club.cartophile89@gmail.com" club.cartophile89@gmail.com
Réunion d'échanges au local, le 2ème samedi du mois, de 14 h 30 à 17 h
34ème Bourse dimanche 26 février, de 9 h à 18 h
Salle Vaulabelle à Auxerre
Exposition sur le thème : *«Activités rurales et artisanales de l'Yonne»*.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Zoom sur...

Des métiers oubliés et aujourd'hui disparus

Sanglier	artisan qui fabriquait des sangles ou bandes de bois, pour cercler les fromages
Mannelier	fabricant de *«mannes»*, paniers servant au ramassage des pommes de terre
Gougeard	valet de ferme (en Champagne)
Javeleur	ouvrier qui mettait les moissons en javelles ou confectionnait des fagots
Bandagiste	artisan spécialisé dans la pose des cerclages de fer sur les roues en bois des charretets et chariots
Complanteur	planteur de ceps de vigne
Coquetier	marchand ambulant récoltant les produits frais (beurre, œufs…) dans les campagnes, pour les revendre sur les marchés
Bodinier	fabricant de boudins
Ménager	petit propriétaire agricole
Barralier	fabricant de barrals (tonnelets de 2 à 5 litres)
Aoûteron	ouvrier agricole loué pour la moisson
Blanconnier	blanchisseur de peaux de moutons
Avaleur de vin	manutentionnaire chargé de descendre et rouler les tonneaux de vins des bateaux ou autres moyens de transport

Pas moins de 26 métiers différents intervenaient lors du flottage du bois

Des forêts du Morvan, les bûches étaient jetées dans la Cure et le Cousin, avant de prendre le chemin de la capitale en immenses trains de bois qu'on laissait dériver sur l'Yonne et la Seine, conduits par des *«flotteurs de bois»*. Une profession qui faisait intervenir jusqu'à 26 corps de métier différents. De l'abattage du bois, avec les bûcherons (ou *«mouleurs»*), à l'arrivée à Paris, avec les *«gareurs»* (qui garaient temporairement le train de bois), les *«débardeurs»* (qui le disloquaient), en passant par les *«poules d'eau»* (qui avaient en charge de récupérer les bûches coulées lors des flots), les *«triqueurs»* (triaient les bûches selon les marques d'origine) ou les *«gardes-ports»* (qui en contrôlaient l'empilage). Le dernier flot eut lieu en 1926. Un décret du 27 juillet 1957 mettant un terme au flottage du bois sur la Cure.